



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe

Réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique

Version modifiée de la thèse présentée
à la Faculté des études supérieures et de la recherche
de l'Université de Moncton en vue de l'obtention
de la maîtrise en études de l'environnement
par

Josée Guignard

Juin 2007

Université de Moncton
Moncton, NB
Canada

LES MIGRANTS FRANCOPHONES DU NORD DU NOUVEAU-
BRUNSWICK DANS LE TERRITOIRE URBAIN DE MONCTON-DIEPPE :
RÉSEAUX SOCIAUX ET VITALITÉ ETHNOLINGUISTIQUE

VERSION MODIFIÉE ET ADAPTÉE POUR LA PUBLICATION SUR LE SITE WEB
DE L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS
LINGUISTIQUES

THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA
RECHERCHE
EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DE
L'ENVIRONNEMENT

par
JOSÉE GUIGNARD

JUIN 2007

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques /
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2007

ISBN 978-0-9734311-7-9

DÉDICACE

Cette thèse est dédiée à mon conjoint, Rémi, qui m'a appris la confiance en soi et la persévérance.

Merci d'avoir cru en moi.

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été accomplie grâce à la collaboration active de plusieurs personnes. J'adresse toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Omer Chouinard, pour sa disponibilité et ses critiques pertinentes. Je remercie mon codirecteur, Huhua Cao, de ses suggestions pertinentes et de la chance qu'il m'a donnée de rencontrer d'autres chercheurs et chercheuses œuvrant dans mon domaine de spécialisation. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à Éric Forgues, chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, pour son étroite collaboration, mais surtout pour ses commentaires judicieux. Vincent Roy m'a fourni une aide précieuse puisqu'il m'a communiqué les cartes géographiques qui illustrent ma recherche. De plus, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer à mon étude en répondant au questionnaire en ligne et celles qui ont fait partie du groupe de discussion ; sans elles, ma thèse n'aurait pu être menée à bonne fin.

Je tiens à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le soutien financier qu'il a apporté à cette recherche entreprise sous la direction éclairée d'Huhua Cao et d'Omer Chouinard pour les années 2004 à 2007.

Je ne puis oublier mon conjoint, Rémi, qui a su m'aider dans les moments difficiles et qui n'a jamais douté de mes capacités. Je remercie mes parents, Étienne et Églantine, qui m'ont encouragée à poursuivre mes études et qui, eux aussi, ont toujours cru en moi. Merci à mes amies, Lisa (ma belle-sœur), Annick et Monique : vous avez apporté un intérêt particulier à ma thèse et vos encouragements ont été grandement appréciés.

SOMMAIRE

Au Canada, les tensions linguistiques font partie de la vie quotidienne des minorités acadiennes et francophones en milieu urbain. L'assimilation linguistique est un phénomène préoccupant pour les minorités francophones qui vivent dans un environnement social dominé par les anglophones. Des ouvrages portent sur les causes principales de l'assimilation linguistique : (i) la migration des francophones des milieux ruraux vers des milieux urbains majoritairement anglophones (Beaudin et Landry, 2003), (ii) le mariage de couples exogames (français et anglais) (Landry, Allard et Deveau, 2005) et (iii) la dispersion de ces minorités sur un territoire donné (Langlois, 2000). Ils nous fournissent de l'information sur ces minorités pour l'ensemble du territoire canadien. Cependant, d'autres chercheurs orientent leurs études vers un objet dont la portée est plus réduite. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au Canada, plus précisément sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe (voir la Carte 1 à l'annexe A), on assisterait à un ralentissement de l'assimilation linguistique (Cao et Chouinard, 2004; Durand, 2004). Notre thèse a pour objet de contribuer à la compréhension de ce phénomène de ralentissement pour le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Par ailleurs, certaines régions du Canada connaissant des situations similaires, telles que la ville de Calgary en Alberta (Stebbins, 1993), et les espaces franco-ontariens (Gilbert, 1999) ont été étudiés pour illustrer la contribution des écoles de langue française, des réseaux sociaux et de la vitalité ethnolinguistique comme moyens de résistance à l'assimilation linguistique (Johnson et Doucet, 2006).

Réalisé dans le cadre du programme de la thèse de maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton, ce travail est le fruit d'une recherche menée auprès des migrants¹ francophones du nord du Nouveau-Brunswick résidant et travaillant sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Dans notre recherche, le nord du Nouveau-Brunswick comprend les comtés de Victoria, de Madawaska, de Restigouche, de Gloucester et de Northumberland. Cette migration des francophones d'un milieu rural

¹ Le terme migrants entend des personnes qui sont déménagées dans une cité, une ville, un canton, un village ou une réserve indienne différente au Canada. Les non-migrants sont des personnes qui ont déménagé, mais qui sont demeurées dans la même cité, la même ville, le même canton, le même village ou la même réserve indienne (Statistique Canada, 2006b).

vers un milieu urbain s'explique par la diminution de l'emploi causée notamment par l'épuisement des ressources naturelles.

Notre objectif vise à examiner, d'une part, le comportement linguistique des migrants francophones sous une forme descriptive et, d'autre part, le rôle joué par les réseaux sociaux dans le maintien de la vitalité ethnolinguistique du territoire urbain de Moncton-Dieppe. Les réseaux sociaux des minorités (Bouchard et Gilbert, 2005; Forgues, 2004) constitueront le principal concept que nous étudierons puisqu'il est considéré par Johnson et Doucet (2006), entre autres, comme la clé de la vitalité ethnolinguistique.

Dans un contexte plus général, il s'agirait pour nous de comprendre ce qui se passe dans les réseaux sociaux lorsque des personnes provenant d'un milieu rural axé sur les ressources naturelles migrent vers un milieu urbain axé sur les services.

Nous ne nous sommes pas attardée aux réseaux en milieu scolaire. Pour la région urbaine de Moncton, ce milieu a été étudié en profondeur dans d'autres travaux, dont ceux de Landry et Allard (1997; 1999) et de Landry et Rousselle (2003), qui ont établi que le milieu de l'éducation fonctionne en français pour les minorités francophones de Moncton. Nous avons plutôt voulu appréhender l'intégration des minorités francophones dans des milieux majoritairement anglophones, tels que le milieu de travail et les unités de voisinage. De plus, nous avons mis l'accent sur les réseaux sociaux existants avant la migration : ce sont les réseaux de parenté et (ou) d'amitié que possèdent les migrants de l'étude dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe avant leur migration. Cet examen nous a permis de déterminer s'ils ont reçu de l'aide pour mieux s'intégrer dans les réseaux sociaux du territoire urbain à l'étude et d'apprécier aussi les répercussions qu'ont pu avoir ces réseaux sur la langue employée au travail et dans les unités de voisinage.

Le concept de vitalité ethnolinguistique sera étudié sous deux angles, soit celui de (i) l'importance accordée par les migrants francophones au fait de communiquer en français dans le cadre de différents réseaux sociaux et celui de (ii) leur exigence à l'égard de leur droit de recevoir des services et des produits culturels en français.

Notre recherche est d'ordre quantitatif et qualitatif. Les données primaires ont été recueillies au moyen d'un questionnaire en ligne que 235 répondants ont rempli sur une période d'un mois. Les données qualitatives, issues de questions ouvertes, proviennent du groupe de discussion, lequel se composait de six participants d'âges et de sexes différents.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	4
1.1. Mise en contexte	4
1.1.1. Processus migratoire.....	5
1.1.2. Évolution démographique	8
1.1.3. Établissement des réseaux sociaux francophones	10
1.2. Question et objectifs de la recherche.....	13
1.3. Approbation éthique	133
1.4. Pertinence de la recherche	14
1.5. Limites de la recherche	144
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL	16
2.1. Minorités linguistiques francophones	16
2.2. Espace francophone	17
2.3. Vitalité ethnolinguistique	19
2.3.1. Assimilation linguistique en milieu urbain	21
2.4. Contexte social et institutionnel	244
2.4.1. Réseaux sociaux et capital social.....	25
2.4.2. Établissements d'enseignement	266
2.5. Opérationnalisation	28
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	311
3.1. Méthodologie	311
3.1.1. Cueillette des données secondaires	311
3.1.2. Cueillette des données primaires	311
3.1.2.1. Caractéristiques de l'échantillon	33
3.1.2.2. Instrument	
.....	33
3.1.2.2.1. Questionnaire	333
3.1.2.3. Procédure du questionnaire	
.....	34
3.1.2.4. Limite de la méthodologie	35
CHAPITRE IV : RÉSULTATS ET ANALYSE	377

4.1. Présentation descriptive des profils des participants.....	377
4.1.1. Profil personnel des répondants	377
4.1.1.1. Profil linguistique des répondants	38
4.1.1.2. Profil démographique des répondants	
.....	40
0	
4.1.1.3. Profil socio-économique des répondants	
.....	44
4	
4.1.2. Profil personnel des participants au groupe de discussion	48
4.2. Réseaux sociaux	488
4.3. Vitalité ethnolinguistique et avenir du français	555
4.4. Analyse comparative des données	59
4.4.1. Secteur d'activité et vitalité ethnolinguistique.....	59
4.4.2. Réseaux sociaux avant la migration	61
4.4.2.1. Réseaux de parenté et liens d'amitié	61
4.4.2.2. Aide reçue pour un logement et (ou) un travail	
.....	63
3	
CHAPITRE V : DISCUSSION ET CONCLUSION	69
5.1. Discussion des principaux résultats.....	69
5.2. Autres pistes de recherche.....	71
5.3. Observation finale	73
RÉFÉRENCE	74
ANNEXE A : CARTES	83
Carte 1. Région d'étude (Territoire urbain de Moncton-Dieppe)	84
Carte 2. Déplacement de la population francophone urbaine par	
rapport aux localisations des centres urbains, cités et villes dans	
les régions du Nouveau-Brunswick, 1961-1981	85
Carte 3. Population de langue maternelle anglaise par rapport à la langue	
maternelle française et bilingue du noyau urbain de Moncton	
selon AD, 2001	86
Carte 4. Répartition spatiale de la population de langue maternelle française	
et bilingue dans le noyau urbain de Moncton selon AD, 2001	87
ANNEXE B : LETTRES	88
Lettre 1. Sollicitation de participation à un projet de recherche réalisé	
par une ou des personnes affiliées à l'Université de Moncton	89
Lettre 2. Formulaire de consentement libre et éclairé pour participation	
à un projet de recherche (Groupe de discussion).....	91
ANNEXE C : QUESTIONNAIRE	93

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton.....	3
Tableau 2. Évolution de la population, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, les cinq comtés à l'étude et Westmorland.....	6
Tableau 3. Migration des francophones dans le Grand Moncton – 1996 et 2001	8
Tableau 4. Évolution de la population, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, Moncton – Dieppe – Riverview (Grand Moncton).....	9
Tableau 5. Opérationnalisation	30
Tableau 6. Renseignements linguistiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)	40
Tableau 7. Renseignements démographiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)	43
Tableau 8. Renseignements démographiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population des cinq comtés à l'étude du nord du Nouveau-Brunswick (2001)	44
Tableau 9. Renseignements socioéconomiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)	47
Tableau 10. Profil socioéconomique des répondants – Secteur d'activité (2006)	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Réseaux et usage de la langue en milieu familial selon le lieu de résidence.....	50
Figure 2. Réseaux et usage de la langue avec les liens de proximité selon le lieu de résidence.....	51
Figure 3. Réseaux et usage de la langue en milieu de travail selon le lieu de résidence.....	53
Figure 4. Réseaux et usage de la langue en milieu associatif et de loisir selon le lieu de résidence.....	54
Figure 5. Importance accordée par les francophones au fait de communiquer en français dans les réseaux sociaux.....	56
Figure 6. Importance accordée par les francophones au fait de communiquer en français dans les réseaux sociaux.....	57
Figure 7. Exigence pour les francophones d’avoir droit aux services et aux produits culturels en français.....	58
Figure 8. Activité et importance accordée au fait de communiquer en français.....	61
Figure 9. Effet des liens de parenté avant la migration sur la langue d’usage en milieu de travail et dans les quartiers.....	62
Figure 10. Effet des liens d’amitié avant la migration sur la langue d’usage en milieu de travail et dans les quartiers.....	63
Figure 11. La parenté et les amis ayant déjà migré les ont-ils aidés à trouver un logement ou un emploi ?.....	65
Figure 12. Langue d’usage en milieu de travail selon l’aide qui a été fournie afin de trouver un emploi.....	67
Figure 13. Langue d’usage dans les unités voisinage selon l’aide qui a été fournie afin de trouver un logement.....	68

INTRODUCTION

C'est surtout à partir du début des années 1960 que les chercheurs provenant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales se sont penchés sur la situation des communautés acadiennes et francophones hors Québec. En effet, vivant continuellement en contexte minoritaire, ces francophones donnent lieu à une répartition spatiale distincte, à une vitalité ethnolinguistique particulière, mais aussi à un contact continu avec la majorité. Dans cette perspective, il importe d'approfondir tous ces aspects afin de rendre compte exactement de la situation actuelle des minorités linguistiques acadiennes et francophones au Canada.

Cette étude vise au premier chef à examiner la question de l'insertion sociale des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans des réseaux sociaux du milieu d'accueil et à analyser le degré d'influence de ces réseaux sur la vitalité ethnolinguistique de Moncton-Dieppe.

Le concept de vitalité ethnolinguistique a été conçu par Giles, Bourhis et Taylor (1977), qui ont montré que toute communauté ethnolinguistique ne peut demeurer une entité distincte et active que si elle possède des ressources démographiques, jouit d'un statut sur le territoire qu'elle habite et exerce un contrôle sur les institutions sociales jugées essentielles au maintien d'une vie communautaire. Il a inspiré de nombreux auteurs, tels Landry (2004), Landry et Allard (1996), Landry, Allard et Deveau (2005) et Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005).

Nous avons mentionné les villes de Moncton et de Dieppe, parce que peu d'études sur les francophones en situation minoritaire dans ces villes ont été réalisées. Nous n'avons pas retenu la ville de Riverview² puisque les données de Statistique Canada (2001) indiquent que le taux de francophones y est très faible (6,7 %), comparativement à 32,7 et 75,4 % respectivement pour les villes de Moncton et de Dieppe.

Il y a lieu de préciser que notre thèse s'inscrit dans le cadre d'une étude intitulée « Dynamique de l'espace francophone intra-urbain et vitalité communautaire : Étude de cas de la région urbaine bilingue de

² La ville de Riverview fait partie du Grand Moncton, territoire incluant les villes de Moncton et de Dieppe.

Moncton »³, projet portant sur la transformation de l'espace sociolinguistique quant à la dynamique spatio-temporelle des principaux acteurs dans la région urbaine bilingue de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Notre thèse compte cinq chapitres : (I) Problématique de la recherche, (II) Cadre conceptuel, (III) Méthodologie, (IV) Résultats et analyse et (V) Discussion et conclusion. C'est au premier chapitre que sont présentés la mise en contexte, la question et les objectifs de la recherche, l'approbation éthique, la pertinence et les limites de la recherche. Les deuxième et troisième chapitres sont axés sur le cadre conceptuel et sur la méthodologie afin d'expliquer clairement le processus suivi pour mener à des analyses concluantes. Nous exposons et analysons au quatrième chapitre les résultats obtenus. Dans notre dernier chapitre, nous validons nos résultats principaux, proposons d'autres pistes de recherche et soumettons à la réflexion une observation finale.

On remarquera que nous avons employé fréquemment « les migrants francophones ». À titre indicatif et afin d'alléger la lecture, nous soulignons qu'ils s'entendent de tous les migrants **acadiens et francophones** du nord du Nouveau-Brunswick qui habitent et travaillent sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Dans la même veine, nous faisons usage des termes « migrants » et « répondants » au masculin; ils regroupent autant les hommes que les femmes.

Nous recourons à différentes terminologies pour désigner Moncton. La **ville de Moncton** comprend uniquement cette ville, à l'exclusion de Dieppe et de Riverview. S'étendant sur une superficie de 141,1 km², elle compte actuellement 61 046 habitants.

Selon Statistique Canada (2001), le terme familier **Grand Moncton** comprend les villes de Dieppe, de Moncton et de Riverview. On peut aussi parler de la **région urbaine de Moncton**. Le nom scientifique serait celui d'**agglomération de recensement (AR) de Moncton**, qui englobe les villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview et certaines régions périphériques : les paroisses de Dorchester, Moncton, Coverdale, Elgin et Hillsborough, les villages de Dorchester, Memramcook, Salisbury et Hillsborough ainsi

³ Ce projet financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2004 à 2007) est réalisé sous la supervision du géographe Huhua Cao, de l'Université d'Ottawa, et du sociologue Omer Chouinard, directeur du Programme de la maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton. En plus des superviseurs, les participants à ce projet de recherche sont Vincent Roy (Université d'Ottawa) et Xaand Brancoft (Université de Moncton).

que la réserve indienne Fort Folly 1 (Statistique Canada, 2001). Sa population, estimée à 117 727 habitants, habite une superficie de 2 177,2 km².

Pour former une **agglomération de recensement (AR)**, le noyau urbain de la région urbaine de Moncton⁴ doit compter au moins 10 000 habitants, tandis qu'une AR peut devenir une **région métropolitaine de recensement (RMR)**, si sa population totale minimale atteint au moins 100 000 habitants et que 50 000 d'entre-eux résident dans le noyau urbain. Vu les nouveaux critères⁵, la région urbaine de Moncton a été promue au statut de RMR en juillet 2003 (Statistique Canada, 2006b) (tableau 1).

Tableau 1. Région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton

	Population du noyau urbain de 2001	Population totale de 2001 – basé sur la délimitation finale des RMR/AR de 2001	Population totale de 2001 – basé sur la délimitation préliminaire des RMR/AR de 2006	Promue selon les critères précédents	Promue selon les nouveaux critères
Moncton	90 359	117 727	118 678		X

Source : Statistique Canada, 2006b

⁴ Le noyau urbain de Moncton comprend les villes de Dieppe, de Moncton (à l'exception du nord de la ville) et de Riverview (Statistique Canada, 2001).

⁵ Selon les critères précédents, pour qu'une agglomération de recensement devienne une région métropolitaine de recensement, la population de son noyau urbain devait compter au moins 100 000 habitants.

CHAPITRE PREMIER

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Au cours de la dernière décennie, les études sur les minorités linguistiques au Canada ont couvert les domaines de recherche suivants, notamment l'espace francophone (Cao, Chouinard et Dehoorne, 2005; Durand, 2004; Gilbert, 1999), la communauté acadienne (Allain et Basque, 2001; 2003; Brun, 1999; Stebbins, 1993), l'éducation (Landry et Rousselle, 2003), la vitalité des communautés (Bourgeois, Bourgeois et LeBlanc, 2005; Bourhis et Lopicq, 2004; Johnson et Doucet, 2006; Landry, Allard et Deveau, 2005; O'Keefe, 2001) et le capital social (Bouchard et Gilbert, 2005; Forgues, 2004). Y sont analysés les thèmes de l'espace et des communautés francophones, de l'éducation et de la vitalité de ces minorités. Cependant, les réseaux sociaux – et à plus forte raison leur rôle possible à l'égard de la vitalité ethnolinguistique – n'ont pas fait l'objet de beaucoup de recherches. Afin de tenter de combler des lacunes, nous avons porté un regard exploratoire sur les écrits traitant des réseaux sociaux des francophones au Canada. Après avoir recensé ces écrits, nous avons pu déterminer quels seraient les réseaux sociaux qu'il conviendrait de retenir dans notre étude.

Ces réseaux sociaux sont le milieu familial, les liens de proximité (les amis et les voisins), le milieu de travail, le milieu des loisirs et le milieu associatif des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick qui résident et travaillent sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe.

1.1. Mise en contexte

Une brève mise en contexte permet d'expliquer les raisons pour lesquelles plusieurs francophones provenant du nord du Nouveau-Brunswick résident et travaillent sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe.

1.1.1. Processus migratoire

Une revue approfondie de la littérature, entreprise aux fins d'un projet réalisé antérieurement dans le cours Société et environnement⁶, fait apparaître la complexité de la situation économique de la population du nord du Nouveau-Brunswick qui repose sur les industries saisonnières (la pêche, la tourbe, les forêts, les mines et le tourisme). C'est l'épuisement des ressources naturelles dans le milieu rural de cette région qui entraîne souvent des conséquences économiques instables. Ainsi, l'explication de la migration de cette population vers le milieu urbain du Sud est, à quelques exceptions près, d'ordre économique. À ce sujet, Landry et Rousselle (2003 : 107) nous éclairent :

La migration est devenue la variable maîtresse. Les gens qui cherchent du travail iront là où ils pourront en trouver. L'émigration est sensible aux mouvements relatifs des emplois. Une amélioration de la situation locale ne suffit pas forcément à la juguler lorsque d'autres régions progressent plus rapidement. Les emplois vont continuer, dans l'ensemble, de se déplacer vers les régions centrales.

Les régions du nord du Nouveau-Brunswick et plus particulièrement le Nord-Est sont parmi les régions des Maritimes les plus axées sur les ressources naturelles (Savoie, Beaudin, Arseneault, Calhoun et Weiss, 1999). Elles connaissent une situation difficile, démographiquement (tableau 2) et économiquement. Le taux de chômage est élevé, variant de 11,0 à 21,0 %, selon les comtés (Statistique Canada, 2001), surtout parce que l'économie de ces régions est axée sur les activités saisonnières (Desjardins, 2002; Polèse et Shearmur, 2002) en raison de l'exploitation des ressources naturelles (Beaudin et Forgues, 2005).

Desjardins (2002) explique que l'assurance emploi n'est pas nécessairement une solution viable puisque certaines personnes ne travaillent que le nombre minimum d'heures afin d'être admissibles à cette assurance. De même, la surexploitation et la mauvaise gestion de ces ressources naturelles provoquent des dommages environnementaux graves et parfois irréversibles (Savoie, Beaudin, Arseneault, Calhoun et Weiss, 1999). L'épuisement des ressources naturelles provoque aussi une réduction de l'emploi (Cao, Chouinard et Dehoorne, 2005). Polèse et Shearmur (2002), font observer

⁶ Le projet s'inscrivait dans le cours ETEV 6102 (Société et environnement) du programme de la maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton et avait pour titre « L'impact socio-économique de la diminution des ressources naturelles au nord du Nouveau-Brunswick » (Guignard, 2005).

que deux facteurs expliquent la baisse d'emploi dans les régions rurales du nord de la province : (i) la diminution de la main-d'œuvre et (ii) la diminution des ressources naturelles et de la demande. De plus, la raréfaction de certaines ressources et le remplacement graduel des emplois traditionnels par des emplois plus qualifiés fragilisant l'économie dans le nord du Nouveau-Brunswick (Beaudin et Breau, 2001). Ces secteurs traditionnels sont donc forcés d'innover, ce qui nécessite des ressources humaines plus scolarisées et qualifiées (Beaudin et Breau, 2001 ; Desjardins, 2005).

Si la croissance économique s'avère instable dans les régions rurales de la province, cette croissance l'est moins dans les régions urbaines (Beaudin et Forgues, 2005 ; Desjardins, 2005 ; Polèse et Shearmur, 2002). Une véritable disparité s'accroît entre les régions rurales et les régions urbaines du Nouveau-Brunswick : les premières dépendent des ressources naturelles, alors que les secondes jouissent d'économie plus diversifiée, dynamique et innovante (Beaudin et Landry, 2003). Les régions rurales sont aussi défavorisées par l'exode des jeunes, même à l'échelle nationale (Landry et Rousselle, 2003). Nous constatons que le taux de croissance des cinq comtés à l'étude est faible (tableau 2). Toutefois, si les cinq comtés du nord du Nouveau-Brunswick subissent une décroissance démographique, le comté de Westmorland, à savoir la région du sud de la province qui comprend les villes de Moncton et de Dieppe, connaît une augmentation de sa population.

Tableau 2. Évolution de la population, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, les cinq comtés à l'étude et Westmorland

Comtés à l'étude	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001 Taux de croissance (%)
Victoria	20 815	21 504	20 786	21 929	21 172	1,7
Madawaska	36 432	36 662	36 554	36 814	35 611	- 2,2
Restigouche	40 605	39 921	38 760	38 701	36 134	- 11,0
Gloucester	86 144	87 473	88 101	87 601	82 929	- 3,7
Northumberland	54 134	52 981	52 983	52 153	50 817	- 6,1
Total	238 130	238 541	237 184	237 198	226 663	- 4,8
Westmorland	107 640	110 969	114 745	120 531	124 688	15,8

Source : Statistique Canada, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

D'ailleurs, la capacité d'attraction de Moncton-Dieppe séduit plusieurs jeunes adultes désireux de quitter leurs régions natales pour une région économiquement plus prospère. Cet attrait s'explique par la position géographique avantageuse de la région urbaine de Moncton. Elle se trouve au cœur des provinces Maritimes, elle offre des services bilingues et elle est située sur un axe de transport achalandé en plus de posséder une base économique diversifiée (Polèse et Shearmur, 2002). L'attrait de la région urbaine de Moncton s'explique par la prolifération des acteurs économiques (Beaudin, Arseneault, Lamarche, Weiss et DeBenedetti, 1995).

Cependant, même si les facteurs économiques semblent constituer la principale cause de la migration en milieu urbain, le dynamisme culturel souligné par des auteurs (Boudreau, 2005 ; Dubois, 2003) peut aussi encourager les migrants francophones à migrer sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe, un grand nombre d'organismes culturels ayant leur conseil d'administration dans le Grand Moncton. La région urbaine de Moncton est considérée comme la « capitale culturelle » des Acadiens (Boudreau et Perrot, 2005). Ce dynamisme culturel permet le maintien, le développement et l'épanouissement d'une minorité linguistique (Boudreau et Perrot, 2005). Les espaces francophones favorisent le maintien de la langue française et on voit de plus en plus de médias francophones s'établissent dans la région urbaine de Moncton. De plus, les francophones emploient de plus en plus leur langue dans l'espace public (Dubois, 2003). Les francophones veulent souvent créer un espace social et culturel qui leur appartient. D'ailleurs, l'amélioration de la situation des francophones à Moncton s'explique par la création d'un espace culturel francophone (Boudreau, 2005).

Par ailleurs, que ce soit pour des raisons économiques ou culturelles, nous avons noté une croissance importante de la migration vers le Grand Moncton de 1996 à 2001 (Statistique Canada, 2001). Avec un taux de migration nette de 6,8 % en 2001, le Grand Moncton est le deuxième centre urbain qui a connu le plus haut taux de migration d'entrée des provinces Maritimes. Sur ce taux, 36,7 % sont des francophones comparativement à 9,64 % pour la ville de Fredericton⁷.

Selon Statistique Canada (2001), la population francophone de la région urbaine de Moncton était composée en 1996 de 78,7 % de migrants provenant des migrations

⁷ En 2001, Fredericton compte le plus haut taux de migration nette des provinces Maritimes avec 6,88 %.

intraprovinciales, 18,7 % des migrations interprovinciales et 2,6 % des migrations externes (tableau 3). Pour la même population, mais selon la mobilité d'un an auparavant, on compte une proportion de 76,8 % de migrations intraprovinciales et de 20,9 % de migrations interprovinciales; 2,3 % sont des migrants externes. En se remportant au tableau 3, on constate que la majorité des francophones qui arrivent à Moncton proviennent du Nouveau-Brunswick. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons voulu étudier la situation des migrants intraprovinciaux du fait de leur concentration élevée dans la région du Grand Moncton. De plus, l'étude de Beaudin et Forgues (2005) a montré que Moncton accueillait en 2001 71,5 % de migrants francophones en provenance du nord-est du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Restigouche, de Gloucester et de Northumberland.

Tableau 3. Migration des francophones dans le Grand Moncton – 1996 et 2001

	Mobilité 5 ans auparavant		Mobilité 1 an auparavant	
	N	%	N	%
Migrants intraprovinciaux (internes)	5 795	78,7	2 205	76,8
Migrants interprovinciaux (internes)	1 375	18,7	600	20,9
Migrants externes	190	2,6	65	2,3
Total	7 360	100	2 870	100

Source : Statistique Canada, 2001

1.1.2. Évolution démographique

Il importe de préciser que les villes de Moncton et de Dieppe, situées au sud-est du Nouveau-Brunswick et longées par la rivière Petitcodiac, ont vu s'établir de nombreuses familles francophones à partir de la première moitié du XVIII^e siècle. La première vague de francophones à venir s'installer à Moncton apparaît vers la fin du XIX^e siècle où cette ville a bénéficié de la venue du siège social de l'Intercolonial (LeBlanc, 1996).

En fait, le phénomène migratoire de la population francophone du Nord vers le Sud n'est pas un phénomène récent au Nouveau-Brunswick. Selon Brun (1999), en 1851 on comptait une trentaine de francophones dans la région urbaine de Moncton, en 1881, 7,2 % de la population totale était francophone, en 1911, 28,9 %, et 33,6 % en 1941. Toutefois, « jusque vers 1840, tout porte à croire qu'aucun francophone, sauf les

quelques ouvriers de Dieppe et de Saint-Anselme employés au commerce maritime, n'habitait en permanence au Coude »⁸ (Brun, 1999 : 13).

L'agglomération de recensement de Moncton qui couvre 2 177,23 km² en 2001 comptait 107 736 habitants pour l'année 1991, 113 495 en 1996 et 117 727 en 2001, soit une augmentation totale de 9,3 % en une décennie (Statistique Canada, 2001). Le tableau 4 illustre la répartition de la population de Moncton, de Dieppe et de Riverview constituant l'unité économique du Grand Moncton.

Tableau 4. Évolution de la population, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, Moncton – Dieppe – Riverview (Grand Moncton)

Régions urbaines	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001 Taux de croissance (%)
Moncton	54 741	55 468	56 823	59 313	61 046	11,5
Dieppe	8 511	9 084	10 650	12 497	14 951	75,7
Riverview	14 907	15 638	16 270	16 684	17 010	14,1
Total	78 159	80 190	83 743	88 494	93 007	19,0

Source : Statistique Canada, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

Ce tableau indique que la ville qui a connu la plus forte croissance démographique au cours de la décennie 1991-2001 a été Dieppe, avec une augmentation de 4 301 habitants (40,4 %). De même, les données des recensements de Statistique Canada pour les années 1981 à 2001 révèlent que les personnes habitant le territoire de Moncton-Dieppe et faisant partie de la catégorie d'âges de 25 à 54 ans sont celles où le taux a le plus augmenté. D'ailleurs, lors de notre enquête, 63,9 % des répondants habitent le territoire urbain à l'étude depuis un à neuf ans, et 21,3 % de 10 à 19 ans, 8,6 % de 20 à 29 ans et 6,1 % pour les 30 ans et plus. Toutefois, il faut noter que notre étude se compose d'un échantillon plutôt « jeune ».

La transformation de la configuration spatiolinguistique des villes de Moncton et de Dieppe est sans aucun doute une autre perspective à considérer. Malgré la relative stabilité du taux des francophones dans les limites de la ville de Moncton, la population francophone de Dieppe, quant à elle, connaît une expansion considérable. D'ailleurs, depuis quelques années, ces deux villes ont été le lien de mobilités linguistiques par rapport

⁸ Ancien nom donné par les Acadiens à la ville de Moncton (Brun, 1999) et qui a été conservé pendant la première décennie du XIX^e siècle (Larracey, 1999).

à la répartition spatiale (Cao et Dehoorne, 2002). Précisons qu'en 2001 la ville de Dieppe comprenait 11 130 francophones — première (s) langue (s) parlée (s) et encore comprise (s) — sur 14 750 habitants, pour une proportion de 75,4 % (Statistique Canada, 2001), tandis que la ville de Moncton comprenait 19 655 francophones sur une population totale de 60 075 habitants, pour une proportion de 32,7 %.

Quant à la dispersion des francophones et des anglophones, elle est très différente pour les deux villes étudiées. Les francophones se répartissent sur l'ensemble du territoire de Dieppe; or, ceux de Moncton présentent une dynamique beaucoup plus complexe (Cao 2003; Vincent, 2003). Les francophones de Moncton habitent, entre autres, au nord, au sud et à l'ouest de la ville et une proportion considérable vit à proximité de l'Université de Moncton, au centre de l'agglomération (Cao et Dehoorne, 2002) (voir les cartes 3 et 4 à l'annexe A).

1.1.3. Établissement des réseaux sociaux francophones

Plusieurs jalons ont marqué l'histoire des francophones de la région sur la scène médiatique, institutionnelle, éducationnelle, associative, culturelle, économique et politique. L'élection d'un premier conseiller municipal francophone en 1878 dans la ville de Moncton et la Société de l'Assomption, qui fixe son siège à Moncton en 1913, ont ouvert des perspectives rassurantes pour les francophones du Nouveau-Brunswick.

Dans le domaine de la santé, le premier hôpital francophone, l'Hôtel-Dieu de l'Assomption, est établi en 1922. Il s'appelle Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont depuis 1967.

Sur le plan médiatique, la Société Radio-Canada Atlantique, créée en 1959, permet un avancement majeur pour la cause de la langue française de Moncton, mais aussi pour le Nouveau-Brunswick (Brun, 1999; Durand, 2004). De même, les journaux francophones ont permis aux Acadiens de se tenir au courant de l'actualité dans leur langue maternelle. C'est le *Moniteur Acadien* (fondé à Shediac en 1867) qui a été le premier journal acadien auquel les francophones de Moncton ont pu s'abonner. Subséquemment, d'autres journaux ont fait leur apparition, dont le journal *L'Évangéline* (fondé à Digby, en Nouvelle-Écosse, en 1887) qui s'est installé à Moncton en 1905, puis *L'Acadien* en 1913, le *Progrès Acadien* en 1923, *La Nation* en 1929, *L'Ordre Social* en

1937 et *L'Acadie Nouvelle* de Caraquet (1984), qui dirige une succursale à Dieppe depuis 1992.

Dans le secteur de l'éducation, c'est à partir des années 1960 qu'il y a consolidation des structures mises en place pour les francophones, plus particulièrement celle de l'Université de Moncton, créée en 1963 (Durand, 2004). D'ailleurs, l'analyse d'Higgins et Beaudin (1988) portant sur l'Université de Moncton montre qu'en 1986 l'ensemble des salaires découlant de la communauté universitaire représentait une somme impressionnante de 25 millions \$. Une étude plus récente indique que l'Université de Moncton générait en 2003 des retombées annuelles de 171 millions \$ dans l'économie néo-brunswickoise (Université de Moncton, 2003). Cet établissement francophone d'aménagement universitaire a aussi accueilli plus de 36 000 diplômés depuis sa création. Le programme d'immersion française a exercé une influence non négligeable sur la région urbaine de Moncton. Selon l'étude de Durand (2004), le Grand Moncton avait en 1976 38,0 % des écoles qui offraient le programme d'immersion française aux élèves anglophones, alors qu'en 2001 cette proportion passe à 95,0 %.

Sur le plan associatif, la création de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick fondée à Moncton en 1973, a permis de créer un espace de vie française et de lieux de rencontre pour les francophones de la province. D'autres associations francophones se sont créées dans la région de Moncton; mentionnons l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, l'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des Parents du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, la Société acadienne d'analyse politique Ltée, la Société des enseignants et enseignantes retraité.e.s francophones du Nouveau-Brunswick, la Société Nationale de l'Acadie et la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick.

De nombreux événements ont facilité l'établissement de réseaux sociaux francophones du territoire urbain à l'étude. Par exemple, les Jeux de l'Acadie se sont déroulés à Moncton et à Dieppe en 1979, 1980, 1993, 1998 et 2002. L'organisation, par le Grand Moncton, du Congrès mondial acadien en 1994 et du VIII^e Sommet de la

Francophonie en 1999 a aussi contribué au développement de la francophonie de cette région.

De plus, le monde artistique et littéraire joue un rôle capital dans la promotion du fait français à Moncton et à Dieppe. Les années 1960 ont été marquées par la création de troupes de théâtre francophones, telles que le théâtre amateur de Moncton, l'Escaouette et les Feux Chalins (Brun, 1999; Durand, 2004). D'ailleurs, la plus grande réalisation culturelle de la communauté francophone de Moncton est la création, en 1986, du Centre culturel Aberdeen, coopérative d'artistes regroupant une vingtaine d'organismes à vocation artistique, culturelle et éducationnelle. Depuis 1999, le Festival international du cinéma francophone en Acadie est un événement annuel qui présente des films provenant de toute la Francophonie.

Beaucoup de progrès ont été réalisés sur la scène juridique au cours des 40 dernières années. Soulignons la *Loi des langues officielles* de 1969, où la province du Nouveau-Brunswick devint officiellement bilingue, ce qui a permis d'assurer un essor de la langue française sur le plan législatif ainsi que la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick* de 1981. À ce dispositif s'ajoutent la *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (1990) et la *Loi 64 modifiant la Loi sur les langues officielles* (2002). La Loi de 2002 permet aux francophones de recevoir des services en français en milieu rural et urbain comptant au moins 20 % de francophones. Également, l'article 13 de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* de 1976, adopté en 1980, propose l'implantation de deux réseaux scolaires parallèles et homogènes (Doucet, 1995).

Cette législation a permis d'assurer le progrès continu des droits des francophones et leur épanouissement dans les villes de Moncton et de Dieppe ainsi qu'ailleurs en province. La date la plus marquante pour le territoire urbain de Moncton-Dieppe est certainement l'année 2002 : Moncton devient alors officiellement une ville bilingue, la seule au Canada (Statistique Canada, 2006b), où les francophones peuvent dorénavant consolider leurs acquis.

Comme nous l'avons constaté, les villes de Moncton et de Dieppe connaissent une augmentation rapide de la population francophone et se voient dotées de plusieurs lois les aidant. De ce fait, la vitalité de la langue française pourrait-elle être renforcée ou affaiblie dans le contexte majoritairement anglophone dans lequel baignent les

francophones du territoire urbain de Moncton-Dieppe ? Les objectifs énoncés à la section qui suit permettront de répondre à cette question.

1.2. Question et objectifs de la recherche

Dans cette recherche exploratoire, nous voulons répondre à la question suivante : Est-ce que les réseaux sociaux (la famille, les liens de proximité, le travail, les loisirs, l'association) des migrants francophones provenant du nord du Nouveau-Brunswick influencent la vitalité ethnolinguistique de Moncton-Dieppe ? Par vitalité, il faut entendre l'importance accordée par les répondants au fait de communiquer en français et leur exigence d'avoir droit aux services et aux produits culturels en français.

De cette question principale découlent les objectifs de la notre recherche, qui sont d'analyser :

- les principales caractéristiques des migrants francophones de l'étude ;
- de façon descriptive les comportements linguistiques des migrants francophones de l'étude ;
- l'influence, réelle ou non, des réseaux sociaux francophones, bilingues et anglophones sur la vitalité ethnolinguistique;
- la façon dont le capital social s'articule avec le profil personnel des migrants francophones sur la vitalité ethnolinguistique.

Que l'on parle des minorités linguistiques francophones, de leur espace géographique et de la vitalité, de l'assimilation linguistique ainsi que du contexte social et institutionnel, ce sont autant de composantes que les recherches présentées dans la revue de la littérature tenteront d'éclaircir et qui aideront certainement à atteindre plus efficacement ces objectifs.

1.3. Approbation éthique

Avant d'entreprendre la collecte de données, une demande d'approbation a été soumise auprès du *Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Moncton. Nous voulions nous assurer de nous conformer aux critères éthiques de la recherche. La lettre envoyée aux associations, entreprises et

établissements afin de recruter des participants figure à l'annexe B. La lettre de consentement libre et éclairé pour le groupe de discussion figure elle est aussi à cette annexe B. Quant au questionnaire, il se trouve à l'annexe C. Nous avons indiqué clairement les critères à respecter au début du questionnaire en vue de la sélection des répondants.

1.4. Pertinence de la recherche

Notre recherche ne prétend pas régler la problématique que constitue l'intégration des minorités francophones en milieu urbain, plus précisément dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe. En revanche, elle vient contribuer à l'approfondissement des connaissances touchant le rôle des réseaux sociaux sur la vitalité. Les résultats pourront informer les minorités francophones en leur démontrant l'influence réelle ou non de leurs réseaux sociaux sur la vitalité ethnolinguistique, mais aussi l'importance de demander des services et des produits culturels en français. Nous espérons contribuer ainsi à l'épanouissement de ces francophones en situation minoritaire.

1.5. Limites de la recherche

Les données contextualisées de l'étude ne pourront être généralisées ou appliquées à toutes les communautés francophones en situation minoritaire, chaque ville ayant sa spécificité. Mais elles permettront de répondre à notre question de recherche de façon exploratoire. Toutefois, la méthodologie utilisée offre une option possible pour entreprendre d'autres études similaires, ailleurs.

Le nombre peu élevé de recherches sur le sujet nous empêche d'effectuer une analyse plus exhaustive des résultats. Il est difficile de comparer notre recherche à d'autres travaux similaires, puisqu'il existe peu d'études sur les réseaux sociaux des minorités francophones et de leur influence, réelle ou non, sur la vitalité ethnolinguistique. D'ailleurs, Langlois et Gilbert (2006) expliquent que l'on connaît mal les conséquences de la transformation de l'espace acadien sur la vitalité.

Le manque d'accessibilité aux données démographiques, linguistiques et socioéconomiques sur les migrants francophones en provenance du nord du Nouveau-

Brunswick n'a pas permis de constituer un échantillon représentatif de l'ensemble de la population du Nord habitant sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Aussi des recherches complémentaires sur les réseaux sociaux de la population à l'étude permettraient-elles d'approfondir les résultats obtenus.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

2.1. Minorités linguistiques francophones

Il est difficile de traiter de la francophonie hors Québec comme d'un tout homogène, puisqu'elle est particulièrement diversifiée et dispersée (Louder et Dupont, 1997). Alors que certains auteurs étudient la francophonie dans l'ensemble du territoire canadien, d'autres précisent leur sujet en se limitant à sur certaines régions. Par exemple, les travaux de Landry et Allard (1997; 1999) ont trait majoritairement à la francophonie canadienne ceux de Gilbert (1991; 1999), à l'Ontario français, ceux de Stebbins (1993), à la francophonie albertaine, et ceux de Brun (1999), à l'Acadie de Moncton. Notre étude s'intéresse, quant à elle, à la communauté francophone, plus précisément aux migrants francophones qui proviennent d'un milieu rural en situation minoritaire et qui partage l'espace géographique et administratif du territoire urbain de Moncton-Dieppe.

Afin de mieux appréhender la population que nous avons voulu étudier, nous nous sommes servie de la définition du concept de minorité linguistique d'Allardt (1984) citée par Landry et Allard (1999). C'est d'abord une collectivité de personnes parlant une langue différente de celle du groupe dominant. Elle se caractérise par une descendance commune, où il y a reconnaissance d'ancêtres communs et d'une culture similaire, ainsi que par l'existence de traits distincts, où les ancêtres des minorités ont partagé des particularités sociales et politiques. Enfin, elle se caractérise par une organisation sociale dont la vocation consiste à assurer le maintien des frontières ethniques, linguistiques et culturelles nécessaires à la survie du groupe minoritaire. C'est d'ailleurs ce dernier point que Landry et Allard (1999) privilégient puisque, selon eux, l'organisation sociale aide grandement au développement d'une « vie communautaire » en milieu minoritaire.

Des auteurs qui ont étudié les minorités linguistiques, tels que Pilote (2003) et Stebbins (1993), ont distingué différents réseaux afin de mieux comprendre ces minorités. La famille, les amis, les voisins, les collègues, les loisirs et les associations sont des réseaux qui peuvent aider à l'étude des minorités en milieu urbain puisqu'ils montrent les mesures de contacts avec d'autres francophones (Locher, 1988).

En somme, certains de ces réseaux sont considérés comme des lieux propres au développement et à la vitalité des communautés francophones minoritaires. Ces lieux renvoient à l'*espace francophone*, concept récurrent dans la littérature consacrée aux minorités linguistiques.

2.2. Espace francophone

Depuis les cinquante dernières années, les modalités d'inscription territoriale des communautés francophones ont beaucoup changés (Langlois et Gilbert, 2006). La migration de la population francophone au Canada est marquée par une préférence pour le milieu urbain. La présence d'une communauté francophone tant en milieu rural qu'en milieu urbain crée un espace francophone. Ce concept est important puisque, dans les interstices des réseaux, les francophones, tout en établissant leur espace social, peuvent aussi consolider leurs acquis (Bouchard et Gilbert, 2005). Gilbert (1999 : 16) explique que l'espace francophone est « le résultat de la juxtaposition des réseaux sociaux devant relier entre eux les lieux de la francophonie sur une certaine durée ».

Dans le cadre de notre recherche, à l'instar de Bakis (1993), nous avons utilisé le concept de réseau, qui s'explique par des contacts entre individus et acteurs. Cet auteur mentionne également que les réseaux constituent un outil essentiel pour l'étude sociologique de l'espace familial. Le concept d'espace francophone en liaison avec les réseaux sociaux a aussi été examiné par Cao, Chouinard et Dehoorne (2005), qui le décrivent comme n'ayant aucune frontière définie et s'organisant autour de réseaux sociaux, par exemple en ce qui a trait à l'économie, à la culture, à l'éducation, à la politique et aux communications. Ils ajoutent que le poids démographique joue aussi un rôle déterminant afin qu'une minorité puisse s'approprier un espace social et assurer sa vitalité. Une proportion élevée de francophones dans un territoire donné est plus susceptible de resserrer les liens qui les unissent, permettant ainsi de maintenir la vivacité de la langue française (Fishman, 1994 ; Landry et Allard, 1996). À cet égard, il est donc impérieux pour les francophones de s'approprier un certain contrôle sur divers domaines essentiels à leur développement et à leur vitalité (O'Keefe, 2001; Pilote, 2003; Stebbins, 1993). Cette vitalité est présente lorsque le dynamisme de la communauté

francophone est alimenté par les institutions, telles que, notamment, les médias, les écoles et les hôpitaux.

De façon semblable, l'approche mentionnée par Graham, Phillips et Maslove (1998) souligne l'importance du concept d'espace comme n'étant pas simplement un lieu physique, mais un espace social où se déroule l'interaction entre des personnes. C'est dans ce sens que Gilbert (1988) affirme que l'espace se construit à partir des interactions sociales entre les individus, les groupes et les établissements dans un espace régional. Par conséquent, cet espace serait lui-même un processus de construction sociale.

Quand on considère les études portant sur l'espace francophone au Canada, on constate vite que la région urbaine de Moncton illustre à souhait un processus institutionnel qui a grandement modifié la structure de l'espace régional (Vincent, 2003). Comme nous l'avons dit précédemment, ce territoire a été reconnu officiellement bilingue en 2002. C'est un modèle de vitalité communautaire pour les francophones de l'ensemble du territoire canadien, modèle qui s'est développé dans un milieu majoritairement anglophone.

Précisons que, dans ce processus évolutif du territoire urbain, un axe d'institutions majoritairement françaises et bilingues s'est construit à proximité du campus de l'Université de Moncton, comme la Société Radio-Canada Atlantique, l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont ainsi que le bureau régional de Pêches et Océans Canada. Cet axe peut donc encourager l'établissement de résidents francophones et favorise ainsi un espace territorial et social francophone.

Un autre concept d'espace francophone est celui du *paysage linguistique*. Cette question n'a pas été abordée dans notre étude, mais il est nécessaire d'en faire un survol, puisqu'elle pourrait démontrer la dominance ou le déclin du fait français à Moncton-Dieppe. On parle ici de l'affichage linguistique : il peut « fournir des indices de la répartition linguistique de la population, mais il est rarement le miroir de la situation linguistique réelle » (Boudreau et Dubois, 2005 : 186). Selon les observations du *Projet Vitalité communautaire des minorités francophones : effets de milieu et de réseaux* portant sur l'affichage commercial (Lefebvre, 2005) et selon Durand (2004), presque la moitié des commerces de Moncton et de Dieppe s'affichent en anglais. Toutefois,

toujours pour ces deux villes, les panneaux publicitaires sont pour la plupart bilingues, même si aucune loi n'oblige l'affichage en français. De plus, selon Boudreau et Dubois (2005), l'affichage bilingue a augmenté à Dieppe grâce à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et à l'administration municipale.

Selon Lefebvre (2005 : 18), les francophones du Grand Moncton ont accès à des produits culturels en français, tels les journaux, livres, revues, cartes d'anniversaire et films, « même s'il est plus difficile de se les procurer que ces mêmes produits en anglais ». Soulignons également que l'auteure a fait des observations dans des espaces publics, soit un bureau de poste, deux hôpitaux et un autre établissement de santé ainsi que deux hôtels de ville et des accueils touristiques. Elle conclut que le français sort souvent comme langue d'usage des francophones entre eux dans ces espaces.

Les minorités linguistiques francophones du Nouveau-Brunswick semblent s'approprier un espace propre à leurs besoins. Toutefois, ces espaces paraissent différer dans diverses régions. Par exemple, une concentration territoriale est remarquée dans le Nord-Est, tandis que, dans la région urbaine de Moncton au Sud-Est, ce sont plutôt des îlots francophones qui dominent le territoire (Vincent, 2003).

Giles, Bourhis et Taylor (1977) soulignent que le poids démographique n'est pas suffisant pour assurer la survie d'une minorité linguistique. Le contexte économique, institutionnel et culturel est également essentiel pour ces minorités.

2.3. Vitalité ethnolinguistique

La vitalité ethnolinguistique a été définie par Landry et Allard (1999 : 403) comme « étant les facteurs structuraux et sociologiques qui influencent la survie et le développement d'une minorité linguistique ». Pour qu'une communauté puisse demeurer une entité distincte et active, la vitalité ethnolinguistique doit être forte. Elle est considérée comme forte lorsque la minorité a un certain pouvoir sur les plans démographique, politique, économique et culturel (Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005). Dans le cas contraire, une vitalité ethnolinguistique est faible lorsque la langue de la majorité domine les contacts langagiers, cette domination pouvant mener à l'assimilation linguistique et culturelle.

Certains réseaux sociaux que nous avons retenus, rattachent à l'étude de la vitalité ethnolinguistique, dont les réseaux familiaux puisqu'ils influencent grandement cette vitalité (Stebbins, 1993). Pilote (2003) estime que la famille contribue à la construction de l'identité en ce qui a trait aux habitudes linguistiques. D'ailleurs, un excellent indice de la vitalité ethnolinguistique d'une population serait le degré de transmission intergénérationnelle de sa langue (Landry et Rousselle, 2003). Autrement dit, le phénomène de la continuité linguistique se mesure en fonction de la « proportion d'une population linguistique définie selon la langue maternelle et qui parle cette langue le plus souvent à la maison » (Landry et Rousselle, 2003 : 43). Pour sa part, Bernard (1990) affirme que la vitalité ethnolinguistique dépend du nombre, de la proportion et de la capacité de renouvellement (natalité et migration nette) des francophones. Également, selon Stebbins (1993), à la maison, la télévision et la radio diffusant des postes français peuvent influencer l'emploi ou la compréhension de la langue française. L'accessibilité de la musique, de films vidéo et de livres (bibliothèques, libraires, etc.) en français peuvent influencer sur la vitalité ethnolinguistique. D'autres aspects peuvent aussi agir sur le comportement linguistique, par exemple les fêtes où tout se déroule en français et la visite de parents éloignés parlant seulement le français. En d'autres termes, tous ces réseaux sociaux, même indirects, peuvent influencer la vitalité ethnolinguistique. Dans notre recherche, en nous inspirant de Stebbins (1993), nous avons interrogé nos répondants quant à l'utilisation de différents médias, de musique, de films et de lecture en français.

Bref, les minorités linguistiques francophones au Canada dans leur espace et dans la manifestation de leur vitalité ethnolinguistique, sont au centre de nombreuses recherches. Ces recherches, dont l'étude de Cao, Chouinard et Dehoorne (2005), traitent du milieu urbain, qui suscite des enjeux linguistiques puisque les francophones s'intègrent dans un milieu majoritairement anglophone. L'assimilation linguistique est le phénomène principal que nous nous proposons d'étudier au regard des enjeux linguistiques.

2.3.1. Assimilation linguistique en milieu urbain

Certaines études (Beaudin et Landry, 2003; Gilbert, 1999) ont montré qu'une proportion des communautés francophones urbaines vivant en situation minoritaire proviennent des migrations.

Le concept de migration fait objet de notre étude se caractérise par le déplacement de la population d'un milieu rural vers un milieu urbain. La migration rurale-urbaine provoque inévitablement un développement inégal des régions, et malheureusement, seules les villes sortent gagnantes de ce phénomène (Beaudin et Landry, 2003). Même si les villes connaissent une augmentation de la croissance naturelle, la migration nette⁹ demeure un facteur clé pour sa croissance démographique (Pacione, 2001).

De plus, dans la majorité des cas, l'espace francophone en milieu urbain serait fragilisé par la majorité anglophone. En effet, plusieurs études indiquent que le processus d'urbanisation touche généralement les minorités linguistiques francophones. Ce processus décime les communautés locales, qui se reconstituent pour la plupart dans les villes, ce qui entraîne des enjeux linguistiques non sans importance. D'ailleurs, l'assimilation des minorités linguistiques francophones est souvent associée à l'urbanisation et à la migration vers les centres urbains (Gilbert, 1991). Dans un contexte de modernité et d'urbanité, les minorités linguistiques francophones vivant en milieu minoritaire dominé par la majorité anglophone doivent faire face à des enjeux linguistiques, telle l'assimilation linguistique.

Bien que le terme soit notamment controversé, l'assimilation linguistique de la population francophone du Canada demeure un sujet abordé à maintes reprises par les chercheurs, surtout depuis les dix dernières années. Il y a 20 ans, ce concept était surtout axé sur l'ethnicité (O'Keefe, 2001). Cependant, il s'emploie maintenant presque exclusivement en matière de caractéristiques linguistiques. Par exemple, les questionnaires de Statistique Canada ajoutent des questions, comme la langue parlée à la maison, afin de s'éloigner du concept d'ethnicité¹⁰.

⁹ La différence entre l'immigration et l'émigration.

¹⁰ Ce concept désigne la dénomination d'un peuple.

Un autre concept touchant à l'assimilation est celui de transfert linguistique¹¹ qui est surtout utilisé par Statistique Canada, alors que celui d'assimilation linguistique est largement employé par différents auteurs (Beaudin et Landry, 2003; Castonguay, 1998; O'Keefe, 2001). O'Keefe (2001) cite Albert Breton, qui propose une description de l'assimilation linguistique dans un contexte de cohabitation linguistique :

La première étape consiste en l'apprentissage d'une deuxième langue, alors que l'autre mène à l'abandon de la langue d'origine. Renoncer à une langue signifie que celle-ci devient inutilisée, désapprise et, à la longue oubliée. Il est rare que ce phénomène se produise au cours de la vie d'une personne, car seule une minorité de gens en arrivent à oublier une langue qu'ils maîtrisaient parfaitement jadis. Il est donc préférable de percevoir l'assimilation linguistique comme un processus se déroulant sur au moins deux générations (O'Keefe, 2001 : 7).

Dans la même étude, O'Keefe explique que, dans l'étude des concepts d'assimilation linguistique et de vitalité ethnolinguistique, il ne faut pas oublier la coexistence de plusieurs langues faisant partie intégrante de la réalité de toute communauté minoritaire. L'utilisation du concept d'assimilation n'est souvent pas claire quand il s'agit d'établir la distinction entre le transfert linguistique et l'assimilation. O'Keefe (2001 : 7) s'explique :

Il y a inévitablement une zone grise ou une frontière linguistique où la langue française et la communauté francophone entrent en contact avec d'autres langues (essentiellement l'anglais). Cette frontière n'est pas seulement géographique (la zone bilingue), mais aussi sociale (les familles exogames).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le processus d'urbanisation et les contacts sociaux avec la majorité ne sont pas sans conséquence. Selon Beaudin et Landry (2003), ils provoquent un effet désastreux puisque ces centres urbains sont de véritables machines assimilatrices. Les mêmes auteurs font observer que le monde du travail étant dominé par la langue anglaise, la première préoccupation des francophones est d'ordre financier (l'emploi) et la langue est souvent reléguée au second plan. Trois facteurs principaux expliquent l'assimilation linguistique des francophones au Canada (Beaudin et Landry, 2003) : le mariage de couples exogames francophones-anglophones,

¹¹ C'est une personne ou un groupe de personnes qui parlent le plus souvent à la maison une langue autre que sur langue maternelle.

qui tend à augmenter depuis les dix dernières années, la migration d'une population francophone vers un milieu majoritairement anglophone, tel le Grand Moncton, et l'existence d'une structure démographique faible pour les francophones, c'est-à-dire le fait qu'il y a moins de jeunes en âge de procréer comparativement aux anglophones. Landry, Allard et Deveau (2005) abondent dans le même sens en disant que l'urbanisation accrue, principalement par les jeunes, menace la vitalité de la francophonie canadienne en situation minoritaire. Ainsi, ces jeunes migrants francophones, qui intègrent les milieux urbains majoritairement anglophones, courent le risque de l'assimilation. Toutefois, l'attrait urbain n'est certainement pas le seul phénomène susceptible de provoquer le transfert linguistique du français vers l'anglais.

Précisons que, depuis les années 1960, le phénomène de l'exogamie a fait l'objet de plusieurs recherches portant sur les communautés francophones en situation minoritaire puisque, selon des chercheurs, l'exogamie provoquerait l'assimilation linguistique (Bernard, 1998). D'ailleurs, Landry, Allard et Deveau (2005), montrent que l'exogamie est amplifiée par la migration des jeunes francophones vers les milieux urbains, ceux-ci étant plus éparpillés que concentrés (Courchesne, 2006).

Le mariage de couples exogames francophones-anglophones est en hausse. Cette montée est causée par le processus de minorisation lié aux migrations, lesquelles mettent les individus en contact avec la majorité (Bernard, 1998). Les migrants subissent parfois des phases dans leurs relations avec la majorité à leur arrivée dans la région d'accueil. Ils passent par des sentiments de conflit, d'acceptation, d'accommodation, de cohabitation, ce qui déclenche la phase du processus d'assimilation (Bernard, 1998).

De plus, les résultats obtenus par Landry et Allard (1997) ont montré que la plupart des couples exogames parlant l'anglais avec leurs enfants. De la même façon, le phénomène se produit en milieu scolaire puisque la majorité des couples exogames choisissent d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue anglaise (Landry, 2004). Ce phénomène social est très inquiétant pour les minorités linguistiques francophones. Auparavant, il y avait moins de mariages mixtes pour des raisons raciales, culturelles ou religieuses. Maintenant, ces raisons ont moins d'importance pour la population en général, d'où une hausse du taux d'exogamie, et, par voie de conséquence, le glissement vers la langue de la majorité.

S'agissant du phénomène migratoire, il faut mentionner, avec Calvet (1994) que les ruraux se précipitent vers les fausses promesses de la ville afin d'exercer un travail plus lucratif, mais cette convergence de migrants à sa contrepartie linguistique. Un parallèle est fait avec l'assimilation linguistique qu'enclenche la distribution de la population sur un territoire urbain. En d'autres termes, le processus d'urbanisation causé par les migrations favorise l'assimilation linguistique entraînée par l'exogamie et une diminution de l'usage du français dans les lieux publics.

La concentration d'une population sur un territoire précis lui permettrait de résister plus efficacement au processus d'assimilation linguistique (Cao, Chouinard et Dehoorne, 2005). De même, pour contrer l'assimilation, la résistance ne suffit plus, il faut maintenant adopter une tactique offensive. Cependant, les communautés qui ont su renverser les tendances vers l'assimilation (la revitalisation) sont plutôt rares (Landry, Allard et Deveau, 2005).

Malgré l'évidence des enjeux linguistiques des francophones en milieu urbain, les minorités dans certaines régions canadiennes ont su se doter d'un contexte social et institutionnel qui leur a permis de stabiliser le processus d'assimilation linguistique.

2.4. Contexte social et institutionnel

Outre le phénomène de l'assimilation linguistique, Stebbins (2000), qui a longuement étudié les minorités linguistiques francophones, affirme que la société post-moderne mais aussi traditionnelle est traversée par des réseaux sociaux aidant les communautés en situation minoritaire. En parallèle, selon une étude exploratoire menée par Langlois (2002), les minorités linguistiques peuvent mieux assurer leur avenir dans les grandes villes plutôt qu'à l'extérieur des métropoles, puisque le milieu urbain favorise la multiplication des réseaux sociaux. Dans cette veine, Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005), qui se sont penchés sur la question, considèrent que le contexte social et institutionnel est primordial mais insuffisant pour les minorités linguistiques, sans quoi la vie communautaire du groupe minoritaire risque de s'atténuer, ou même de disparaître.

2.4.1. Réseaux sociaux et capital social

Soulignons, tout d'abord, que, dans notre étude, c'est à partir des réseaux sociaux qu'est abordé le concept de capital social. Tous s'entendent pour dire que le capital social renvoie surtout aux notions de relations sociales et de ressources sociales (Bouchard et Gilbert, 2005; Johnson et Doucet, 2006; Forgues, 2004; Healy et Côté, 2001).

En ce sens, Lazega (1998) explique que les acteurs ont besoin de moyens et de ressources pour atteindre leurs buts, ainsi les réseaux sociaux peuvent-ils représenter une partie de ces ressources et constituent-ils une partie de leur capital social. En fait, le capital social est étroitement lié aux réseaux sociaux (Franke, 2005), puisqu'on doit comprendre dans quels réseaux s'insèrent les migrants francophones.

Dans la littérature économique, le capital est ce que nous investissons individuellement ou collectivement pour créer des capitaux durables; or, le concept de capital social est beaucoup plus difficile à définir (Devarenes, 2006; Reimer, 2002).

Forgues (2004) et Franke (2005) expliquent que deux approches permettent de définir le capital social, soit l'approche individuelle, qui renvoie à l'insertion d'un individu dans un ou des réseaux sociaux, et l'approche collective, qui renvoie aux réseaux sociaux existants dans les communautés. Dans le cadre de notre étude, nous avons privilégié l'approche individuelle (Dubechot, 2005), puisque nous voulions comprendre l'insertion des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans les réseaux sociaux du territoire urbain de Moncton-Dieppe.

En traitant des communautés, Woolcook (1999) distingue deux formes de liens traversant le capital social et auxquels nous avons fait référence: les liens d'attachement, par exemple en milieu familial, et les liens de connaissance ou de proximité, entre amis, voisins, et collègues. De plus, au regard des liens de connaissance, Putnam, Leonardi et Nanetti (1993) soulignent l'importance de divers types de regroupements de personnes, tels, notamment, les associations culturelles, les syndicats, et les coopératives. Ils expliquent aussi que ces associations favorisent une accumulation des liens d'attachement et de connaissance.

En résumé, les réseaux sociaux et le capital social sont des notions qui sont de plus en plus utilisées dans la littérature consacré aux communautés francophones minoritaires. Certes, ce sujet est récent et a fait l'objet de peu de recherches dans notre région à l'étude. Mentionnons, cependant, que deux études de cas portant sur la région urbaine de Moncton ont été analysées dans l'optique de certains réseaux sociaux (Brun, 1999 ; Lefebvre, 2005¹²).

L'écrivain, archiviste et historien Régis Brun (1999) s'intéresse à la population francophone de la région urbaine de Moncton. Il explique que c'est à travers les différents médias, paroisses, écoles et hôpitaux que s'anime le dynamisme de la communauté francophone de cette région. Sans nécessairement relater les dates cruciales se rapportant au développement de la population francophone de Moncton mentionnées au premier chapitre, les médias ainsi que les secteurs de l'éducation et de la santé constituent des lieux qui sont et restent très importants pour la francophonie du Grand Moncton. Le domaine de la religion a été pendant longtemps le pilier de la culture acadienne et c'est en 1914 qu'a été fondée la première paroisse francophone de Moncton, soit Notre-Dame-de-l'Assomption. C'est également pendant cette période que les Acadiens réclamaient des écoles de langue française (Brun, 1999). Cette revendication a provoqué plusieurs luttes pour l'éducation en français comme partout ailleurs dans la province.

2.4.2. Établissements d'enseignement

Après le contexte social, il convient d'aborder maintenant le contexte institutionnel de langue française. Les institutions sont cruciales pour le développement des minorités linguistiques francophones dans un espace donné. C'est à partir des années 1960 que la population acadienne a connu un bouleversement profond dans le monde de l'éducation. En effet, c'est sous Louis J. Robichaud, le premier Acadien à être élu premier ministre de la province, que s'est amorcée en 1960 la restructuration de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick par la création de l'Université de Moncton en 1963 (Cormier, 2004). Grâce au programme « Chances égales pour tous »,

¹² Il a été question de cette étude dans les pages précédentes.

Robichaud a permis aux Acadiens d'avoir accès à divers services, tels, entre autres, les écoles et les hôpitaux. C'est également durant son mandat que la *Loi sur les langues officielles*, qui accorde au français le statut de langue officielle, a été adoptée. Elle a permis aux Acadiens de garantir leur accès, notamment, aux services gouvernementaux en français.

Plusieurs auteurs traitant plus ou moins directement de ces institutions s'intéressent aux établissements d'enseignement (Beaudin et Landry, 2003; Dion, 2002; Landry et Allard, 1999; Landry et Rousselle, 2003). Afin que ces établissements puissent exercer une quelconque influence sur la vitalité ethno linguistique des francophones, des mesures législatives et constitutionnelles doivent être mises en application.

C'est ainsi que la *Charte canadienne des droits et libertés* entre en vigueur en 1982, reconnaissant l'égalité des deux langues officielles du Canada. L'objectif principal de la *Charte* (en son article 23) est de permettre à une minorité d'avoir droit dans sa langue à l'instruction au primaire et secondaire. Par conséquent, les minorités linguistiques francophones le droit (i) à des établissements d'enseignement dans leur langue et (ii) à l'instruction française dans une situation minoritaire.

La Cour suprême donne donc un accès égal aux francophones afin de créer un espace francophone pour respecter les dispositions de l'article 23 de la *Charte*. En outre, elle reconnaît aux conseils scolaires le plein pouvoir de l'éducation des minorités francophones (Landry et Rousselle, 2003). En se centrant beaucoup plus sur les francophones, l'article 23 doit permettre l'atteinte d'une égalité réelle par les minorités linguistiques francophones afin que le système d'éducation puisse équivaloir à celui de la majorité anglophone. Or, le système actuel ne répond pas toujours aux besoins réels des communautés minoritaires francophones. D'ailleurs, des communautés francophones et acadiennes ont dû protester pour assurer la mise en application complète de l'article 23 (Landry et Rousselle, 2003).

Landry et Allard (1999) estiment également que le domaine de l'éducation constitue la pierre angulaire de l'essor des minorités linguistiques francophones. En ce sens, la *Charte* représente juridiquement la solution permettant leur insertion dans la vie communautaire et, ainsi, l'atteinte d'une certaine autonomie culturelle. L'infrastructure

institutionnelle complète est donc essentielle à la vitalité d'une communauté (O'Keefe, 2001).

Les communautés francophones peuvent et doivent gérer leurs propres établissements d'enseignement (Landry et Rousselle, 2003), mais elles n'ont pas toujours accès aux ressources humaines, financières et institutionnelles nécessaires pour pouvoir bénéficier de l'article 23 et prétendre à une égalité réelle.

2.5. Opérationnalisation

À partir de la revue de la littérature présentée ci-après, nous avons retenu deux concepts principaux pour notre étude, à savoir celui des réseaux sociaux et celui de la vitalité ethnolinguistique afin de pouvoir répondre à notre question de recherche initiale : Les réseaux sociaux des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick jouent-ils un rôle à l'égard de la vitalité ethnolinguistique du territoire urbain de Moncton-Dieppe ? Ces concepts nous ont permis d'élaborer notre cadre conceptuel. Ils ont été essentiels dans l'analyse des données, puisqu'ils ont permis de bien cerner nos objectifs et d'arrêter le contenu du questionnaire. Grâce à eux, nous avons élaboré un processus d'opérationnalisation des concepts (tableau 5) qui se résume ainsi : les dimensions sont relatives aux concepts et elles permettent de voir sous quels angles nous avons voulu analyser nos concepts. Quant aux indicateurs¹³, nous les obtenons par le découpage des dimensions, ce qui nous a permis de dresser notre questionnaire, mais aussi de répondre à notre question de recherche.

La logique du découpage des concepts en dimensions et indicateurs repose surtout sur la revue de la littérature. Nous avons étudié les réseaux sociaux des francophones dans deux milieux : le milieu de travail et le milieu social. Ces types de réseaux n'ont pas fait l'objet d'amples recherches. La dimension comprenant les réseaux familiaux et les liens de proximité, sujets souvent étudiés, complète l'étude des réseaux sociaux dans lesquels peuvent se nouer des liens et des contacts entre la minorité francophone et la majorité anglophone.

¹³ L'indicateur, au sens des travaux de Johnson et Doucet (2006), n'est pas la réalité elle-même, mais un descripteur de la tendance observée.

Ce concept de vitalité ethnolinguistique se répartit en deux dimensions. La première établit un lien avec les réseaux sociaux en considérant l'importance de la langue employée dans ceux-ci. La deuxième permet d'apprécier le degré de volonté de la minorité francophone de vivre en français. Sans aborder la question de l'accessibilité des services et des produits culturels en français, estimons le degré d'importance qu'accorde la minorité francophone à l'accès aux services en français.

Tableau 5. Opérationnalisation

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Réseaux sociaux	Territoire - Milieu familial - Liens de proximité ¹ (privé)	Comté (provenance géographique)
		Ville de résidence actuelle
		Lieu ² de parenté ³
		État matrimonial
		Nombre d'enfants – Établissements d'enseignement
		Lieu des amis
		Langue avec la parenté
		Langue à la maison du conjoint ou de la conjointe et des enfants
		Langue avec les amis
	Langue avec les voisins	
	Travail (public)	Activité professionnelle
		Localisation
		Langue avec les collègues
		Langue avec les patrons
	Activités sociales - Associations (public)	Langue avec les clients
Langue lors d'activités sociales		
Nom de l'association ou des associations		
Localisation		
Vitalité ethnolinguistique	Importance accordée au fait de communiquer en français	Langue en milieu associatif
		Importance : langue de la parenté
		Importance : langue du conjoint ou de la conjointe
		Importance : langue des enfants
		Importance : langue à la maison
		Importance : langue des amis
		Importance : la langue du quartier
	Importance : langue dans le milieu de travail	
	L'exigence d'avoir droit aux services et aux produits culturels en français	Importance : langue dans le milieu des loisirs et le milieu associatif
		Importance : langue/services
Importance : langue/produits culturels		

Classement			
Genre	Âge	Langue maternelle	Nombre d'années
Raison(s) migration	Formation	Secteur d'activité	Revenu

Remarque :

1. Liens entre les amis, les voisins et les collègues.
2. Lieu permet de savoir si une partie de ces personnes ont migré sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe.
3. Par parenté il faut entendre les parents, frères, sœurs, grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1. Méthodologie

Notre recherche exploratoire est essentiellement de type descriptif. Les données secondaires existant déjà (Angers, 2000) viennent surtout d'études consacrées aux communautés francophones en situation minoritaire et des recensements de Statistique Canada, les données linguistiques, démographiques et socioéconomiques. Quant à la cueillette des données primaires (Angers, 2000) auprès des migrants francophones, elle s'est déroulée en deux temps, soit une période d'un mois pour le questionnaire en ligne et la tenue d'un groupe discussion d'environ une heure. Les données provenant du questionnaire sont principalement quantitatives et celles du groupe de discussion sont uniquement qualitatives.

3.1.1. Cueillette des données secondaires

Les données secondaires proviennent de Statistique Canada (2001), ce qui nous a permis, en comparant, de nous assurer que nous disposions d'un échantillon relativement représentatif de l'ensemble de la population. Ces données complémentaires à la littérature permettent aussi de dégager le profil général des francophones de Moncton-Dieppe.

La recherche s'appuie sur la démarche de triangulation méthodologique par la revue de la littérature, le questionnaire et le groupe de discussion.

3.1.2. Cueillette des données primaires

Le questionnaire constitue un outil d'enquête direct d'observation auprès d'individus (Angers, 2000) et s'apparente au sondage. La cueillette des données primaires a été réalisé en faisant appel à des associations, à des entreprises et à des établissements au organismes (selon une liste accessible) du territoire urbain de

Moncton-Dieppe (Nouveau-Brunswick, 2001; Ressources humaines Canada, 2001) ainsi que par la technique dite de la « boule de neige »¹⁴. Cette technique a permis d'établir les relations existantes entre les répondants. C'est d'ailleurs cette technique qui a fonctionné le mieux. En effet, 42,4 % des répondants ont affirmé avoir pris connaissance du questionnaire d'un proche, ami ou voisin, 31,3 %, de leur établissement ou organisme, 21,2 %, de leur entreprise, et 5,0 %, de leur association. Nous avons pu commencer à appliquer ces deux techniques de cueillette de données après examen et approbation du Comité d'éthique de l'Université de Moncton.

Avant la distribution du questionnaire en ligne, nous avons procédé à un prétest pour vérification afin de le perfectionner (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Ce prétest a influencé la présentation matérielle et le contenu final des questions. Il a surtout été réalisé auprès d'individus correspondant aux critères de l'étude, c'est-à-dire des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick habitant et travaillant à Moncton ou à Dieppe. Leurs suggestions ont grandement contribué à améliorer la structure du questionnaire. La forme définitive a été évaluée une dernière fois par l'équipe de recherche¹⁵ (Guignard, Chouinard, Cao et Roy, avec la collaboration de Forgues) avant sa distribution.

Le groupe de discussion, deuxième instrument pour la cueillette des données primaires, était formé de six participants qui ont rempli le questionnaire et qui ont manifesté un intérêt pour y participer. Toutefois, nous avons choisi des migrants francophones provenant de différents milieux (associations et institutions) afin de disposer d'une représentation diversifiée. La séance s'est déroulée en suivant l'ordre du questionnaire et les personnes participantes ont été invitées à prendre part à une table ronde. Cette technique a servi d'outil de validation des résultats du questionnaire (Geoffrion, 2003). Elle est donc complémentaire au questionnaire et favorise des échanges ouverts, qui ont permis d'apprécier plus justement les opinions et les perceptions des migrants francophones de l'étude.

¹⁴ Cette technique permet de recruter des sujets par l'intermédiaire d'amis, de contacts familiaux ou de connaissances (Angers, 2000; Beaud, 2003).

¹⁵ Cette équipe a également participé à la structuration de l'analyse des données du questionnaire.

3.1.2.1. Caractéristiques de l'échantillon

L'échantillonnage par quotas a été utilisé pour la cueillette des données du questionnaire. C'est une technique non probabiliste qui s'assure de déterminer des caractéristiques précises au sein de la population à étudier (Angers, 2000; Beaud, 2003; Ouellet et Saint-Jacques, 2000; Statistique Canada, 2001). Nous avons employé cet outil puisqu'il est moins coûteux et qu'il était plus approprié pour repérer la population en provenance du nord du Nouveau-Brunswick sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe.

Certains critères de sélection ont été clairement présentés au début du questionnaire afin que les répondants sachent s'ils pouvaient y répondre ou non. Ainsi, la population étudiée a été définie par la langue maternelle, variable qui aide grandement à cerner correctement les changements démographiques sur un territoire par rapport à la minorité et à son identité (Gilbert, 1996). Nous nous sommes donc adressées à des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick provenant des deux sexes. La tranche d'âge touchait les personnes de plus de 15 ans, puisque les répondants devaient avoir l'âge minimum pour entrer sur le marché du travail. Autre caractéristique : ces sujets devaient être des employés dans une entreprise ou un établissement ou organisme de Moncton ou de Dieppe et ayant comme lieu de résidence le même territoire.

3.1.2.2. Instrument

3.1.2.2.1. Questionnaire

Notre principal instrument pour la cueillette des données a été le questionnaire en ligne, qui nous a permis de recruter 235 répondants. Toutefois, nous avons omis de l'étude près de 80 étudiants, puisque ceux-ci n'ont aucun emploi et habitent sur le campus ou à proximité. Cette participation aurait pu biaiser l'étude puisque le milieu de travail de l'étudiant et son environnement social sont fortement dominés par le français.

Le questionnaire était constitué de quatre sections (se reporter à l'annexe C). La première section a porté sur les réseaux sociaux en milieu familial ainsi que sur les liens de proximité, le milieu de travail, le milieu des loisirs et le milieu associatif. Nous nous

sommes concentrée sur la langue parlée dans ces réseaux. Dans la deuxième section, nous nous sommes limitée à la vitalité ethnolinguistique des individus par rapport à l'importance accordée au fait de communiquer en français et à leur exigence de recevoir des services et des produits culturels en français. Quant à l'importance accordée au fait de communiquer en français, nous avons cherché à déterminer l'importance que ces migrants accordent à la langue française dans leurs échanges avec la famille, les amis et les voisins et les collègues de travail. Le facteur de l'exigence d'avoir droit aux services et à des produits culturels en français a permis de déterminer si les migrants francophones demandent des services et des produits culturels dans cette langue dans leurs contacts avec des services gouvernementaux, dans leurs achats ou autrement. Ces deux parties comportaient des questions qui nous ont permis de comprendre à la fois le degré de l'usage de la langue ainsi que les réseaux sociaux qu'ils établissent après leur migration. La troisième section regroupait des questions sur les caractéristiques du profil linguistique, démographique et socioéconomique des répondants. Ce portrait des migrants francophones du nord de la province a servi aux fins du classement, mais aussi pour établir des liens avec les deux premières sections du questionnaire. Des questions ouvertes faisaient partie de la dernière section, laquelle portait sur l'avenir du français à Moncton et à Dieppe.

3.1.2.3. Procédure du questionnaire

En ce qui concerne le questionnaire, en ligne, il a permis aux répondants de mieux planifier leur temps pour y répondre en toute tranquillité. Nous nous sommes assurée de donner un code d'accès à chaque répondant pour éviter qu'il réponde une deuxième fois au questionnaire. Les répondants ont pu de la sorte interrompre à quelques moments que ce soit le processus de réponse et y revenir plus tard afin de le compléter. Étant donné l'intérêt suscité par les répondants, nous avons également diffusé sur le site Web les résultats de l'enquête afin qu'ils puissent les consulter.

Il convient de le répéter, nous avons communiqué avec les associations, les entreprises et les établissements ou organismes du territoire urbain à l'étude, afin que ceux-ci informent leurs membres ou leurs employés de l'existence de notre

questionnaire et de son importance pour notre étude. Nous nous sommes limitée aux organismes comptant au moins 20 employés puisque la liste des Ressources humaines Canada (2001) débutait par cette catégorie d'organismes.

Le questionnaire en ligne représente une technique très récente, aussi peu d'études y ont-elles été consacrées. Le site Internet Web fit_pro.com a été créé par Hardy et Scully (2002) pour aider les chercheurs à mieux utiliser le questionnaire en ligne. En plus de l'économie de coût, les données sont entrées et compilées automatiquement, facilitant ainsi leur saisie. Parmi les avantages supplémentaires qu'offre cette technique, mentionnons la facilité d'envoi lorsque le questionnaire est rempli, la possibilité de le remplir anonymement, la diminution des coûts de gestions et de déploiement et, enfin, la possibilité pour les répondants d'avoir accès aux résultats de l'étude sur le site Internet déjà utilisé.

Afin de procéder à une analyse plus efficace des données, nous avons surtout utilisé le logiciel SPSS, qui permet de présenter les données sous forme de statistiques, de tableaux et de graphiques (Long, 2003b).

3.1.2.4. Limite de la méthodologie

Nous nous sommes probablement limitée à une population cible. La diffusion du questionnaire s'est surtout faite à partir du Web, ce qui pu écarter des personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui se sentent moins à l'aise avec cette technologie. D'ailleurs, même si le questionnaire présente plusieurs avantages comparativement au format papier (section Procédure du questionnaire au Chapitre III), des améliorations auraient pu être apportés. Nous aurions pu, par exemple, effectuer une partie de l'enquête par téléphone afin de rejoindre ces personnes.

Toutefois, selon l'« Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages » de Statistique Canada, 56 % des Canadiens en 2003 ont accès à Internet¹⁶. De plus, 77 % des ménages canadiens comptant un diplôme universitaire sont branchés à Internet à la

¹⁶ Étant donné que le Grand Moncton n'est pas encore considéré comme l'une des régions métropolitaines de recensement (RMR) en 2001, nous ne pouvons avoir accès aux données sur l'utilisation d'Internet comparativement à la ville de Saint John qui est une RMR avec ses 122 678 habitants. Cependant, en 2003, le Grand Moncton est passé d'une agglomération de recensement (AR) à une région métropolitaine de recensement (RMR) (Statistique Canada, 2006a).

maison, ce qui peut expliquer pourquoi 70,8 % des répondants de notre étude ont fait des études universitaires.

Dans notre analyse, nous présentons les données relatives à l'année 2001 de Statistique Canada et non celles qui se rapportent à 2006. Étant donné que notre projet de recherche s'est terminé au début de l'année 2007, la plupart des données de 2006 n'étaient pas encore connues pour parfaire l'analyse. Les écarts entre l'échantillon et la population totale présentés dans la section des résultats peuvent donc changer.

Soulignons également que les réponses données à certaines questions du questionnaire n'ont pas été analysées. Après l'analyse des données, nous avons constaté que réponses étaient étrangères à notre question de recherche et n'apportaient aucun résultat concluant pour l'étude.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET ANALYSE

Nous présentons ici les résultats de l'étude qui se rapportent aux migrants francophones provenant du milieu rural du nord du Nouveau-Brunswick. Le chapitre se divise en deux parties et vise à interpréter les résultats obtenus à notre enquête. Après avoir dressé un portrait des données comprenant le profil personnel des répondants, leurs réseaux sociaux et la vitalité ethno linguistique, nous avons croisé certaines de ces données afin de répondre à la question de savoir si les réseaux sociaux de la population à l'étude peuvent jouer un rôle à l'égard de la vitalité ethno linguistique du territoire urbain de Moncton-Dieppe.

4.1. Présentation descriptive des profils des participants

Les données descriptives fournissent des informations sur chacune des variables individuellement. Or, ce ne sont pas des résultats d'analyse statistique comparative (Long, 2003a).

4.1.1. Profil personnel¹⁷ des répondants

Il est important de décrire la population à l'étude afin de démontrer et d'assurer la représentativité de l'échantillon (Angers, 2000; Beaud, 2003). À l'instar de plusieurs études consacrées aux communautés francophones (Beaudin et Forgues, 2005; Lefebvre, 2005; O'Keefe, 2001), nous nous sommes attardée au profil linguistique (la langue maternelle, la langue parlée régulièrement à la maison et la langue parlée au travail), au profil démographique, à la provenance géographique et au profil socioéconomique. À

¹⁷ Il est à noter que les données du profil personnel (linguistique, démographique et socio-économique) des répondants au questionnaire proviennent du territoire urbain de Moncton-Dieppe alors que celles de la population totale proviennent du Grand Moncton.

des fins de représentativité, nous allons mettre nos données en perspective avec les données publiées par¹⁸ de Statistique Canada.

4.1.1.1. Profil linguistique des répondants

En ce qui a trait au profil linguistique, 97,0 % des répondants ont déclaré que le français était leur langue maternelle (tableau 6).

S'il faut indiquer la langue maternelle des répondants, il reste que c'est la langue d'usage – langue parlée régulièrement à la maison – qui est révélatrice, puisqu'on peut constater du même coup le taux d'assimilation net¹⁹ (Castonguay, 2002). Il est important de présenter la langue d'usage puisqu'elle permettra de comprendre l'environnement linguistique dans lequel sont élevés les enfants (Monière, 2003), lesquels représentent la génération future. De plus, la langue parlée régulièrement à la maison et la langue parlée au travail ont permis de préciser considérablement la notion de la langue parlée dans le dernier recensement canadien (Langlois et Gilbert, 2006).

Pour ce qui est du Grand Moncton en 2001, 79,0 % des 38 700 francophones parlent le français à la maison (tableau 6). Par ailleurs, l'échantillon de notre étude comprend 87,2 % des répondants dont le français est la langue principale parlée à la maison. Toutefois, une proportion des répondants parlent uniquement l'anglais à la maison, et 3,4 et 9,4 % parlent autant l'anglais que le français. Ces derniers pourcentages proviennent de couples exogames francophones-anglophones, qui composent 11,8 % de l'échantillon. Même si 5,8 % des répondants disent envoyer leurs enfants à l'école de langue anglaise, le français fait malgré tout partie intégrante de la langue parlée à la maison. La langue d'usage étant liée aux comportements linguistiques (Castonguay, 2002), on peut en déduire que, étant donné que les répondants de notre étude parlent très peu l'anglais à la maison, le risque d'assimilation paraît faible, du moins à l'échelle d'une seule génération. D'ailleurs, certaines études, dont celle de

¹⁸ Les variables croisées pour la région urbaine de Moncton ne sont pas toutes communiquées au public. C'est la raison pour laquelle certaines données des tableaux sont présentées sous forme de pourcentages, puisqu'elles sont tirées du rapport de Lefebvre (2005).

¹⁹ « Il est préférable de mesurer directement l'assimilation d'une minorité donnée au moyen de son taux d'assimilation net (TAN), égal au déficit de son effectif selon la langue d'usage en regard de son effectif selon la langue maternelle divisé par ce dernier » (Castonguay, 2002 : 372).

Castonguay (2000), constatent la même tendance que dans les années 1990, période au cours de laquelle le taux d'assimilation est à la baisse au Nouveau-Brunswick.

Il est essentiel aussi de pouvoir présenter la langue parlée au travail : elle permet le rayonnement de la langue française en milieu minoritaire (Durand, 2004) et constitue un indice significatif de la vitalité ethnolinguistique (Beaudin et Forgues, 2005). Des 24 655 travailleurs francophones du Grand Moncton, seulement 41,3 % affirment parler régulièrement le français au travail (Statistique Canada, 2001) (tableau 6). En revanche, notre échantillon diffère à cet égard, 50,1 % des répondants déclarant parler français au travail. Notons, toutefois, que le milieu de travail désigne dans notre étude les relations avec les patrons, les collègues et les clients. Si nous joignons à ce pourcentage les patrons et les collègues, 71,5 % des répondants parlent français avec les employeurs et les employés. On note une dynamique différente avec les clients : seulement 32,3 % des répondants parlent français avec la clientèle.

Le tableau 6 montre un écart considérable de 30,2 % pour l'usage du français au travail entre l'échantillon qui est surreprésenté et la population de langue maternelle française. L'une des raisons pour lesquelles le français obtient un pourcentage élevé chez les patrons et les collègues serait que le tiers des répondants travaillent dans les secteurs de la santé et de l'enseignement où les établissements et organismes sont officiellement bilingues à Moncton²⁰. Dans certains cas²¹, des lois y imposent le bilinguisme comparativement aux autres secteurs.

En ce qui a trait aux clients, l'une des raisons pour lesquelles les échanges et la communication avec eux se font surtout en anglais est qu'ils peuvent habiter ailleurs en province et au pays, étant majoritairement anglais, et sans oublier la région de Moncton, qui est majoritairement anglophone. De même, les commerces et les restaurants sont appelés à servir une clientèle anglophone (Durand, 2004). Il y a aussi les centres d'appels, qui s'installent de plus en plus dans la région urbaine de Moncton, et qui servent tout le pays (Polèse et Shearmur, 2002), et dont la population est majoritairement anglophone.

²⁰ C'est à l'aide des codes postaux que nous avons conclu que le tiers des répondants travaillent à l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont, à l'Université de Moncton et au Collège communautaire de Dieppe.

²¹ Puisque certains établissements d'enseignement, tels que l'Université de Moncton et les écoles de langue française peuvent engager des employés unilingues français.

Tableau 6. Renseignements linguistiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)

Caractéristiques linguistiques	Échantillon (2006)		Population du Grand Moncton (Statistique Canada, 2001)		Écart (%)
	N	%	N	%	
Langue maternelle	235 répondants		Population totale (114 365)		
Français	228	97,0	38 710	33,8	63,2
Anglais	0	0,0	74 450	65,1	- 65,1
Anglais et français	7	3,0	1 205	1,1	1,9
Langue parlée régulièrement à la maison	235 répondants		Population de langue maternelle française (38 700)		
Français	205	87,2	30 565	79,0	8,2
Anglais	8	3,4	7 255	18,7	- 15,3
Anglais et français	22	9,4	880	2,3	7,1
Langue parlée au travail*	235 répondants		Population de langue maternelle française (24 655)		
Français	168	71,5	10 185	41,3	30,2
Anglais	25	10,6	11 740	47,6	- 37,0
Anglais et français	42	17,9	2 730	11,1	6,8

* Échantillon : comprend la langue parlée avec les patrons et les collègues.

4.1.1.2. Profil démographique des répondants

Nous comparerons le sexe, l'âge et la provenance géographique de la population par rapport à l'échantillon. Nous allons présenter les données sur l'état matrimonial et le nombre d'enfants des répondants.

Notre échantillon se compose de 60,4 % de femmes et de 39,6 % d'hommes (tableau 7). Le groupe féminin est légèrement surreprésenté par rapport à la population. Il n'en demeure pas moins que l'échantillon reste malgré tout assez proche puisque 52,0 % des francophones du Grand Moncton sont des femmes.

Pour ce qui est de l'âge des francophones du Grand Moncton, ceux qui ont entre 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans sont estimés représenter respectivement à 16,6,

20,2 et 19,1 % (Statistique Canada, 2001) (tableau 7). L'échantillon est moins représentatif que pour la tranche d'âge dominante de 25 à 34 ans, dont le pourcentage est de 44,2 %. Néanmoins, 17,0 % des répondants composent la tranche d'âge de 35 à 44 ans et 12,8 %, celle de 45 à 54 ans.

S'agissant de l'état matrimonial des migrants francophones de l'étude, 35,7 % sont mariés ; ils sont suivis de près par les célibataires (33,2 %). De plus, un nombre assez élevé des 235 répondants (62,5 %) n'ont pas d'enfants. La majorité des répondants qui déclarent avoir des enfants n'en ont qu'un seul (15,7 %) ou deux (16,7 %). Le taux de natalité des francophones au Canada est faible (Beaudin et Landry, 2003; Castonguay, 2002). Ce constat se traduit dans les résultats de notre étude, qui montre que la majorité des répondants n'ont pas d'enfants.

Quant à leur provenance géographique, la majorité des migrants francophones qui ont répondu au questionnaire proviennent des comtés de Gloucester (59,6 %), de Restigouche (16,6 %) et de Madawaska (14,9 %) (tableau 8). Pour ce qui est des comtés de Victoria et de Northumberland, peu de gens ont répondu au questionnaire, soit 5,1 et 3,8 % respectivement, peut-être parce que dans les recensements de Statistique Canada (2001), les comtés de Victoria et de Northumberland comprennent peu de francophones comparativement aux autres comtés (tableau 8).

Afin de justifier la raison pour laquelle autant de répondants proviennent du comté de Gloucester, nous avons consulté l'étude réalisée par Cao, Chouinard et Dehoorne (2005). Ces auteurs utilisent la technique de l'analyse centrographique, qui permet de reproduire l'évolution de la répartition géographique de la population francophone du Nouveau-Brunswick afin d'illustrer les dynamiques migratoires de 1961 à 2001. Ils concluent qu'en 1981 la population francophone (voir la Carte 2 à l'annexe A) se situait plus vers le Nord-Est, ce qui s'explique par la forte présence de l'industrie de la pêche dans les années 1980. Toutefois, en 2001, on remarque une proportion considérable au Sud-Est, ce qui expliquerait la migration du Nord vers le Sud, plus précisément du Nord-Est vers le Sud-Est où les emplois se regroupent dans le secteur des services.

De plus, nous avons voulu connaître les raisons pour lesquelles ces migrants ont quitté leur région natale pour venir s'installer à Moncton ou à Dieppe : 26,8 % des

répondants ont migré pour les études²², 32,8 %, pour le travail, et 21,3 %, pour les études et le travail. Certaines études (Beaudin et Landry, 2003; Looker, 2001; Polèse et Shearmur, 2002) montrent également que les gens ont tendance à quitter leur région natale pour des raisons économiques, plus précisément pour trouver un emploi.

²² À la suite de leurs études postsecondaires dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe, les répondants ont choisi de s'établir dans cette région.

Tableau 7. Renseignements démographiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)

Caractéristiques démographiques	Échantillon (2006)		Population du Grand Moncton (Statistique Canada, 2001)		Écart (%)
	N	%	N	%	
Genre	235 répondants		Population de langue maternelle française (38 710)		
Femme	142	60,4	20 145	52,0	8,4
Homme	93	39,6	18 565	48,0	- 8,4
Âge	235 répondants		Population de langue maternelle française (33 740)		
15-19	1	0,4	2 225	6,6	- 6,2
20-24	38	16,2	3 520	10,4	5,7
25-34	104	44,2	5 595	16,6	27,6
35-44	40	17,0	6 825	20,2	- 3,2
45-54	30	12,8	6 460	19,2	- 6,4
55-64	15	6,4	3 885	11,5	- 5,1
65 +	7	3,0	5 230	15,5	- 12,5
État matrimonial	235 répondants		Population totale (97 995)		
Célibataire	78	33,2	32 695	33,4	- 0,2
Veuf ou veuve	0	0,0	6 055	6,2	- 6,2
Divorcé ou divorcée	10	4,3	6 770	6,9	- 2,6
Séparé ou séparée	10	4,3	3 580	3,6	0,7
Marié ou mariée	84	35,7	48 895	49,9	- 14,2
Conjoint ou conjointe de fait	53	22,5	N/D*	N/D	N/D

* N/D signifie qu'un élément d'information n'est pas disponible.

Tableau 8. Renseignements démographiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population des cinq comtés à l'étude du nord du Nouveau-Brunswick (2001)

Comtés	Principales villes/ Principaux villages	Échantillon (2006) (235 répondants)		Cinq comtés à l'étude (Statistique Canada, 2001) (145 915 francophones)		Écart (%)
		N	%	N	%	
Victoria		12	5,1	8 905	6,1	- 1,0
	Grand-Sault	7	3,0	4 800	3,3	- 0,3
Madawaska		35	14,9	32 735	22,4	- 7,5
	Edmundston	18	7,6	15 715	10,8	- 3,2
Restigouche		39	16,6	22 300	15,3	1,3
	Campbellton	7	3,0	3 905	2,7	0,3
	Dalhousie	3	1,3	1 750	1,2	0,1
	Saint-Quentin	9	3,8	2 200	1,5	2,3
Gloucester		140	59,6	68 440	46,9	12,7
	Bathurst	8	3,4	6 205	4,2	- 0,8
	Beresford	7	3,0	3 575	2,4	0,6
	Caraquet	11	4,7	4 255	2,9	1,8
	Lamèque	9	3,8	1 480	1,0	2,8
	Shippagan	9	3,8	2 675	1,8	2,0
	Tracadie-Sheila	23	9,8	4 380	3,0	6,8
Northumberland		9	3,8	13 535	9,3	- 5,5
	Neguac	2	0,8	1 525	1,0	- 0,2

4.1.1.3. Profil socioéconomique des répondants

Étant donné l'accessibilité restreinte gratuite des données de Statistique Canada, nous présenterons les données socioéconomiques de l'échantillon (2006) par rapport aux données de 2001 de l'étude de Lefebvre (2005).

Dans le secteur de l'éducation, pour la population générale du Grand Moncton, 30,0 % des francophones possèdent une formation universitaire, 22,0 % ont une formation collégiale, 36,0 % sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires et 12,0 %

n'ont pas de diplôme. Parmi notre échantillon, 70,6 % des répondants ont fait des études universitaires, 21,7 % des études collégiales, 7,7 % ont obtenu leur diplôme secondaire et aucun répondant n'est pas scolarisé. Ces résultats indiquent que les migrants de l'étude ont une scolarité élevée. En effet, selon Beaudin et Boudreau (1994), Beaudin et Forgues (2005) et Desjardins (2005), plus la scolarité est élevée, plus les personnes sont mobiles.

Sur le plan de l'activité, la population totale francophone active de 15 ans et plus du Grand Moncton travaillant dans l'industrie productrice de biens est approximativement de 14,0 % : 25,0 % travaillent dans l'industrie dynamique; 31,0 %, dans le secteur public, et 30,0 %, dans d'autres services. Pour notre échantillon, 23,1 % des répondants travaillent dans d'autres industries que les choix donnés lors du questionnaire; 3,7 % des répondants travaillent dans l'industrie productrice de biens, alors que l'industrie dynamique et le secteur public comptent pour respectivement 34,3 et 38,9 % de l'échantillon. Le tableau 10 indique que les secteurs d'activité des affaires et de la santé dominent notre échantillon avec 21,7 % pour les affaires, les finances et l'administration et 15,7 % pour les soins de santé en enseignement. Soulignons, toutefois, selon les auteurs Cao et Dehoorne (2002) ainsi que Higgins et Breau (1993), que ces secteurs ont dominé et dominent encore le monde du travail dans la région urbaine de Moncton.

En ce qui a trait au revenu²³ de la population francophone du Grand Moncton, 7,0 % reçoivent un salaire de 60 000 \$ et plus par année, 26,0 %, entre 30 000 et 59 000 \$, 63,0 % gagnent moins de 30 000 \$ et 4,0 % sont sans revenu. Pour notre étude, 23,7 % des répondants reçoivent un salaire de 55 000 \$ et plus par année avant impôt, 26,1 %, de 40 000 à 54 999 \$, 31,9 %, de 25 000 à 39 999 \$, et 18,3 % reçoivent un salaire inférieur à 24 999 \$.

L'ensemble du Nouveau-Brunswick a un taux de chômage de 12,5 %, ce taux variant de 11,0 à 21,0 % pour le nord de la province. Les comtés de Victoria et de Gloucester présentent un taux de chômage élevé, avec 21,0 et 17,0 % respectivement. En ce sens, c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles il y a autant de migrants

²³ Nous avons comparé les données de l'échantillon par rapport aux données du rapport Lefebvre (2005). Nous n'avons pas accès aux données de Statistique Canada.

francophones en provenance du comté de Gloucester comparativement aux autres comtés.

Tableau 9. Renseignements socioéconomiques sur l'échantillon (2006) du questionnaire en relation avec la population du Grand Moncton (2001)

Caractéristiques socioéconomiques	Échantillon (2006)		Population du Grand Moncton (Lefebvre, 2005)	Écart (%)	
	N	%	%		
Niveau de scolarité		100 %	Population de langue maternelle française (100 %)		
Aucune scolarité	0	0,0	12,0	- 12,0	
Études secondaires	18	7,7	36,0	- 28,3	
Études collégiales	51	21,7	22,0	- 0,3	
Études universitaires		70,6	30,0	40,6	
- Certificat	14	6,0	N/D*	N/D	
- Baccalauréat	100	42,5	N/D	N/D	
- Maîtrise	44	18,7	N/D	N/D	
- Doctorat	8	3,4	N/D	N/D	
Secteur d'activité		100 %	Population de langue maternelle française (100 %)		
Industrie productrice de biens	9	3,7	14,0	- 10,3	
Industrie dynamique	81	34,3	25,0	9,3	
Secteur public	91	38,9	31,0	7,9	
Autres services	54	23,1	30,0	- 6,9	
Revenu brut		100 %	Population de langue maternelle française (100 %)		
Moins de 24 999 \$	43	18,3	Sans revenu	4,0	N/D
25 000 – 39 999 \$	75	31,9	Moins de		N/D
40 000 – 54 999 \$	61	26,1	30 000 \$	63,0	N/D
55 000 – 69 999 \$	31	13,2	30 000 –	26,0	N/D
70 000 – 84 999 \$	13	5,5	59 999 \$		N/D
85 000 – 99 999 \$	6	2,5	60 000 \$	7,0	N/D
Plus de 100 000 \$	6	2,5	et plus		N/D

* N/D signifie qu'un élément d'information n'est pas disponible.

**Tableau 10. Profil socioéconomique des répondants
– Secteur d'activité (2006)**

Secteur d'activité	N	%
Affaires, finances et administration	51	21,7
Agriculture et autres industries axées sur les ressources	2	0,8
Arts, culture, sports et loisirs	10	4,2
Commerce de gros et de détail	1	0,4
Finances et services immobiliers	6	2,5
Gestion	9	3,8
Industries de la fabrication et de la construction	5	2,1
Métier, transport et machinerie	4	1,7
Professions propres et secteur primaire	2	0,9
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	7	3,1
Sciences sociales, administration publique et religion	28	11,9
Services commerciaux	1	0,4
Soins de santé et enseignement	37	15,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0,0
Ventes et services	18	7,7
Autres	54	23,1
Total	235	100

4.1.2. Profil personnel des participants au groupe de discussion

Le groupe de discussion se composait autant de femmes que d'hommes et le français était la langue maternelle de tous les participants. Tous habitent le territoire urbain de Moncton-Dieppe depuis au moins six ans. Dans une proportion semblable à l'échantillon du questionnaire, deux participants âgés dans la vingtaine, deux dans la trentaine, alors qu'une seule est dans la cinquantaine et une autre, dans la soixantaine. Leur provenance géographique est variée : trois d'entre eux proviennent du comté de Gloucester, deux, du comté de Madawaska, et un, du comté de Restigouche. De plus, trois participants proviennent du milieu institutionnel et trois, du milieu associatif.

4.2. Réseaux sociaux

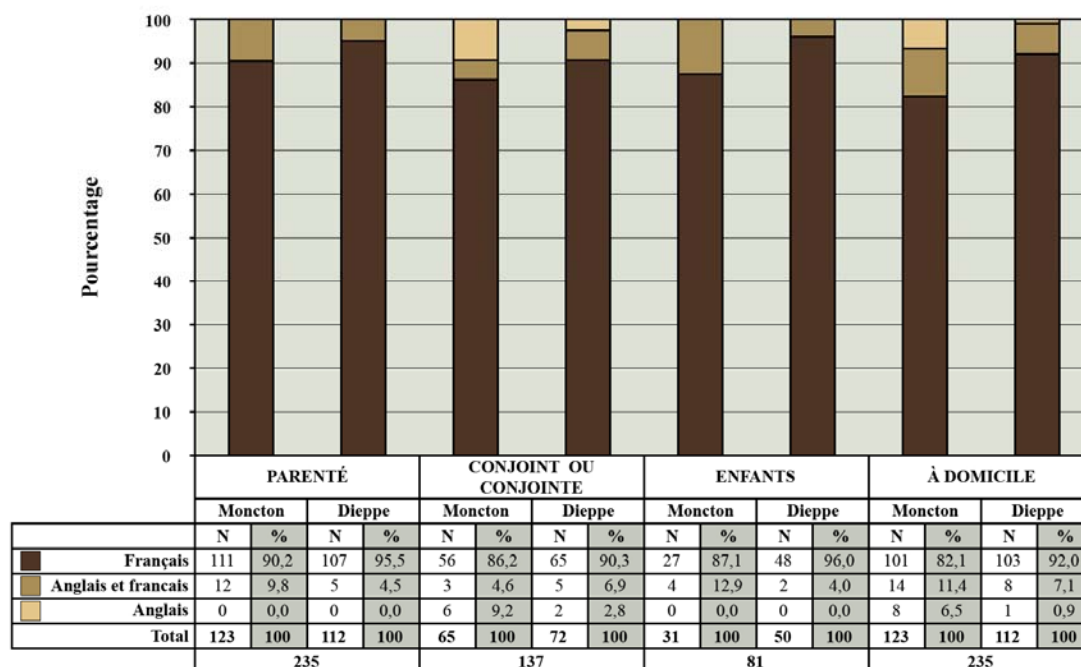
Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons étudié la langue d'usage dans différents réseaux (figures 1, 2, 3 et 4). Nous avons posé aux répondants la question suivante : « En général, lorsque vous parlez avec les personnes suivantes, vous le faites

en français, en anglais ou dans les deux langues ? », et ce, pour chacun des réseaux. Le choix des réponses a été basé sur une échelle de Likert, soit débutant par *Uniquement en français*, *Souvent en français* passant à *Dans les deux langues* allant jusqu'à *Souvent en anglais* et *Uniquement en anglais*. Afin de choisir nos catégories de réponses, nous nous sommes inspirée de l'étude de Deveau (2001) consacrée aux régions acadiennes en situation minoritaire de la Nouvelle-Écosse et de la question de la langue dans les écoles. Afin de simplifier les résultats, nous présentons quatre graphiques où nous avons groupé *Uniquement français* et *Souvent français* ainsi qu'*Uniquement en anglais* et *Souvent en anglais* pour former les réseaux francophones et les réseaux anglophones respectivement. Nous avons également distingué les lieux des répondants (Moncton ou Dieppe) uniquement pour les figures 1 à 4 puisqu'il y aurait, semble-t-il, une différence entre les répondants des deux villes. La moitié des répondants habitent Moncton, soit 53,2 %, ville à forte majorité anglophone, alors que 46,8 % habitent la ville majoritairement francophone de Dieppe.

D'après les données de notre étude, la majorité des répondants parlent le plus souvent le français dans le réseau familial. En effet, 89,9 % d'entre eux ont le français comme principale langue d'usage dans ce milieu, comprenant les liens avec la parenté, le conjoint ou la conjointe, les enfants et au à la maison (figure 1). Notons, toutefois, qu'il semble y avoir une légère différence entre les répondants de Moncton et ceux de Dieppe. Pour chaque lien, les répondants parlent davantage le français à Dieppe, la proportion variant de 90,3 à 96,0 %, tandis que, pour Moncton, les répondants parlant le français, variant entre 82,1 et 90,2 %.

Nous avons aussi noté qu'il y a plus de répondants de la ville de Dieppe qui ont un conjoint ou une conjointe (52,6 %) et des enfants (61,7 %) comparativement à la ville de Moncton (47,4 % ont un conjoint ou une conjointe et 38,3 % ont des enfants). Pourtant, il y a autant de répondants en provenance de la ville de Moncton que de la ville de Dieppe. Par conséquent, si les répondants de Dieppe, selon notre étude, ont plus d'enfants que ceux de Moncton et que Dieppe est une ville à forte majorité francophone, pareille situation ne peut-elle pas être favorable à l'avenir de la francophonie de Dieppe ? Voilà une piste de recherches fécondes pour les chercheurs et les chercheuses.

Figure 1. Réseaux et usage de la langue en milieu familial selon le lieu de résidence

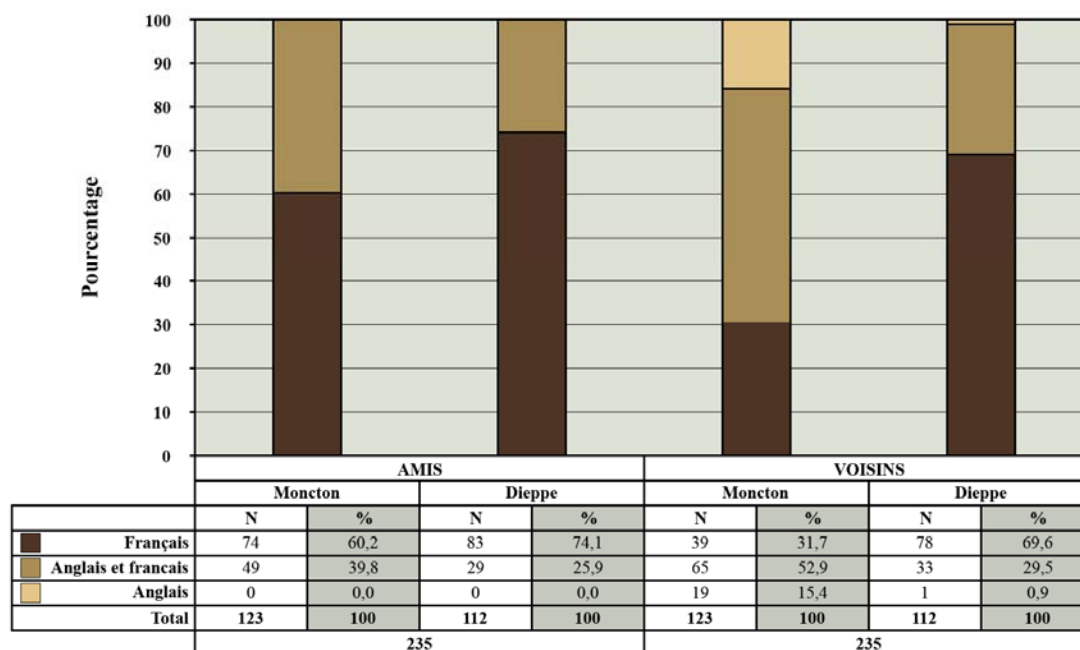


La prédominance du français ne semble toutefois pas aussi significative pour les liens de proximité, dont les liens avec les amis et avec les voisins. En effet, l'influence du milieu anglophone serait perceptible dans les liens d'amitié et de voisinage, qui oscillent entre les réseaux francophones et les réseaux bilingues (figure 2). À propos des liens d'amitié, un écart considérable sépare les réseaux francophones et les réseaux bilingues. En effet, 74,1 % des répondants de Dieppe parlent le français avec leurs amis, tandis que seulement 25,9 % parlent autant l'anglais que le français, soit un écart de 48,2 %. Pour Moncton, l'écart est moins important puisque seulement 20,4 % séparent les réseaux français (60,2 %) et les réseaux bilingues (39,8 %).

En ce qui concerne les réseaux de voisinage pour les répondants de Dieppe, l'écart est de 40,1 % entre les réseaux francophones, étant majoritaires, et les réseaux bilingues. Toutefois, les répondants de Moncton semblent favoriser les réseaux bilingues, puisque 31,7 % parlent le français avec leurs voisins et 52,9 % parlent autant l'anglais que le français.

Selon les données de notre étude, seulement 46,4 % des répondants habitant Moncton disent que leur quartier peut quand même inciter la population francophone à venir s’y installer. En comparaison, les répondants vivant à Dieppe soutiennent, dans une proportion de 86,4 %, que leur quartier peut influencer la population francophone à venir y habiter. Également, 74,5 % des répondants de Dieppe déclarent que la langue du quartier a influencé le choix de leur domicile; cette proportion chute à seulement 13,6 % pour ceux de Moncton. Il est permis d’affirmer que la raison pour laquelle les répondants ont choisi de s’établir à Dieppe a surtout été motivée par la langue du quartier. Tandis que ceux de Moncton ont pu être encouragés par des raisons économiques d’accès à la propriété, plusieurs répondants ayant déclaré s’être affirmé qu’ils s’être établis dans cette ville parce que les terrains et les maisons sont moins dispendieux.

Figure 2. Réseaux et usage de la langue avec les liens de proximité selon le lieu de résidence

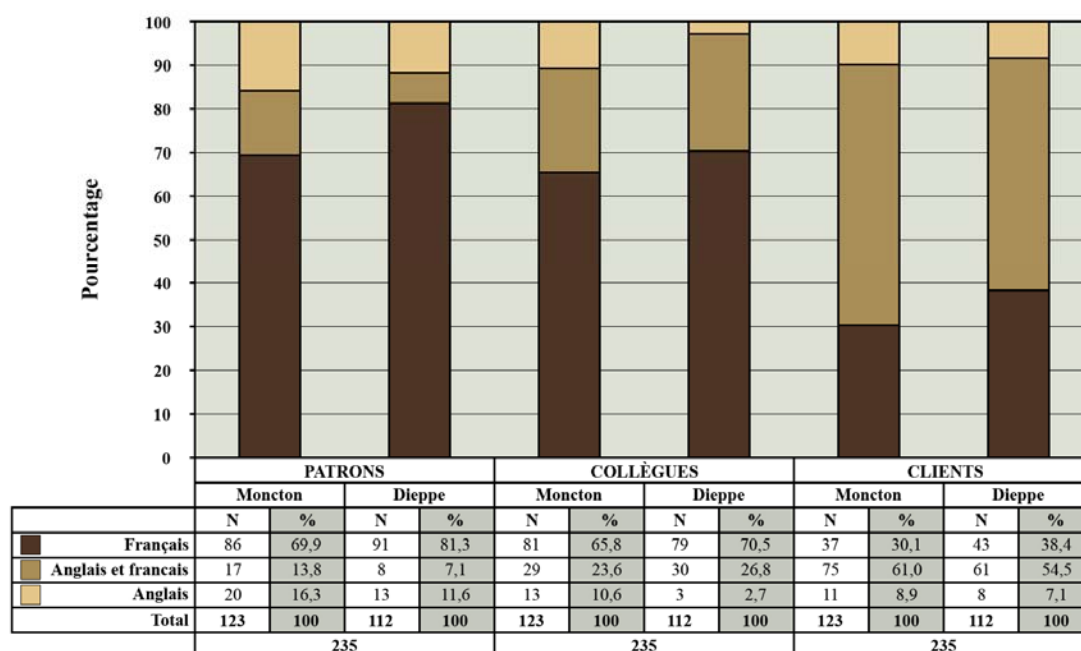


Quant au milieu de travail, nous avons étudié les réseaux avec les patrons, les collègues et les clients. La majorité des répondants, soit 80,3 % de notre échantillon, travaillent à Moncton. Pour ce qui est des réseaux avec les patrons et les collègues, les répondants de Dieppe seraient davantage portés à parler le français, le pourcentage

étant de 81,3 et de 70,5 % respectivement (figure 3). Cependant, en ce qui a trait à la langue d'usage avec les clients, 38,4 % des répondants de Dieppe parlent le plus souvent le français avec la clientèle (figure 3). Même si les répondants de Moncton ont des liens majoritairement français avec les patrons (69,9 %) et les collègues (65,8 %), les pourcentages sont moins élevés si on les compare à ceux de Dieppe. En somme, il apparaît que la majorité des répondants de notre étude parlent le français dans leur milieu de travail, moyenne qui se trouve toutefois diminuée par la langue d'usage avec la clientèle.

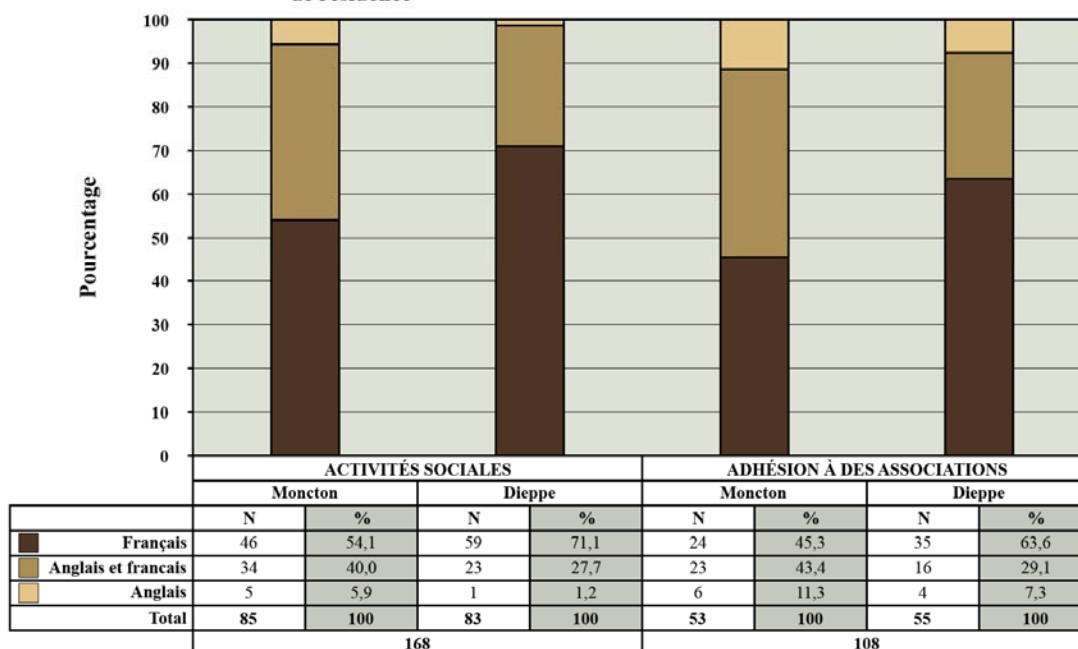
Nous leur avons demandé aussi s'ils croyaient que leur entreprise ou leur établissement ou organisme pouvait aider à maintenir l'usage de la langue française sur le territoire urbain à l'étude. À cet égard, 82,4 % des répondants travaillant à Moncton et 90,5 % travaillant à Dieppe déclarent que leur entreprise ou leur établissement ou organisme peut contribuer au fait français à Moncton-Dieppe. De plus, nous leur avons demandé s'ils pensaient que leur entreprise ou leur établissement ou organisme pouvait inciter la population francophone à migrer vers les villes de Moncton et Dieppe. 72,5 % des répondants travaillant à Moncton et 64,3 % travaillant à Dieppe ont répondu par l'affirmative. Nous nous devons de souligner que les migrants francophones de notre échantillon travaillent dans des milieux majoritairement français et que leur entreprise ou leur établissement ou organisme pourrait peut-être aider à l'avenir du français à Moncton et à Dieppe.

Figure 3. Réseaux et usage de la langue en milieu de travail selon le lieu de résidence



Les réseaux de loisirs, comprenant les activités sociales et l'adhésion à des associations, sont encore dominés par des liens francophones, mais les liens bilingues obtiennent tout de même un pourcentage élevé variant de 27,7 à 43,4 % (figure 4). Nous notons aussi, comme pour les réseaux précédents, que les réseaux français seraient plus importants pour les répondants de Dieppe que pour ceux de Moncton. Depuis les dix dernières années, il y a eu une augmentation des associations francophones au Nouveau-Brunswick, mais également dans la région urbaine de Moncton (Allain, 2001; Cao et Dehoorne, 2002). D'ailleurs, la ville de Moncton accueille 77,7 % des répondants comme lieu de rencontre de leur association.

Figure 4. Réseaux et usage de la langue en milieu associatif et de loisirs selon le lieu de résidence



En somme, compte tenu de l'ensemble de ces données, il apparaît que tous les réseaux sont dominés par la langue française. Certains oscillent malgré tout parmi les réseaux bilingues, tels que les réseaux de voisinage, les réseaux avec les clients et les réseaux d'adhésion à des associations. Les réseaux anglophones seraient peu présents pour les migrants francophones de notre étude. Les figures 1, 2, 3 et 4 montrent que les répondants en provenance de Dieppe semblent compter sur plus de réseaux français que ceux qui proviennent de Moncton, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le nombre de francophones étant plus élevé à Dieppe, il est plus facile de vivre en français.

D'après les participants au groupe de discussion de l'étude, les résultats concernant les réseaux sociaux de notre étude correspondent à leurs perceptions. Certains sont un peu surpris du taux élevé des répondants au questionnaire qui parlent le français en milieu de travail. Un participant a toutefois mentionné que c'est moins surprenant quand on tient compte du fait que l'échantillon est bien scolarisé. Ces gens auront probablement tendance à vouloir travailler dans des établissements ou organismes, tel que, l'Université de Moncton, le Collège communautaire de Dieppe, la Société Radio-Canada Atlantique, Pêches et Océans Canada et l'Hôpital régional Dr-

Georges-L.-Dumont. Ce sont des milieux où il est plus facile de développer des liens professionnels en français. En ce qui concerne le faible pourcentage des liens français avec la clientèle (38,4 %), un participant du groupe de discussion estime que cette situation correspond à la répartition linguistique de Moncton-Dieppe.

4.3. Vitalité ethnolinguistique et avenir du français

Les données sur la vitalité ethnolinguistique portent sur l'importance accordée au fait de communiquer en français ; les réponses sont basées sur une échelle allant de *Très important*, *Important*, *Peu important* à *Sans importance*. Quant à l'exigence demandée par les répondants pour obtenir des services et des produits culturels en français, y compris les achats, les services privés et publics, les médias et les loisirs, elle est mesurée à l'aide d'une échelle allant de *Toujours*, *Souvent*, *Quelques fois* à *Jamais*. Ces deux échelles sont une progression entre les valeurs (Long, 2003a). Dans nos choix de catégories, il y avait aussi *Ne s'applique pas*.

Il apparaît que la plupart des migrants francophones de notre étude accordent une importance particulière au fait de parler français dans leurs contacts avec les réseaux. Entre autres, le fait de communiquer en français en milieu familial (où nous avons combiné la parenté, le conjoint ou la conjointe et les enfants) est *Très important* pour 82,9 % des répondants (figure 5). Lorsque nous avons comparé les répondants en provenance de Dieppe et ceux provenant de Moncton, nous avons constaté une différence. En effet, 85,3 % des répondants de Dieppe trouvent *Très important* de communiquer en français en milieu familial contre 80,2 % pour les répondants de Moncton.

L'importance accordée au fait de communiquer en français pour les réseaux d'amitié et de voisinage, formant les liens de proximité, sont dominés par la catégorie *Très important* (41,4 %) et *Important* (28,5 %) (figure 5). De plus, lors de la comparaison entre les répondants de Dieppe (48,6 %) et ceux de Moncton (34,9 %), nous remarquons qu'un écart de 13,7 % existé pour la catégorie de réponse *Très important*.

Pour sa part, le milieu de travail se compare aux autres réseaux puisque 51,7 % trouvent *Très important* le fait de communiquer en français avec les patrons et les

collègues, ces deux réseaux étant groupés (figure 6). En retour, 34,9 % des répondants trouvent *Très important* le fait de communiquer en français avec les clients. Ici, il ne semble pas y avoir de différence significative entre les répondants en provenance de Dieppe et ceux qui proviennent de Moncton.

Il en est de même pour le domaine des loisirs comportant les activités sociales et l'adhésion à des associations : lorsque nous les joignons, 40,8 % trouvent estiment que c'est *Très important* de communiquer en français, 32,9 % disent que c'est *Important* et 17,4 % estiment que c'est *Peu important* (figure 6). Il ne semble pas y avoir de différence significative entre les répondants de Dieppe et ceux de Moncton.

Figure 5. Importance accordée par les francophones au fait de communiquer en français dans les réseaux sociaux

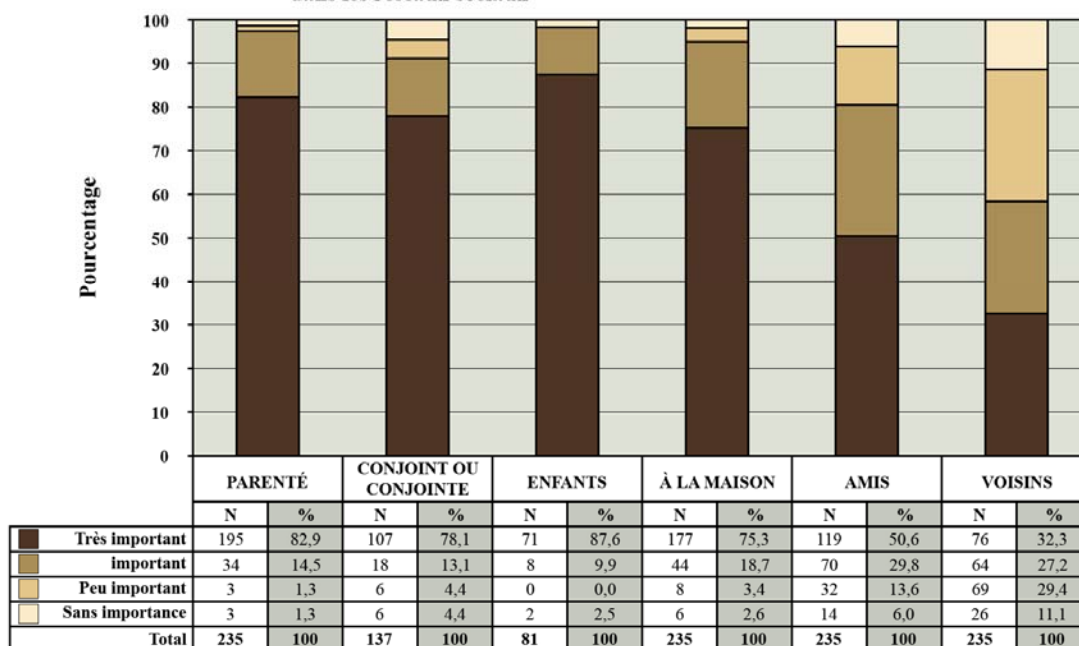
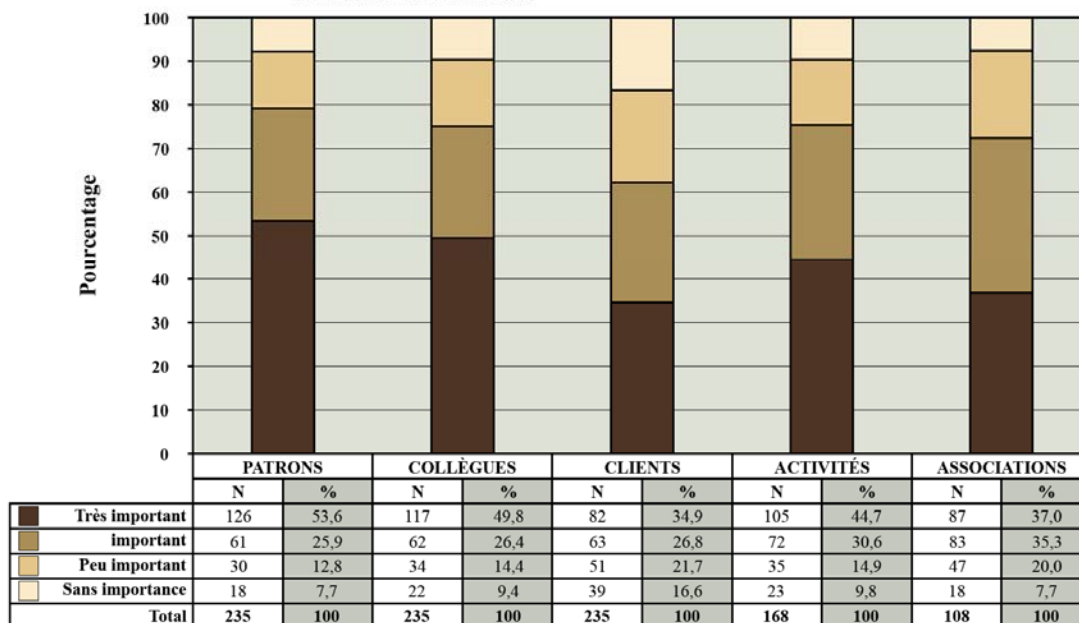


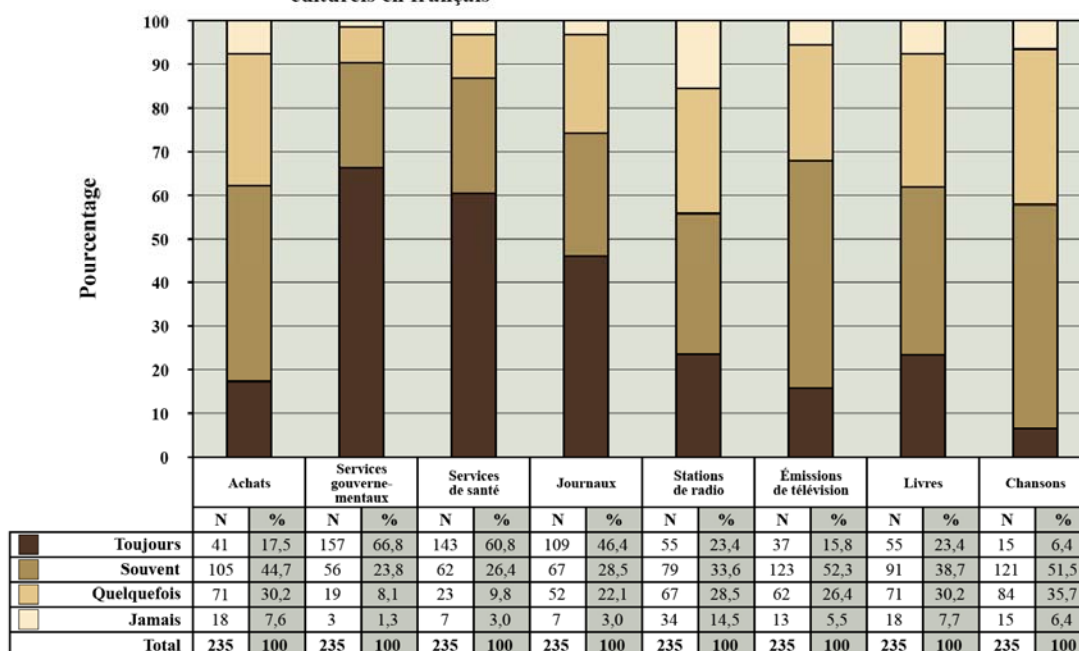
Figure 6. Importance accordée par les francophones au fait de communiquer en français dans les réseaux sociaux



Quant à la deuxième section de la vitalité ethnolinguistique portant sur l'exigence de demander et d'obtenir des services et des produits culturels en français, la majorité des migrants francophones de notre étude l'exigent *Souvent* (37,4 %). Nous remarquons, toutefois, que, pour les services gouvernementaux et les services de santé, 63,8 % des répondants réclament *Toujours* des services en français (figure 7). Ces deux secteurs peuvent et doivent offrir des services bilingues, donc en français (Durand, 2004). Cependant, on exige peu le français dans l'utilisation des autres services et produits culturels puisque 22,1 % des répondants demandent *Toujours* des services et des produits culturels en français. Ces résultats pourront étonner, vu que les produits culturels que l'on trouve dans le Grand Moncton (journaux, livres, revues, cartes d'anniversaire et films) sont surtout des produits en anglais (Lefebvre, 2005). Nous avons également procédé à des analyses afin de comparer les répondants de la ville de Moncton et ceux de la ville de Dieppe, mais il ne semble pas y avoir de différence significative.

Les participants au groupe de discussion estiment qu'il existe très peu de services en français lorsqu'ils font divers achats, surtout à la Place Champlain²⁴, à Dieppe. Le temps d'attente pour obtenir des services en français constitue un autre facteur qui explique le faible pourcentage de répondants qui exigent un certain nombre de services en français. Un participant le dit en ces termes : « On le reconnaît, ça prend une éternité à avoir un service en français ». Cependant, les participants font observer qu'un faible pourcentage des répondants disent ne jamais demander de services et de produits culturels en français. Certains pensent que la majorité des gens autour d'eux demandent souvent ou quelquefois des services et des produits culturels en français.

Figure 7. Exigence pour les francophones d'avoir droit aux services et aux produits culturels en français



L'avenir du français pour les villes de Moncton et de Dieppe, thème représentant la troisième partie de la vitalité ethnolinguistique, comporte deux questions ouvertes.

La majorité des répondants reconnaissent que, depuis les dix dernières années, la situation du français s'est beaucoup améliorée à Moncton. Cependant, la plupart sont

²⁴ Le plus grand centre commercial du Canada atlantique abritant une centaine de commerces (Dieppe, 2004).

conscients que, s'agissant du bilinguisme dans les commerces et les entreprises, il reste des progrès incontestables à réaliser. Certains, plus pessimistes, accusent les élus municipaux de ne pas prendre leur travail au sérieux. De plus, ils mentionnent que la ville de Moncton, officiellement bilingue, ne le sera pas pour longtemps. Pourtant, un répondant déclare qu'« il est important que les gens originaires de la région parlent français et soient fiers de parler français, de demander d'être servis en français » (réponse d'un répondant qui traduit très bien l'idée générale des autres). Par conséquent, même si des améliorations ont été apportées, beaucoup d'efforts doivent être déployés pour assurer l'avancement de la langue française à Moncton.

Quant à Dieppe, la majorité des répondants pensent que l'avenir du français est très prometteur pour cette ville. Toutefois, la plupart estiment que des améliorations doivent être apportées dans les services fournis dans les centres commerciaux puisque ces services sont presque toujours fournis en anglais. Or, la plupart mentionnent qu'il faut s'assurer de préserver la langue française et d'exiger des services et des produits culturels dans cette langue le plus souvent possible.

Les opinions du groupe de discussion reflètent les résultats du questionnaire. Tous s'accordent pour dire que la situation de la langue française à Dieppe est moins préoccupante que celle qui prévaut à Moncton.

4.4. Analyse comparative des données

Il nous reste à établir un lien étroit entre le profil personnel (langue maternelle, langue utilisée au travail et secteur d'activité) et la vitalité ethnolinguistique. Nous allons aussi établir un lien entre les réseaux sociaux (liens de parenté et d'amitié) avant la migration avec la vitalité ethnolinguistique. En d'autres termes, nous devons cerner le rôle potentiel que peuvent jouer le profil personnel et les réseaux sociaux à l'égard de la vitalité ethnolinguistique.

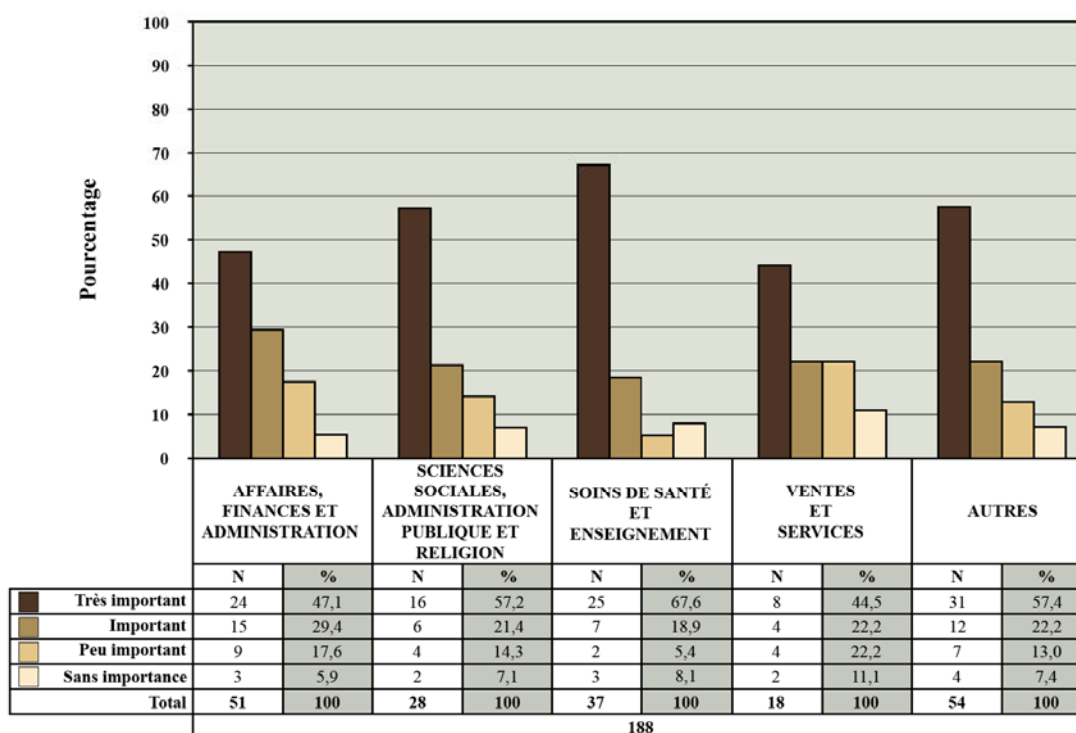
4.4.1. Profil personnel et vitalité ethnolinguistique

Nous avons analysé les données relatives aux profils linguistique, démographique et socioéconomique. Il apparaît, selon notre échantillon, qu'aucun effet majeur n'existe

par rapport aux caractéristiques l'importance accordée au fait de communiquer en français et l'exigence d'avoir droit aux services et aux produits culturels en français. Ainsi, l'importance accordée au fait de communiquer en français et l'exigence d'avoir droit aux services et aux produits culturels en français ne dépendent pas de facteurs tels, notamment, le sexe, l'âge ou la scolarité.

Nous ne présenterons que les données qui semblent les plus significatives, à savoir étant les résultats relatifs au secteur d'activité. Afin de simplifier les résultats, nous ne présentons que les secteurs dominants dans nos données. 54,8 % des répondants jugent *Très important* le fait de communiquer en français avec divers réseaux (figure 8). Nous notons, toutefois, que, dans le secteur des soins de santé et de l'enseignement, 67,6 % des répondants jugent *Très important* le fait de communiquer en français. Ce pourcentage pourrait s'expliquer par le fait qu'à l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont les employés sont bilingues. Tous parlent le français et plusieurs répondants proviennent du secteur de la santé. Une proportion des répondants provient aussi d'établissements d'enseignement francophones, tels que l'Université de Moncton, le Collège communautaire de Dieppe et les écoles de langue française. Par contre, les répondants du monde des affaires, du milieu de la finance et de l'administration et du secteur des ventes et services ont des réponses qui se répartissent un peu moins fortement en faveur de l'importance accordée au fait de communiquer en français.

Figure 8. Activité et importance accordée au fait de communiquer en français



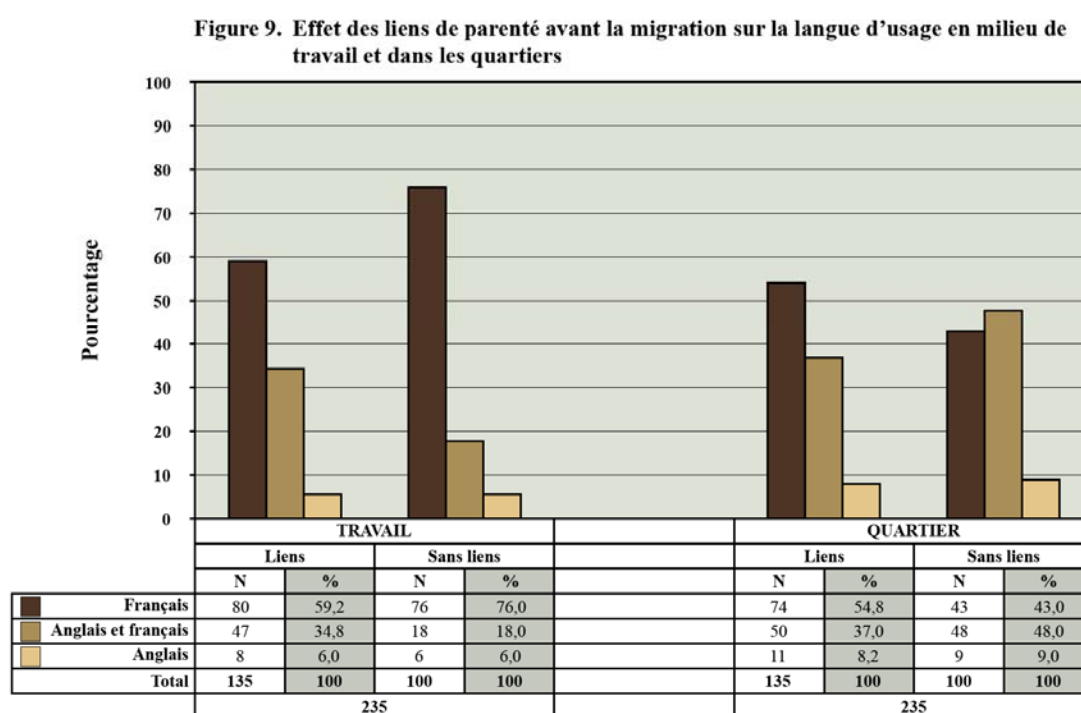
4.4.2. Réseaux sociaux avant la migration

4.4.2.1. Réseaux de parenté et liens d'amitié

Nous avons voulu dresser un portrait des liens existants chez les répondants avant la migration en comparaison avec ceux n'ayant pas de liens. Ces liens sont les réseaux de parenté ou d'amitié que peuvent avoir les migrants de l'étude sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe avant leur migration. Cette information permet de déterminer s'ils ont reçu de l'aide pour s'intégrer dans les réseaux sociaux du territoire urbain à l'étude et de déterminer aussi les répercussions de ces réseaux sur la langue d'usage dans différents milieux. L'existence des réseaux sociaux avant la migration peut permettre également de déterminer la facilité d'adaptation des migrants dans les centres urbains (Assogba, Fréchette et Desmarais, 2000). En examinant nos résultats, nous

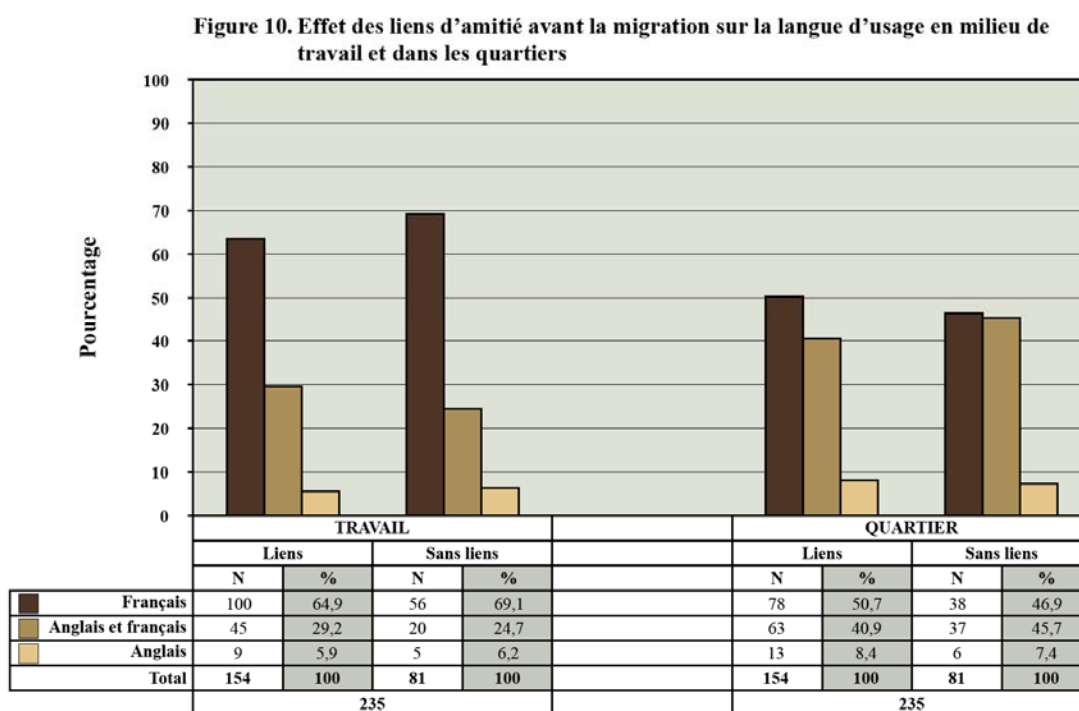
constatons que 57,3 % des 235 répondants ont déclaré avoir eu des réseaux de parenté à Moncton-Dieppe avant leur migration. De la sorte, plus de la moitié des répondants avaient déjà des liens sur le territoire à l'étude.

L'examen du lien existant entre les réseaux et la langue nous permet de constater qu'il n'y a pas de liens en ce qui concerne la parenté et la langue en milieu de travail. En effet, 76,0 % des répondants qui n'avaient aucun lien de parenté avant de migrer à Moncton-Dieppe parlent français au travail (figure 9). Cette proportion chute à 59,2 % parmi ceux qui avaient des liens familiaux dans la région avant leur migration. Toutefois, en ce qui a trait à la langue du quartier, il y a certes une différence puisqu'un peu plus de la moitié des répondants ayant des liens de parenté parlent français avec leurs voisins comparativement à ceux qui n'ont pas de liens (43,0 %).



Toujours selon nos résultats, s'agissant des réseaux d'amitié, 65,4 % des 235 répondants disent avoir eu des amis qui habitaient Moncton-Dieppe avant leur migration. Soulignons que, comme pour le milieu de travail, ceux qui n'avaient pas de liens avant la migration semblent parler beaucoup plus le français dans ce milieu que

ceux qui ont des réseaux, mais l'écart n'est pas considérable (figure 10). La situation est différente pour le quartier, puisque 50,7 % de ceux qui avaient des liens d'amitié parlent français dans le voisinage, comparativement à 46,9 % pour ceux qui n'en avaient pas.



Considérant l'ensemble de ces deux graphiques (les figures 9 et 10), il apparaît que le fait d'avoir eu des réseaux de parenté ou d'amitié à Moncton-Dieppe avant leur migration semble avoir influencé le choix des répondants de s'établir dans un quartier francophone plutôt qu'anglophone. Toutefois, les réseaux ont un effet inverse à l'encontre de la vitalité ethnolinguistique.

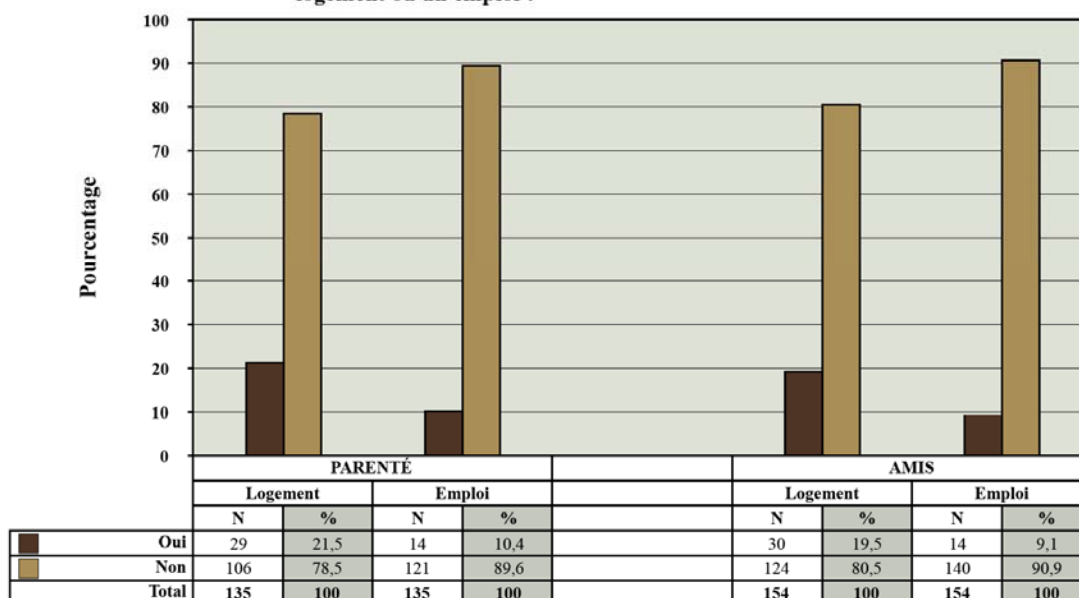
4.4.2.2. Aide reçue pour un logement et (ou) un travail

En suivant le cheminement des liens existants avant la migration, nous avons voulu savoir si ces gens les avaient aidés à trouver un logement et (ou) un emploi. Étonnamment, une faible proportion des répondants disent avoir reçu de l'aide pour trouver un logement et (ou) du travail (figure 11). En effet, 20,5 % des répondants ont reçu de l'aide de la parenté et des amis pour trouver un logement. Seulement 9,7 % de

l'échantillon ont reçu de l'aide pour trouver un emploi. En somme, il apparaît qu'un faible pourcentage des répondants ont reçu de l'aide pour mieux s'intégrer au milieu du travail et à leur quartier de voisinage.

Le débat tenu au sein du groupe de discussion valide ces résultats. En effet, au début, même si certains des participants étaient surpris de constater le faible pourcentage d'aide reçue pour trouver un logement ou du travail, la discussion a la formulation de diverses hypothèses. Concernant le logement, les journaux auraient pu aider les migrants francophones de l'échantillon à trouver un logement. Ces journaux diffusés dans la province permettent, par exemple, à des gens habitant Carleton Place de trouver un logement à Moncton. Au sujet de l'emploi, la plupart des migrants ont étudié à Moncton et connaissent déjà le marché du travail. Également, certaines personnes des localités rurales du nord de la province peuvent être à la recherche d'un emploi sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe sans y être physiquement. En d'autres termes, ils migrent à Moncton-Dieppe après y avoir trouvé un emploi. Dans ces conditions, selon les participants, les répondants du questionnaire ne se sont pas servis d'un réseau pour mieux s'intégrer au territoire d'accueil. Il reste que les réseaux ne jouent pas un rôle aussi important qu'on pourrait le croire.

Figure 11. La parenté et les amis ayant déjà migré les ont-ils aidés à trouver un logement ou un emploi ?



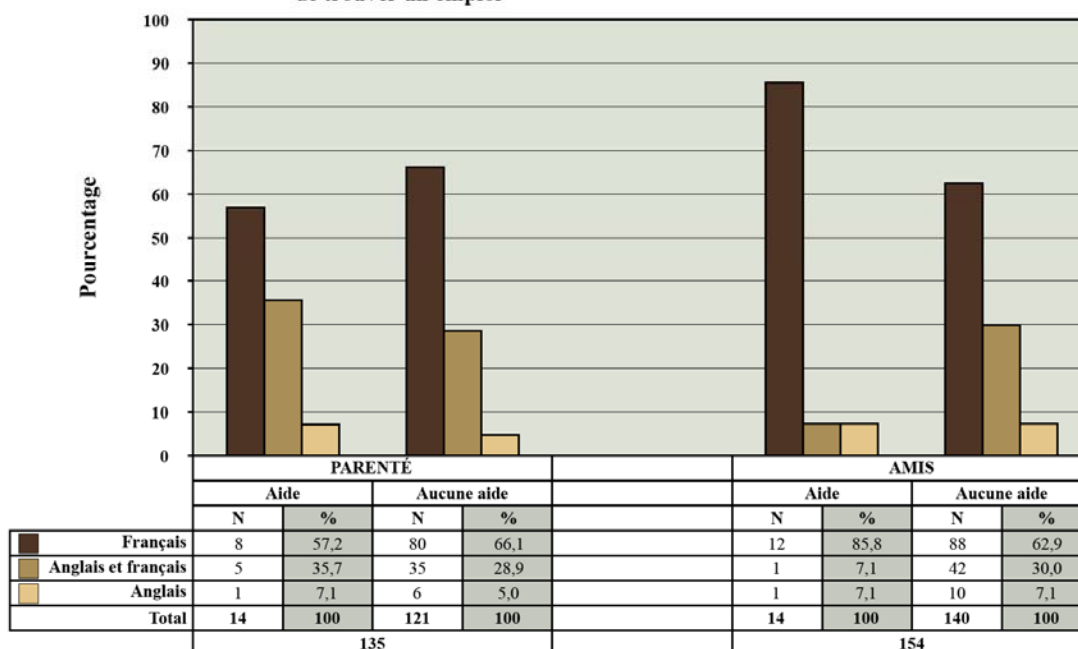
En observant l'aide reçue pour trouver un emploi, nous voulions voir si une influence s'était exercée sur la langue du milieu du travail lorsque les répondants affirmaient qu'ils avaient reçu de l'aide de la parenté ou d'amis pour trouver un emploi (figure 12). Nous avons aussi fait une comparaison avec ceux qui n'avaient reçu aucune aide. En ce qui concerne la parenté, 57,2 % qui ont reçu de l'aide parlent français en au travail, tandis que 66,1 % de l'échantillon qui n'ont reçu aucune aide parlent français au travail. Ce qui voudrait dire dans ce cas que les réseaux joueraient un rôle peu ou non favorable sur la langue dans le milieu du travail. Les réseaux joueraient un rôle plus positif lorsque les répondants ont reçu de l'aide des amis pour trouver un emploi puisque 85,8 % de l'échantillon parlent français au travail. À l'inverse, 62,9 % des répondants qui n'ont reçu aucune aide de leurs amis parlent français au travail.

Les répondants qui ont reçu de l'aide pour trouver un emploi ont-ils été aidés par des personnes bilingues ? C'est ce que nous pouvons nous demander à la lumière de ces résultats. La plupart des parents et des amis se trouvent déjà présents sur le territoire urbain à l'étude parlent probablement les deux langues (l'anglais et le français). La langue parlée régulièrement au travail par la population de langue maternelle française

sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe est l'anglais (47,6 %) et le français (41,3 %) les deux langues étant parlées régulièrement par 11,1 % (Statistique Canada, 2001). Plus précisément, il est probable que les répondants ont reçu de l'aide de personnes ayant déjà un réseau bilingue en milieu de travail. Les répondants n'ayant reçu aucune aide, étant sans doute moins confiants quand ils parlent anglais, peuvent vouloir travailler dans des endroits majoritairement français, ce qui serait à vérifier dans le cadre d'études plus pointues sur le sujet.

Il apparaît que les réseaux familiaux jouent peu de rôle positif, sinon aucun, à l'égard de la langue en milieu de travail. Toutefois, il semble que l'aide reçue des amis montre que les réseaux sociaux jouent un rôle positif à l'égard de la langue parlée au travail sur le territoire de Moncton-Dieppe. Cette situation n'a suscité aucune surprise chez les participants au groupe de discussion. En effet, un participant formulant une hypothèse sur ces résultats explique que « si quelqu'un te réfère pour une job, tu vas prendre ta chance, tu vas accepter de parler plus anglais que si c'est toi qui sélectionnes ton emploi, puis à ce moment-là, je tiens à parler français, puis je vais chercher pour ces places-là ». Un autre participant mentionne qu'une personne accepte l'emploi qui lui est offert, peu importe la langue. Par la suite, elle peut prendre le temps de choisir un emploi en français, si elle le désire.

Figure 12. Langue d'usage en milieu de travail selon l'aide qui a été fournie afin de trouver un emploi

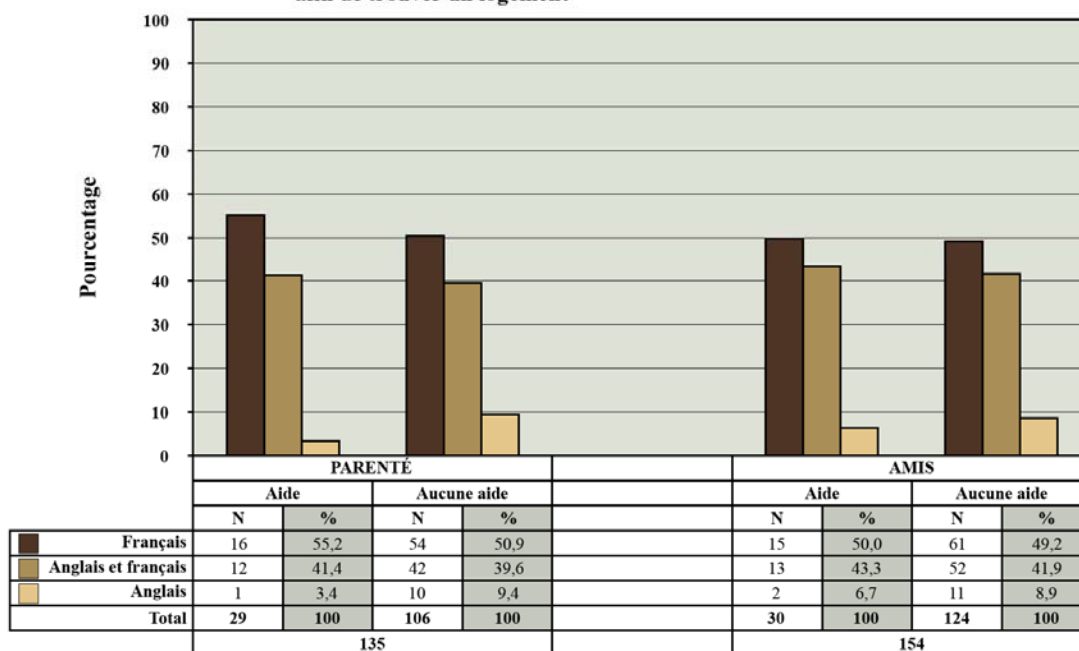


Nous voulions voir également l'effet produit par les réseaux sur la langue du quartier lorsque les répondants ont reçu de l'aide pour trouver un logement (figure 13). Selon nos données, il ne semble pas y avoir de lien entre la langue du quartier et le fait qu'un parent ou un ami les ont aidés à trouver un logement. En effet, 55,2 % de l'échantillon parlent français avec leurs voisins, et ce, lorsqu'ils ont reçu de l'aide de la parenté, tandis que 50,9 % parlent le français et n'ont reçu aucune aide. De même, 50,0 % des répondants parlent français avec leurs voisins lorsqu'ils ont reçu de l'aide des amis et 49,2 % parlent le français et n'ont reçu aucune aide.

Le groupe de discussion n'a pas expliqué ces résultats. Bien que la discussion ait surtout porté sur l'emploi, quelques points concernant le quartier ont été soulevés. Certains participants ayant des enfants ont mentionné qu'ils ont voulu s'installer dans un endroit plus francophone qu'anglophone pour leurs enfants.

Cette section montre que les réseaux sociaux des répondants semblent jouer un rôle peu important, sinon aucun, à l'égard de la langue des unités de voisinage à Moncton-Dieppe.

Figure 13. Langue d'usage dans les unités de voisinage selon l'aide qui a été fournie afin de trouver un logement



CHAPITRE V

DISCUSSION ET CONCLUSION

Notre dernier chapitre comprend une discussion des principaux résultats. La présentation de certaines pistes de recherche et la formulation d'une recommandation dans le cadre de notre observation finale.

5.1. Discussion des principaux résultats

Tel que nous l'avons indiqué précédemment, notre recherche avait pour objet de mettre en évidence les réseaux sociaux des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe, et plus précisément, d'appréhender le rôle que peuvent jouer les réseaux sociaux à l'égard de la vitalité ethnolinguistique du territoire urbain à l'étude. À notre connaissance, aucun travail de ce genre n'avait été réalisé dans nos régions d'étude auparavant. De sorte à pouvoir répondre à notre question de recherche, nous avons analysé des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès de 235 répondants.

À la lumière des résultats que nous avons obtenus, nous sommes en mesure de confirmer plusieurs faits.

Au terme de notre étude, nous pouvons affirmer que la majorité des migrants francophones se sont surtout intégrés à des réseaux francophones, à l'exception des réseaux de voisinage et de clientèle au travail, qui sont généralement des réseaux bilingues. Cette constatation appuie des recherches qui ont été réalisées en la matière, dont celle de Dubois (2003) selon qui les francophones de Moncton parlent le français dans la sphère privée (la famille, la religion et l'école) et que l'anglais domine la vie professionnelle, sauf pour ceux qui travaillent dans des espaces linguistiques francophones. Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005) confirment que la sphère de la vie privée des minorités francophones est souvent dominée par la langue française et la sphère de la vie publique, par la langue anglaise.

Ces migrants francophones provenant d'un milieu rural majoritairement français exigent souvent des services et des produits culturels en français. D'ailleurs, selon

l'étude de Lefebvre (2005), les francophones du Grand Moncton ont malgré tout accès à des produits culturels en français.

La majorité des répondants disposaient déjà d'un réseau social sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Toutefois, peu de gens ont reçu de l'aide de leurs réseaux sociaux pour trouver un emploi et (ou) un logement. Comme l'ont souligné les participants au groupe de discussion, la plupart des migrants francophones viennent d'abord à Moncton-Dieppe pour poursuivre des études postsecondaires. Ils ont donc l'occasion de se familiariser avec le marché du logement et du travail sans recevoir l'aide de la parenté ou des amis.

Par ailleurs, les réseaux sociaux semblent ne pas jouer de rôle significatif à l'égard de la vitalité ethnolinguistique. Un examen attentif des données, nous permet d'affirmer que l'aide reçue par la famille semble jouer un rôle plutôt négatif à l'égard de la langue parlée au travail. Toutefois, l'aide reçue par les amis favoriserait une bonne vitalité ethnolinguistique au travail. Pour la langue parlée dans les unités de voisinage, condition propice à cette vitalité, les réseaux ne semblent pas jouer un rôle marquant. Ce qui étonner, car nous pensions que les réseaux francophones contribuent à créer un espace social en favorisant l'intégration de leurs membres au travail.

Même si nous avons contré notre réflexion sur les facteurs économiques, tel l'emploi, le dynamisme culturel peut sans aucun doute jouer un rôle dans la migration des francophones de notre étude. Boudreau (2003) explique que les francophones de Moncton ont construit un espace social urbain qui exerce une influence considérable sur la production artistique. D'ailleurs, ce sont des motifs culturels, beaucoup plus qu'économiques, qui aurait conduit les répondants à habiter Dieppe plutôt que Moncton, alors que certains répondants disent préférer habiter Moncton pour des motifs plus économiques plutôt que culturelles.

Dans notre étude, les réseaux sociaux francophones sont plus présents chez les répondants de Dieppe que chez ceux de Moncton. Même si les répondants de Moncton prennent appui majoritairement sur des réseaux francophones, la présence de réseaux bilingues est plus forte que pour ceux de Dieppe. Cela dit, il faut tenir compte de la répartition linguistique des deux villes. Les francophones composent 75,4 % de la population totale de Dieppe et seulement 32,7 % de celle de Moncton. Aussi, la

répartition linguistique se traduit-elle par un espace social et communautaire plus francophone à Dieppe qu'à Moncton.

5.2. Autres pistes de recherche

Notre étude offre une première analyse du rôle des réseaux sociaux à l'égard de la vitalité ethnolinguistique des migrants francophones du territoire urbain de Moncton-Dieppe. D'autres études sont nécessaires pour définir dans toutes ses dimensions le rôle des réseaux sociaux sur la vitalité ethnolinguistique de Moncton-Dieppe. Entre autres, les problèmes économiques des régions du Nord ont été étudiés brièvement dans notre étude. Malgré les débats linguistiques des francophones du sud de la province, le Nord a son lot de difficultés. L'exode des jeunes fait de plus en plus obstacle au développement régional des comtés du nord de la province. De plus, les activités saisonnières et la diminution des ressources naturelles continuent de constituer une problématique majeure pour le comté de Gloucester (Desjardins, 2002), mais aussi pour le reste des régions du Nord. Une meilleure connaissance de cette problématique pourrait ouvrir des pistes de réflexion pour faire apparaître clairement la situation des minorités francophones au Nouveau-Brunswick, si le Nord se « vide » de sa population francophone et que celle-ci « s'assimile » au Sud.

Aussi, les migrants francophones du nord de la province qui ont vécu dans des milieux majoritairement francophones ont certainement un regard différent à jeter sur la question de l'importance accordée au fait de communiquer en français et de l'exigence de réclamer des services et des produits culturels en français comparé aux francophones nés à Moncton-Dieppe. Il serait intéressant d'examiner la perception des migrants francophones et de la comparer à celle des gens originaires du territoire urbain de Moncton-Dieppe ou de sa proximité.

Plusieurs questions émergent également à la suite de l'aboutissement de notre recherche. Il serait intéressant d'étudier en profondeur le milieu de travail de ces migrants francophones. En effet, le milieu de travail des répondants de l'étude est dominé par la langue française. Toutefois, on aurait avantage à explorer des milieux de travail où la dominance de l'anglais est beaucoup plus forte. Est-ce que les migrants

francophones travaillant dans des milieux majoritairement anglophones risqueraient plus que d'autres de faire l'objet d'une assimilation linguistique ? Ce serait là l'une des nombreuses questions que l'on pourrait se poser dans des recherches subséquentes sur les migrants francophones.

Une autre piste à envisager pour s'inscrire dans la foulée de notre étude serait d'examiner sur les raisons pour lesquelles les gens quittent de leur région natale pour venir s'installer sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe. Il y aurait lieu aussi de se poser la question de savoir s'ils tenteront un jour de revenir à leur lieu d'origine. Dans le questionnaire, nous avons demandé aux participants s'ils pensaient un jour retourner dans leur région natale. Plus de la moitié, soit 57,1 % des répondants, ont dit ne pas vouloir y retourner. Diverses raisons ont été avancées, notamment le manque d'emploi, l'éloignement des services (des hôpitaux, des activités de loisirs...) et le fait que la ville offre davantage de possibilités pour les enfants. Alors que le reste des répondants se répartissent comme suit : 16,6 % disent ne pas savoir s'ils veulent retourner dans leur région natale, 23,5 % répondent peut-être, 5,6 %, probablement, et seulement 4,1 %, oui. Les motifs évoqués en faveur du retour dans leur région natale sont axés, entre autres, sur le fait que la vie est plus tranquille à la campagne qu'en ville et qu'ils seront plus près de leur famille. Toutefois, une majorité de répondants disent qu'ils vont repartir vers leur région natale seulement au moment de leur retraite. Ainsi, il serait intéressant d'avoir la possibilité d'étudier, dans quelques décennies, ces migrants francophones qui se sont surtout installés depuis les débuts des années 1990 à Moncton ou Dieppe pour voir s'ils ont décidé de retourner chez eux pour vivre près de leur famille. Quant au groupe de discussion, tous les participants ont déclaré qu'ils ne voulaient pas retourner dans leur région natale. La principale raison mentionnée est la même que celle qu'ont donnés les répondants, soit le manque d'emploi dans les régions du Nord.

Un autre facteur n'est pas ressorti dans le questionnaire, mais dans le groupe de discussion. Certains participants ont mentionné qu'ils constatent que de plus en plus de parents des migrants francophones de leur entourage veulent, eux aussi, migrer vers le territoire urbain de Moncton-Dieppe. À cet effet, la perte démographique dans le Nord pourrait s'accroître, alors qu'au Sud, on verrait une augmentation de la population

francophone. Qu'advierait-il en ce sens de l'équilibre démographique et linguistique de la population francophone du Nouveau-Brunswick ?

Même si le Canada atlantique n'attire pas beaucoup d'immigrants internationaux (Desjardins, 2005), l'étude des réseaux sociaux d'immigrants francophones sur le territoire urbain de Moncton-Dieppe constitue une autre piste de recherche qu'il conviendrait de suivre. Par exemple, l'Association Multiculturelle du Grand Moncton fondée en 1980 aide les immigrants à mieux s'intégrer à leur territoire d'accueil. Les immigrants francophones peuvent sans doute favoriser de diverses manières l'avancement du fait français à Moncton-Dieppe.

5.3. Observation finale

La migration des francophones néo-brunswickois du Nord vers le Sud constitue un phénomène positif pour la francophonie de Moncton et de Dieppe. Pour certains auteurs, le poids démographique joue un rôle déterminant dans la survie de la langue française en milieu minoritaire (Cao, Chouinard et Dehoorne ; Fishman, 1994 ; Landry et Allard, 1996). Nous partageons certainement ce point de vue. Cependant, il faut ajouter que cette masse de migrants francophones doit aussi assurer la survie de sa langue et de sa culture en conservant ou en intégrant des réseaux francophones dans un milieu majoritairement anglophone. À la suite à leur migration, ils doivent tenter de continuer à vivre en français dans leurs réseaux sociaux et à exiger de recevoir des services et des produits culturels dans leur langue.

Comme le dit Lefebvre (2005 : 43), bien qu'il reste encore du chemin à parcourir, les francophones du Grand Moncton « nous montrent le visage d'une francophonie qui vit ».

RÉFÉRENCES

- Allain, G. (2001). La société acadienne en réseaux : trois études de cas dans les domaines du sport, des affaires et de l'Acadie « mondiale ». *Revue de l'Université de Moncton, numéro hors série* : 309-326.
- Allain, G., et M. Basque. (2001). *De la survivance à l'effervescence. Portrait historique et sociologique de la communauté acadienne et francophone de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*. Saint-Jean : Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- Allain, G., et Basque, M. (2003). *Une présence qui s'affirme. La communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*. Moncton : Les Éditions de la francophonie.
- Allardt, E. (1984). What Constitutes a Language Minority ? *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 5, 193-205.
- Angers, M. (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (3^e ed.), Anjou : Les éditions CEC inc.
- Assogba, Y., L. Fréchette, et D. Desmarais. (2000). Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. La reconfiguration du réseau social, un repère pour étudier le processus d'intégration. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(2) : 65-78.
- Bakis, H. (1993). *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*. Paris, Que sais-je ? : Presses universitaires de France.
- Beaud, J.-P. (2003). L'échantillonnage. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p. 211-242). Sainte-Foy, QC, Presses de l'Université du Québec.
- Beaudin, M., S. Arseneault, R. Lamarche, E. Weiss, et G. DeBenedetti. (1995). *L'État des régions : la région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick* (Collection Maritimes). Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Beaudin, M., et R. Boudreau. (1994). *État de la francophonie hors Québec en 1992*. Ottawa : Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne.
- Beaudin, M., et S. Breau. (2001). *L'emploi, les compétences et l'économie du savoir au Canada atlantique*. Moncton, Collection Maritimes, Institut canadien de recherche sur le développement régional.

- Beaudin, M., et E. Forgues. (2005). *La migration des jeunes francophones en milieu rural*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Beaudin, M., et R. Landry. (2003). L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada. *Canadien Issues / Thèmes canadiens* : 19-22.
- Bernard, R. (1990). La francophonie hors Québec. La chute des nombres. Dans R. Bernard (Dir.), *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986* : 15-74. Ottawa, ON : Fédération des jeunes Canadiens français.
- Bernard, R. (1998). La montée de l'exogamie. Dans *Le Canada français : entre mythe et utopie* : 87-98. Ottawa, ON : Le Nordir.
- Bouchard, L., et A. Gilbert. (2005). Capital social et minorités francophones du Canada. *Francophonies d'Amérique*, 20 : 147-159.
- Boudreau, A. (2003). Construction identitaire et espace urbain : le cas des Acadiens de Moncton. Dans T. Bulot et L. Messaoudi (Dir.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires* : 171-204. Rennes, France : Éditions Modulaires Européennes (E.M.E).
- Boudreau, A., et L. Dubois. (2005). L'affichage à Moncton : masque ou miroir ? Dans A. Boudreau, T. Bulot, L. Dubois et G. Ledegen (Dir.), *Actes de la 4^e Journée internationale de sociolinguistique urbaine Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes. Revue de l'Université de Moncton*, 36(1) : 185-217.
- Boudreau, A., et M.-E. Perrot. (2005). Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie. Dans S. Babault et F. Leconte (Dir.), *Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures. Revue de sociolinguistique en ligne*, 6 : 7-21.
- Bourgeois, D., D. Bourgeois, et G. LeBlanc. (2005). La confiance des minoritaires et des majoritaires à l'égard de l'épanouissement des communautés de langues officielles. Dans W. Floch et Y. Frenette (Dir.), *Vitalité des communautés, confiance des communautés : forum de recherche sur les langues officielles (Nouvelles perspectives canadiennes)* : 29-68. Ottawa, ON : Patrimoine canadien.
- Bourhis, R.Y., et D. Lépique. (2004). La vitalité des communautés francophones et anglophones du Québec. Bilan et perspectives depuis la loi 101. *Cahier de recherche*, 11.
- Brun, R. (1999). *Les Acadiens à Moncton. Un siècle et demi de présence française au Coude*. Moncton : chez l'auteur.

- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.
- Cao, H. (2003). Une transformation remarquable dans l'espace social de la région du Grand Moncton : portrait de l'évolution géographique des Acadiens. Dans A. Magord (Éd.), *Actes du colloque : L'Acadie plurielle : Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes* : 873-886. Moncton, NB : Centre d'études acadiennes.
- Cao, H. et O. Chouinard. (2004). *Dynamique de l'espace francophone intra-urbain et vitalité communautaire. Étude de cas de la région urbaine bilingue de Moncton*. Proposition de subvention du Conseil des ressources humaines du Canada.
- Cao, H., O. Chouinard, et O. Dehoorne. (2005). De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada. *Annales de Géographie*, 642 : 115-140.
- Cao, H., et O. Dehoorne. (2002). Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada. *Annales de géographie*, 625 : 303-319.
- Castonguay, C. (1998). Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada : entre les faits et l'optimisme futurologique à l'égard du français. *Canadian Studies / Études Canadiennes*, 45 : 65-82.
- Castonguay, C. (2000). Minorités de langue française : démographie et assimilation. *L'Action nationale*, 90(2) : 17-35.
- Castonguay, C. (2002). Note critique. Pensée magique et minorités francophones. *Recherches sociographiques*, XLIII (2) : 369-380.
- Cormier, M. (2004). *Louis J. Robichaud. Une révolution si peu tranquille*. Moncton : Les Éditions de la Francophonie.
- Courchesne, D. (2006). *Changements climatiques, étalement urbain et dépendance à l'automobile : le cas de la région du Grand Moncton*. Thèse de maîtrise inédite, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Desjardins, P.-M. (2002). *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland* (Régions et économie du savoir). Moncton : Institut canadien de recherche en développement régional.
- Desjardins, P.-M. (2005). *Un profil socioéconomique du Canada atlantique : Les caractéristiques des régions rurales et urbaines et leurs implications pour les politiques publiques*. Moncton : Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques.

- DeVarenes, H. (2006). *Nouvelle gouvernance : trois cas dans le territoire rural de Neguac-Alnwick*. Thèse de maîtrise inédite, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Deveau, K. (2001). *Les facteurs reliés au positionnement des ayants droit des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse*. Thèse de maîtrise inédite, Centre de recherche et de développement en éducation, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Dieppe. Dieppe Étoile de l'Acadie. (2004). *Information aux nouveaux arrivants*. Dieppe, Nouveau-Brunswick [En ligne]. Disponible : <http://www.dieppe.ca>.
- Dion, S. (2002). *Discours prononcé lors de la cérémonie d'inauguration du nouvel Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques*. Moncton : Université de Moncton, le 15 février 2002.
- Doucet, M. (1995). *Le discours confisqué*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Dubechot, P. (2005). *La sociologie au service du travail social*. Paris, Collection Alternatives sociales, Éditions La Découverte.
- Dubois, L. (2003). Le bilinguisme à Moncton : lieu de divergence. Dans T. Bulot et L. Messaoudi (Dir.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires* : 137-170. Rennes, France : Éditions Modulaires Européennes (E.M.E).
- Durand, M. (2004). *Évolution et consolidation de l'espace francophone du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick : 1960-2002*. Thèse de maîtrise inédite, Université Laval, Québec.
- Fishman, J.A. (1994). Critiques of Language Planning : A minority languages perspectives. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 15(2) (3) : 91-99.
- Forgues, E. (2004). Capital social, gouvernance et rationalisation des pratiques communautaires ; outils théoriques et méthodologies. *Cahier de recherche*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Franke, S. (2005). *La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques publiques.
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd. : 333-356). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Gilbert, A. (1988). The new regional geography in English and French-speaking countries. *Progress in Human Geography*, 12(2) : 208-228.

- Gilbert, A. (1991). L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(96) : 501-512.
- Gilbert, A. (1996). L'espace francophone : regard sur les pratiques linguistiques dans différents milieux. Dans B. Gazabon (Dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français : discours, objets et méthodes. Actes des colloques sur la recherche au Canada français à l'ACFAS 1993 à Rimouski et à l'ACFAS 1994 à Montréal* : 53-69. Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gilbert, A. (1999). Les espaces de la francophonie ontarienne. Dans J.-Y. Thériault (Dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux* : 55-75. Moncton, NB : Les Éditions d'Acadie.
- Giles, H., Y. Bourhis, et D.M. Taylor. (1977). Towards a theory of language in ethnic group relations. Dans H. Giles (Dir.), *Language, ethnicity and intergroup relations* : 307-348. New-York, USA, Academic Press.
- Graham, K.A., S.D. Phillips, et A.M. Maslove. (1998). Approaches to the study of Urban Governance. Dans *Urban Governance in Canada. Representation, Resources and Restructuring* : 19-41. Toronto, ON : Harcourt Brace.
- Guignard, J. (2005). *L'impact socio-économique de la diminution des ressources naturelles au Nord du Nouveau-Brunswick*. Projet réalisé dans le cadre du cours Société et environnement (ETEV 6102). Moncton : Université de Moncton.
- Hardy, P., et M. Scully. (2002). Questionnaire de recherche et sondage en ligne. *Web fit pro : la fusion des technologies Web* [En ligne]. Disponible : <http://www.webfitpro.com>.
- Healy, T., et S. Côté. (2001). *Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social*. Paris : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).
- Higgins, B., et M. Beaudin. (1988). *Impact de l'Université de Moncton sur les régions de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan*. Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Higgins, B., et A. Breau. (1993). Entrepreneurship and Economic Development : The Case of Moncton. Dans D.J. Savoie et R. Winter (Éd.), *Les provinces Maritimes : un regard vers l'avenir / The Maritime Provinces : Looking to the Future* : 157-186). Moncton, NB : Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Johnson, M.L., et P. Doucet. (2006). *Une vue plus claire : Évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles.

- Landry, R. (2004) (soumis pour publication). *Ayants droit et école de langue française : le cas de l'exogamie*. Communication au colloque Langues, constitutionnalisme et minorités. Ottawa : Université d'Ottawa.
- Landry, R., et R. Allard. (1996). Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. Dans J. Erfurt (Dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada* : 61-87. Leipzig, Allemagne : Leipziger Universitätsverlag.
- Landry, R., et R. Allard. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII (3) : 561-592.
- Landry, R., et R. Allard. (1999). L'éducation dans la francophonie minoritaire. Dans J.-Y. Thériault (Dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux* : 403-433. Moncton, NB : Éditions d'Acadie.
- Landry, R., R. Allard, et Y. Bourhis. (1997). Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques. Dans G. Budach et J. Erfurt (Éd.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise* : 123-150. Leipzig, Allemagne : Leipziger Universitätsverlag.
- Landry, R., R. Allard, et K. Deveau. (2005) (soumis pour publication). Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique. Dans A. Magord (Dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*. Bruxelles, Belgique : Éditions Peter Lang.
- Landry, R., R. Allard, K. Deveau, et N. Bourgeois. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20 : 63-78.
- Landry, R., et S. Rousselle. (2003). *Éducation et droits collectifs : Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Éditions de la Francophonie.
- Langlois, A. (2000). Analyse de l'évolution démolinguistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996. *Recherches sociographiques*, XLI (2) : 211-238.
- Langlois, A. (2002). Pensée obsessionnelle et minorités francophones : Quand l'obsession remplace la raison. *Recherches sociographiques*, XLIII (2) : 381-387.
- Langlois, A., et A. Gilbert. (2006). Les nouvelles modalités d'inscription territoriale de l'Acadie : Conséquences sur la vitalité communautaire. Dans A. Magord (Dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines* : 221-234. Bruxelles, Belgique : Éditions Peter Lang.

- Larracey, E.W. (1999). *Resurgo : L'histoire de Moncton, des débuts jusqu'à 1990* (2 vol.). Moncton : Ville de Moncton.
- Lazega, E. (1998). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris, Que sais-je ?, Presses universitaires de France.
- LeBlanc, P. (1996). Une communauté en transition : Moncton, 1870-1940. Dans J.-P. Couturier et P. LeBlanc (Dir.), *Économie et société en Acadie 1850-1950. Nouvelles études d'histoire acadienne* :131-152. Moncton, NB : Éditions d'Acadie.
- Lefebvre, M. (2005). *Le Grand Moncton : le visage d'une francophonie vivante. Rapport sur la vitalité de la communauté francophone du Grand Moncton*. Ottawa : Projet Vitalité communautaire des minorités francophones : Université d'Ottawa.
- Locher, U. (1988). *Les anglophones de Montréal ; émigration et évolution des attitudes, 1978-1983*. Thèse de maîtrise inédite, Conseil de la langue française, Université McGill, Québec.
- Long, D. (2003a). Les données de recherche. Dans *Introduction à la recherche*. Moncton, NB : Centre de recherche et de développement en éducation, Université de Moncton.
- Long, D. (2003b). *Une introduction au progiciel Statistical Package for the Social Sciences SPSS*. Moncton : Centre de recherche et de développement en éducation : Université de Moncton.
- Looker, D. (2001). *Questions de recherche stratégique sur la jeunesse canadienne. Aperçu du capital humain dans les régions rurales et urbaines*. Hull : Développement des ressources humaines Canada.
- Louder, D., et L. Dupont. (1997). Nouvelle sphère de sens et champ identitaire francophone et acadien. Dans C.J. Harvey et A. MacDonell (Dir.), *Francophonie sur les marches* : 53-66. Winnipeg, AB : Presses Universitaires de Saint-Boniface.
- Monière, D. (2003). La lutte des langues au Canada. *L'Action nationale*, 93(2) : 17-25.
- Nouveau-Brunswick (2001). *Guide des associations francophones du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Nouveau-Brunswick.
- O'Keefe, M. (2001). *Nouvelles perspectives canadiennes. Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés* (2^e éd.). Ottawa : ministère du Patrimoine canadien.
- Ouellet, F., et M.-C. Saint-Jacques. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer (Dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* : 71-90. Boucherville, QC : Gaëtan Morin éditeur.

- Pacione, M. (2001). Concepts and theory in urban geography. Dans *Urban Geography : A Global Perspective* : 20-34. New-York, USA, Routledge.
- Pilote, A. (2003). Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, 16 : 37-44.
- Polèse, M., et R. Shearmur. (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique* (Régions et économie du savoir). Montréal : TNRS Urbanisation, Culture et Société et Moncton : l'Institut canadien de recherche sur le développement.
- Putnam, R. D., R. Leonardi, et R. Nanetti. (1993). *Making Democracy Work*. Princeton: Princeton University Press.
- Reimer, B. (2002). *Understanding and Measuring Social Capital and Social Cohesion*. New Rural Economy project. Montréal : Université de Concordia.
- Ressources humaines Canada. (2001). *Liste des entreprises et institutions pour les villes de Moncton et de Dieppe*. Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Savoie, D., M. Beaudin, S. Arseneault, S. Calhoun, et E. Weiss. (1999). *La région économique du nord-est du Nouveau-Brunswick*. Moncton, Collection Maritimes, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Statistique Canada. (1981). *Recensement Canada 1981*. Ottawa, Statistique Canada, E-Stat.
- Statistique Canada. (1986). *Recensement Canada 1986*. Ottawa, Statistique Canada, E-Stat.
- Statistique Canada. (2001). Profil des communautés de 2001. *Statistique Canada* [En ligne]. Disponible : <http://www.statcan.ca>.
- Statistique Canada. (2006a). Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages. *Statistique Canada* [En ligne]. Disponible : <http://www.statcan.ca>.
- Statistique Canada. (2006b). La consultation en vue du Recensement 2006. *Statistique Canada* [En ligne]. Disponible : <http://www.statcan.ca>.
- Stebbins, R. A. (1993). Le style de vie francophone en milieu minoritaire. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 5(2) : 177-193.
- Stebbins, R. A. (2000). *The French Enigma. Survival and Development in Canada's Francophone Societies*. Calgary : Detselig Enterprises.

Université de Moncton (2003). L'impact économique de l'Université de Moncton. *Université de Moncton* [En ligne]. Disponible : <http://www.umoncton.ca>.

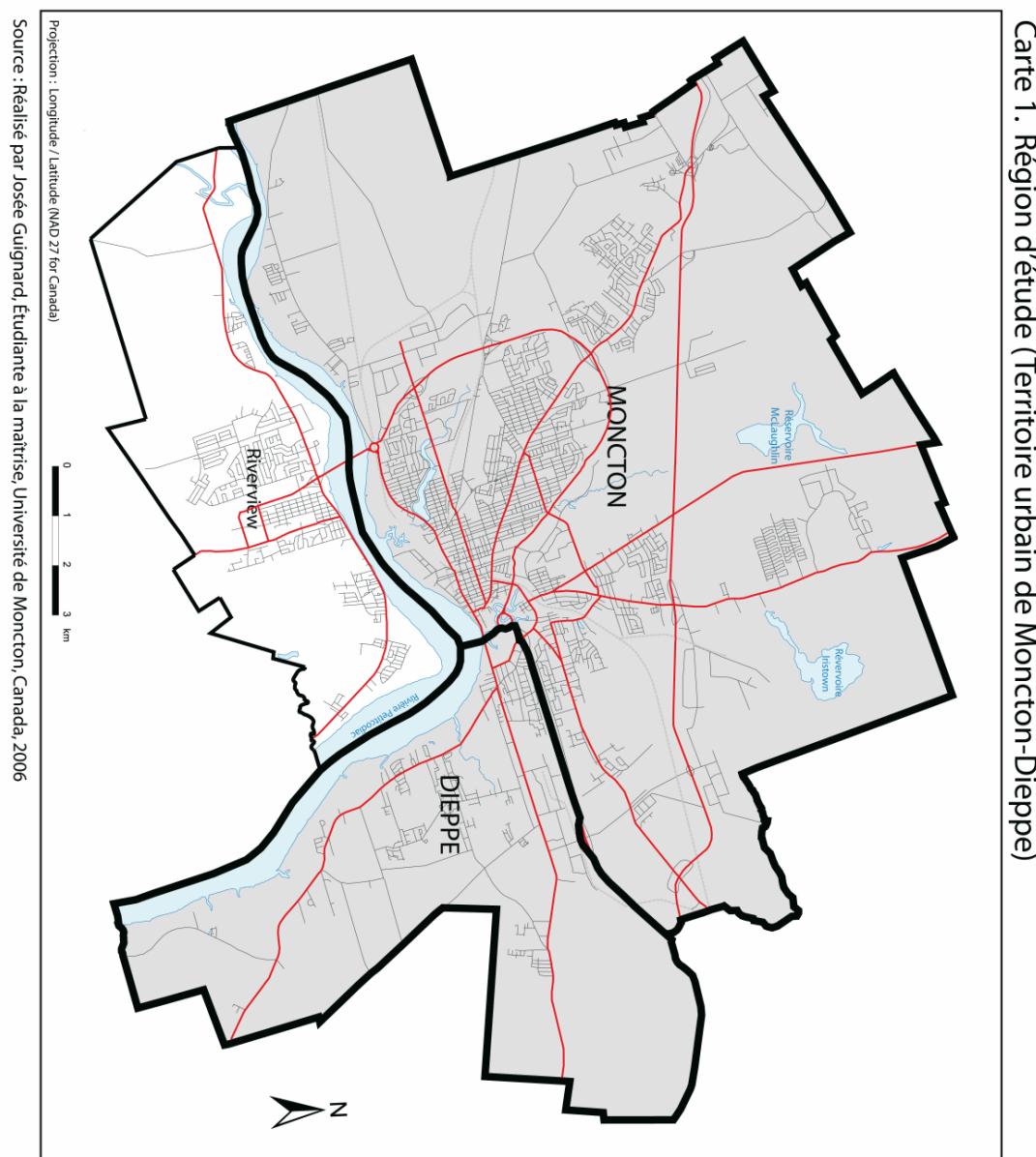
Vincent, G. (2003). Le paradoxe du français à Moncton : Fragilité et force économique ? Le cas du quartier Sunny Brae. *Francophonies d'Amérique*, 16 : 133-148.

Woolcook, M. (1999). *Social Capital : The State of the Notion*. Rapport présenté à un séminaire multidisciplinaire intitulé Social Capital : Global and Local Perspectives, Helsinki, le 15 avril.

ANNEXE A

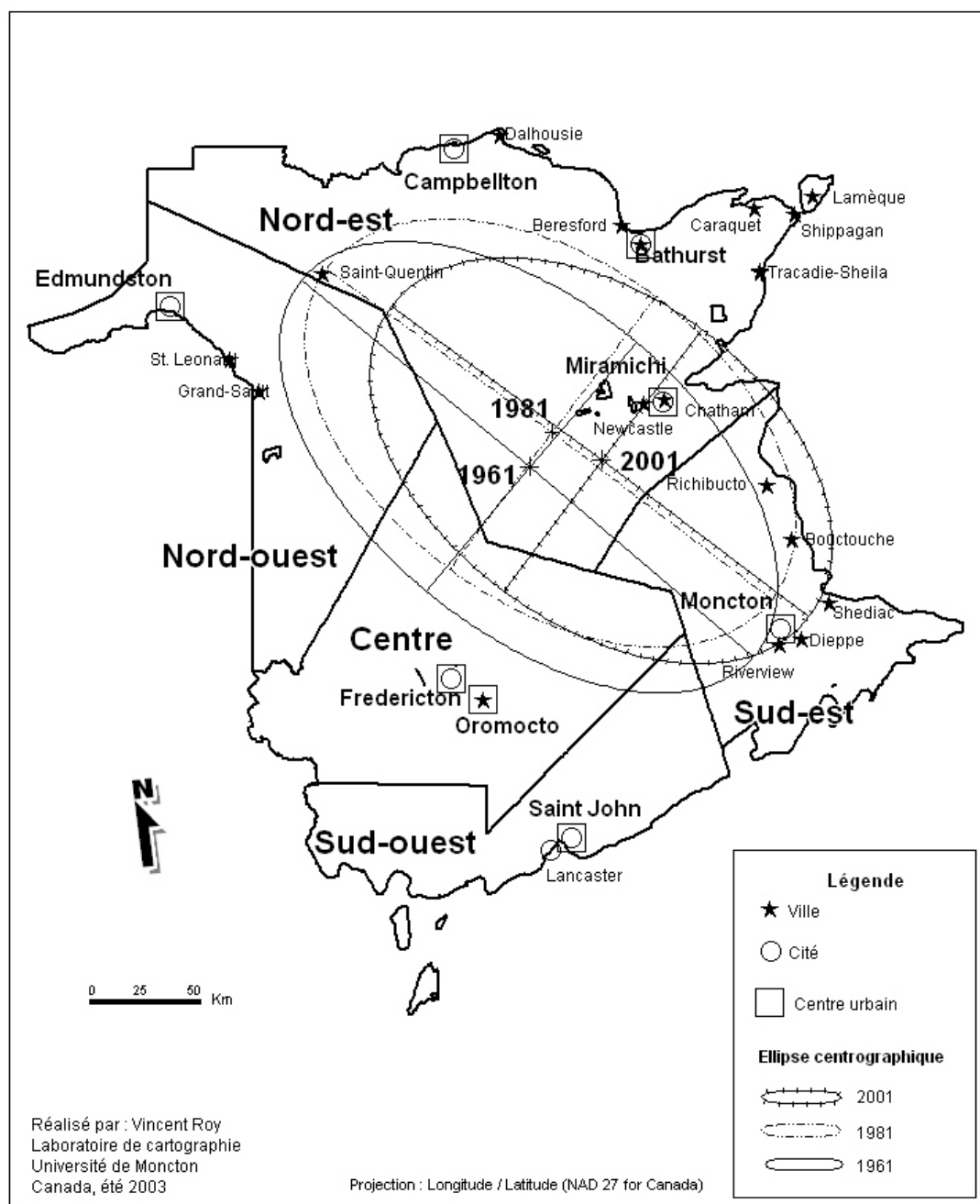
CARTES

Carte 1. Région d'étude (Territoire urbain de Moncton-Dieppe)



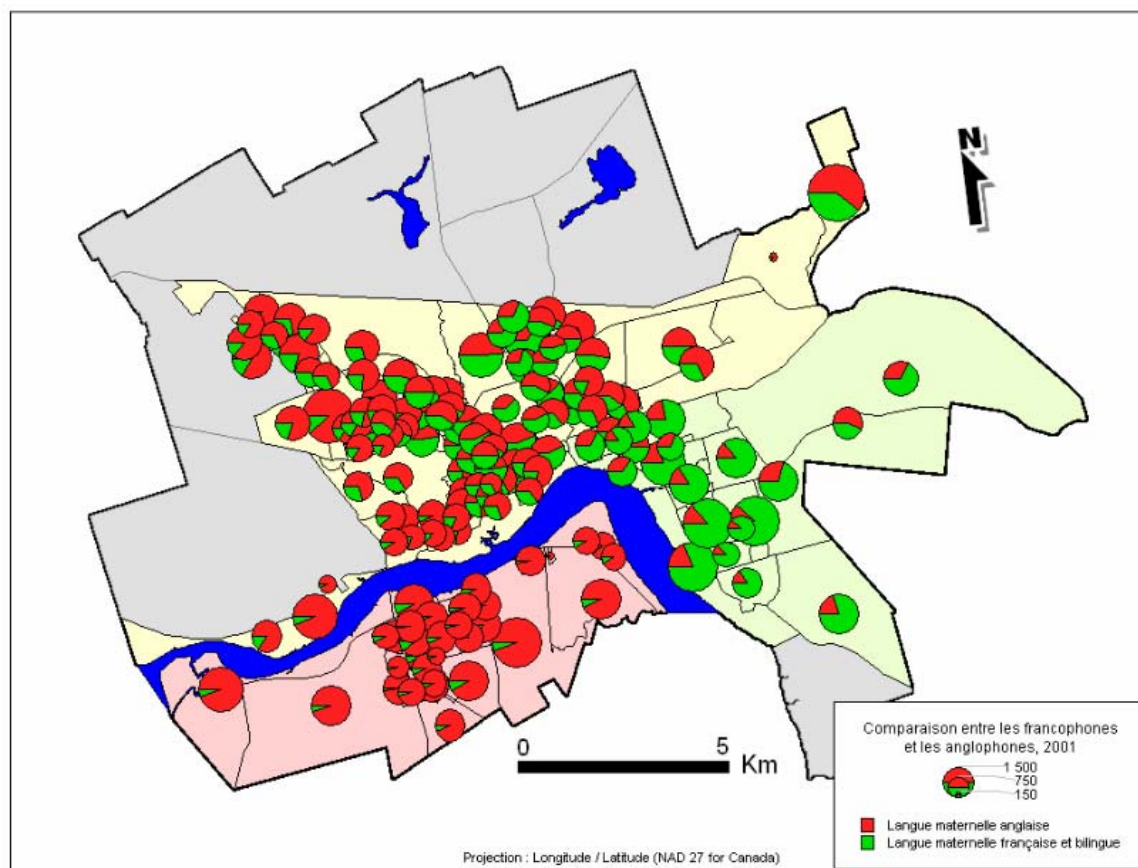
Source : Réalisée par Josée Guignard
Université de Moncton, Canada, 2006.

Carte 2. Déplacement de la population francophone urbaine par rapport aux localisations des centres urbains, cités et villes dans les régions du Nouveau-Brunswick, 1961-1981



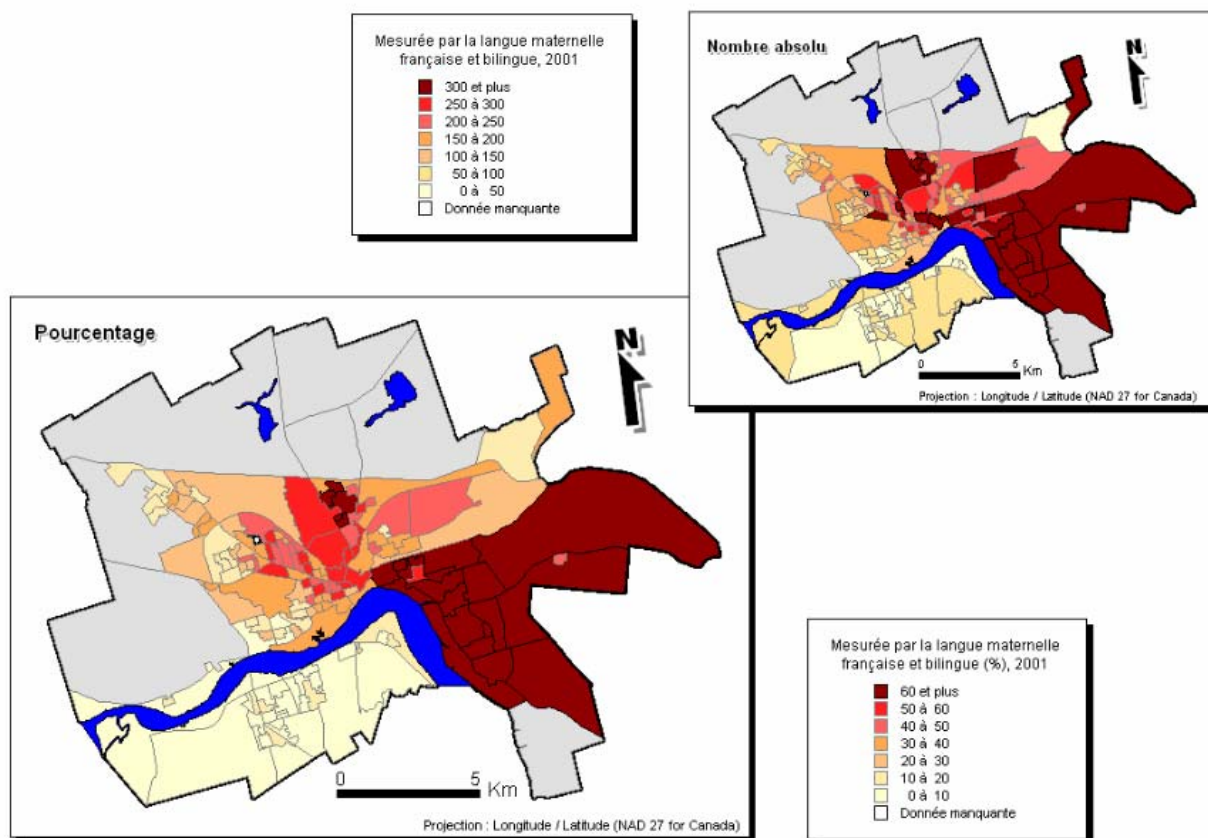
Source : Réalisée par Vincent Roy
 Université de Moncton, Canada, 2003.

Carte 3. Population de langue maternelle anglaise par rapport à la langue maternelle française et bilingue du noyau urbain de Moncton selon AD, 2001



Source : Réalisée par Vincent Roy
Université d'Ottawa, Canada, 2006.

Carte 4. Répartition spatiale de la population de langue maternelle française et bilingue dans le noyau urbain de Moncton selon AD, 2001



Source : Statistique Canada 2001, Canadian Census Analyser
Logiciel MapInfo Professional 7.8

Réalisé par : Vincent Roy (Étudiant à la maîtrise)
Université d'Ottawa, Canada (2006)

Source : Réalisée par Vincent Roy
Université d'Ottawa, Canada, 2006.

ANNEXE B

LETTRES

Lettre 1. Sollicitation de participation à un projet de recherche réalisé par une ou des personnes affiliée.s à l'Université de Moncton

Indiquer la période (février-mars 2006)

Les chercheur(e)s sont Omer Chouinard, directeur à la maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton, Huhua Cao, professeur au département de géographie à l'Université d'Ottawa, Josée Guignard, étudiante en maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton et Vincent Roy, étudiant en maîtrise en géographie à l'Université d'Ottawa. Cette recherche est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) (2004-2007).

Le titre du projet de recherche est « Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique ».

Notre objectif principal est de mieux cerner le rôle que peuvent jouer les réseaux sociaux (famille, amis, voisins, travail, associations, loisirs) des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick sur la vitalité ethnolinguistique (l'importance accordée au fait de communiquer en français et l'exigence d'avoir droit aux services et produits culturels en français) des villes de Moncton et Dieppe. L'objectif secondaire est de connaître le profil personnel de ces migrants, tel que la langue en milieu familial, avec les liens de proximité, en milieu de travail, en milieu associatif et de loisirs ainsi que le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le nombre d'enfants (s'il y a lieu), la provenance géographique, la formation, le secteur d'activité et le revenu.

De plus, ce questionnaire ne prendra qu'environ 25-30 minutes. Vous pouvez en tout temps refuser de répondre aux questions ou ajouter des commentaires à la fin du questionnaire. Vous ne pourrez aucunement être identifié puisque nous ne vous demandons pas votre nom et prénom. Cependant, toutes informations reçues seront imprimées et placées sous clés pendant une période minimale de cinq années après la fin du projet au secrétariat du Programme de la maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton. Donc, les informations sont interdites à la consultation sauf pour les chercheurs concernés et mentionnés ci-haut.

Les questions portent sur vos réseaux sociaux de même que sur l'importance de la langue et du choix de son utilisation en tant que migrants francophones du Nord du Nouveau-Brunswick habitant et travaillant sur le territoire urbain de Moncton- Dieppe.

Votre refus ou accord de participer n'affectera d'aucune façon les accords, les relations de travail, le soutien financier et/ou en nature que vous avez ou pourriez avoir avec l'Université de Moncton et/ou les autres participants à cette recherche.

Votre participation vous permettra de faire connaître vos sentiments face à l'importance que vous accordez envers la langue française de Moncton-Dieppe. Il n'y a aucun risque prévisible ou potentiel ainsi qu'aucun inconvénient face à cette recherche. Également, les participants à ce projet auront le droit en tout temps de mettre fin à la participation sans avoir à se justifier de quelques manières que ce soit et sans préjudice. À cet effet, en tout temps, vous aurez le choix d'annuler ou poursuivre le questionnaire. Si vous choisissez d'annuler, les réponses ne seront pas prises en considération. Enfin, la confidentialité des réponses à ce questionnaire est assurée ainsi que l'anonymat du participant.

Les résultats de la recherche vous seront présentés via le site Web à lequel vous avez répondu au questionnaire et vous serez invités à la présentation de la thèse produite dans le cadre de cette recherche. Cette étude devrait vous permettre de voir si les réseaux sociaux des migrants francophones du Nord du Nouveau-Brunswick jouent un rôle sur la vitalité ethnolinguistique de Moncton-Dieppe.

Nous vous remercions grandement d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre recherche et est grandement appréciée.

Vous pouvez contacter la responsable principale du présent projet de recherche via le courrier électronique. **Josée Guignard : ejg0813@umoncton.ca**, ou encore le superviseur principal pour de plus amples informations : **Omer Chouinard : chouino@umoncton.ca - 858-4498**

J'ai compris les informations relatives à ce projet de recherche, je comprends que je peux poser des questions dans l'avenir et que je peux en tout temps mettre fin à ma participation sans avoir à me justifier de quelque manière que ce soit. Par la présente, je consens librement à participer à ce projet de recherche selon les conditions qui viennent d'être spécifiées ci-haut. Cochez cette case si vous voulez participer à cette recherche.

Lettre 2. Formulaire de consentement libre et éclairé pour participation à un projet de recherche (Groupe de discussion)

Approbation éthique accordée à ce projet par le « Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains » de l'Université de Moncton. Octobre 2006

Titre du projet : Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique.

Objectif.s du projet et nature spécifique de la participation du sujet : Étant donné que vous avez pris connaissance du questionnaire, vous avez déjà une bonne compréhension de celui-ci. Le but de ce groupe de discussion est de permettre de valider les réponses obtenues suite au questionnaire. Ceci pourra valider les réponses du questionnaire et de comprendre les motifs des réponses obtenues, c'est-à-dire expliquer les résultats.

Votre participation est entièrement libre et sans contraintes. Votre refus ou accord de participer n'affectera d'aucune façon les accords, les relations de travail, le soutien financier et/ou en nature que vous avez ou pourriez avoir avec l'Université de Moncton et/ou les autres participants à cette recherche.

Durée prévue : Ce groupe de discussion ne prendra qu'approximativement une heure.

Votre participation vous permettra de faire connaître votre point de vue face à la langue française de Moncton-Dieppe. Il n'y a aucun risque prévisible ou potentiel ainsi qu'aucun inconvénient face à cette recherche. Également, les participants à ce projet auront le droit en tout temps de mettre fin à la participation sans avoir à vous justifier de quelque manière que ce soit et sans préjudice. Enfin, la confidentialité des notes prises par le chercheur lors de la discussion est assurée ainsi que l'anonymat du participant.

Vous serez invité à la présentation de la thèse produite dans le cadre de cette recherche. Cette étude devrait vous permettre de voir si les réseaux sociaux des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick jouent un rôle sur la vitalité ethnolinguistique du territoire urbain de Moncton-Dieppe.

Le formulaire de consentement libre et éclairé que nous vous ferons signer ainsi que les notes prises par les chercheurs lors de la discussion seront placées sous clés pendant une période minimale de cinq années après la fin du projet au programme de la

maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton interdit à la consultation sauf pour les chercheurs concernés.

Il n'y a aucun risque personnel, réel ou potentiel en raison de votre participation à ce projet.

Aucune rémunération n'est offerte.

J'ai compris les informations relatives à ce projet de recherche, je comprends que je peux poser des questions dans l'avenir et que je peux en tout temps mettre fin à ma participation sans avoir à me justifier de quelque manière que ce soit. Par la présente, je consens librement à participer à ce projet de recherche selon les conditions qui viennent d'être spécifiées ci-haut.

Signature de la personne consentante

Date

Je certifie avoir expliqué au signataire les termes de la présente formule, les objectifs et les implications du projet de recherche, avoir répondu clairement à ses questions et lui avoir indiqué qu'il ou qu'elle reste à tout moment libre de mettre fin à sa participation au projet décrit sans avoir à se justifier de quelque manière que ce soit et sans préjudice.

Signature du ou de la responsable du projet
en présence de la personne consentante

Date

Josée Guignard : Moncton, Nouveau-Brunswick
ejpg0813@umoncton.ca

Omer Chouinard : Moncton, Nouveau-Brunswick
chouino@umoncton.ca
858-4498

Pour solliciter un avis, poser une question ou pour tout autre besoin particulier au sujet de cette demande de consentement, un contact direct peut être établi avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton, Campus de Moncton, Pavillon Léopold Taillon, Téléphone : (506) 858-4310, Télécopieur : (506) 858-4279; fesr@umoncton.ca

ANNEXE C
QUESTIONNAIRE

Questionnaire portant sur « Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique »

Vos réponses sont confidentielles et seront traitées anonymement !

Je suis une étudiante du deuxième cycle à l'Université de Moncton et je fais ma thèse de maîtrise sur les réseaux sociaux des migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick et leur rôle sur la vitalité ethnolinguistique de Moncton-Dieppe. Votre aide, en répondant au questionnaire, serait grandement appréciée.

RÉSEAUX SOCIAUX

A. Famille – Liens de proximité (territoire, amis, voisinage)

Q.1 De quel comté provenez-vous ?

- Victoria
- Madawaska
- Restigouche
- Gloucester
- Northumberland

Indiquez votre ville ou village : _____

Q.2 Vous habitez quelle ville ?

- Moncton
- Dieppe

Q.3 Avez-vous de la parenté (frère, soeur, cousin, etc.) qui ont aussi migré vers les villes de Moncton et/ou Dieppe ?

- Oui
- Non

Si oui, combien ? _____

Est-ce que vous connaissiez de la parenté dans les régions de Moncton et/ou Dieppe avant de vous y installer ?

- Oui
- Non

Si oui, combien ? _____

Si oui, est-ce qu'ils vous ont aidé à trouver une résidence ou un logement ?

- Oui
- Non

Si oui, est-ce qu'ils vous ont aidé à trouver un emploi ?

- Oui
 Non
 Ne s'applique pas

Q.4 Quel est votre état matrimonial ?

- Célibataire
 Veuf(ve)
 Divorcé(e)
 Séparé(e)
 Marié(e)
 Conjoint(e) de fait

Q.5 Avez-vous des enfants ?

- Oui
 Non

Si oui, combien ? _____

Si oui, à quelle institution d'enseignement vont-ils ou ont-ils été ?

- Institution de langue française
 Institution de langue anglaise
 Institution de langue anglaise (immersion française)

Q.6 Dans votre réseau d'amis actuels résidant à Moncton ou Dieppe, combien proviennent du Nord du Nouveau-Brunswick ?

	Aucun	1-3	4-6	7-9	10 et plus
Gloucester					
Madawaska					
Northumberland					
Restigouche					
Victoria					

Est-ce que vous connaissiez des amis dans les régions de Moncton et/ou Dieppe avant de vous y installer ?

- Oui
 Non

Si oui, combien ? _____

Si oui, est-ce qu'ils vous ont aidé à trouver une résidence ou un logement ?

- Oui
 Non

Si oui, est-ce qu'ils vous ont aidé à trouver un emploi ?

- Oui
 Non
 Ne s'applique pas

Q.7 En majorité, lorsque vous parlez avec les personnes suivantes, vous le faites ?

	Uniquement en français	Souvent en français	Dans les deux langues	Surtout en anglais	Uniquement en anglais	Dans une autre langue	Ne s'applique pas
Parenté							
Conjoint(e)							
Enfants							
À domicile							
Amis							
Voisins							

B. Travail

Q.8 Choisissez le secteur d'activité dans lequel vous travaillez ?

Affaires, finance et administration	
Agriculture et autres industries axées sur les ressources	
Arts, culture, sports et loisirs	
Commerce de gros et de détail	
Finance et services immobiliers	
Gestion	
Industries de la fabrication et de la construction	
Métiers, transport et machinerie	
Professions propres au secteur primaire	
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	
Sciences sociales, administration publique et religion	
Services commerciaux	
Soins de santé et enseignement	
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	
Ventes et services	
Autres	

Statistique Canada, 2001

Q.9 Le code postal de votre lieu de travail (s'il y a lieu) ?

(si vous ne connaissez pas le code postal, vous pouvez indiquer la rue)

* Cette information est nécessaire à la recherche afin de définir le trajet résidence-travail.

Vous :

Code Postal: _____ Rue: _____

Conjoint(e) :

Code Postal: _____ Rue: _____

Q.10 En majorité, lorsque vous parlez avec les personnes suivantes, vous le faites ?

	Uniquement en français	Souvent en français	Dans les deux langues	Souvent en anglais	Uniquement en anglais	Dans une autre langue	Ne s'applique pas
Collègues							
Patrons							
Clients							

C. Associatif – Loisirs

Q.11 Vous faites partis de quelle(s) association(s) ayant leur bureau local, régional ou provincial situé à Moncton et/ou Dieppe (s'il y a lieu) ?

(Mettez en ordre de priorité en ajoutant le code postal si possible ou la rue du lieu de vos rencontres ou de l'organisme).

1. _____

Code Postal: _____ Rue: _____

2. _____

Code Postal: _____ Rue: _____

3. _____

Code Postal: _____ Rue : _____

4. _____

Code Postal: _____ Rue : _____

5. _____

Code Postal: _____ Rue : _____

Q.12 En majorité, lorsque vous parlez avec les personnes suivantes, vous le faites ?

	Uniquement en français	Souvent en français	Dans les deux langues	Souvent en anglais	Uniquement en anglais	Dans une autre langue	Ne s'applique pas
Activités sociales							
Membres d'associations							

Q.13 Avez-vous, au cours de la dernière année, participé à une réunion au cours de laquelle vous avez débattu d'affaires municipales?

- Oui
 Non

Si oui, quelle langue avez-vous utilisée ?

- Français
 Anglais
 Bilingue (français et anglais)

VITALITÉ ETHNOLINGUISTIQUE

A. Importance accordée au fait de communiquer en français

Q.14 Quelle importance accordez-vous au fait de communiquer en français avec ?

	Très important	Important	Peu important	Sans importance	Ne s'applique pas
Parenté					
Conjoint(e)					
Enfants					
À domicile					
Amis					
Voisins					
Collègues					
Patrons					
Clients					
Activités sociales					
Membres d'associations					

Q.15 Selon vous, est-ce que votre entreprise ou institution (lieu de travail) peut aider à maintenir la langue française dans les villes de Moncton et Dieppe ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas
 Ne s'applique pas

Q.16 Selon vous, est-ce que votre entreprise ou institution (lieu de travail) peut inciter la population francophone à migrer vers les villes de Moncton et Dieppe ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas
 Ne s'applique pas

Q.17 Selon vous, est-ce que votre quartier peut inciter la population francophone à venir s'y installer ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas
 Ne s'applique pas

Q.18 Selon votre perception, quelle est la langue la plus parlée au travail dans les villes Suivantes ?

- | | | | |
|-----------|--|----------|--|
| Moncton : | <input type="checkbox"/> Français | Dieppe : | <input type="checkbox"/> Français |
| | <input type="checkbox"/> Anglais | | <input type="checkbox"/> Anglais |
| | <input type="checkbox"/> Bilingue (français + anglais) | | <input type="checkbox"/> Bilingue (français + anglais) |

Q.19 Selon votre perception, quelle est la langue la plus parlée à la maison dans les villes Suivantes ?

* *Dans ce cas présent, bilingue correspond au couple qui n'utilise pas la même langue en famille.*

- | | | | |
|-----------|--|----------|--|
| Moncton : | <input type="checkbox"/> Français | Dieppe : | <input type="checkbox"/> Français |
| | <input type="checkbox"/> Anglais | | <input type="checkbox"/> Anglais |
| | <input type="checkbox"/> Bilingue (français + anglais) | | <input type="checkbox"/> Bilingue (français + anglais) |

B. L'exigence d'avoir droit aux services et produits culturels en français

Q.20 Est-ce que la langue du quartier a influencé vous ou vous et votre conjoint(e) concernant le choix du domicile ?

- Oui
 Non

Q.21 Habituellement, vous exigez du service en français lors de vos achats ?

- Toujours
 Souvent
 Quelques fois
 Jamais
 Ne s'applique pas

Q.22 Habituellement, vous exigez du service en français lorsque vous communiquez avec des services gouvernementaux ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.23 Habituellement, vous exigez du service en français lorsque vous communiquez avec des services de santé ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.24 Est-ce que vous lisez les journaux en français ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.25 Est-ce que vous écoutez les stations de radio francophones ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.26 Est-ce que vous écoutez les émissions de télévisions francophones ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.27 Lisez-vous vos livres en français ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

Q.28 Écoutez-vous vos chansons en français ?

- Toujours
- Souvent
- Quelques fois
- Jamais
- Ne s'applique pas

CLASSEMENT

En terminant, pour fin de classement, dites-moi :

Q.30 Inscrire le genre ?

- Masculin
- Féminin

Q.31 Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

- 15 à 19 ans
- 20 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 à 74 ans
- 75 à 84 ans
- 85 ans et plus

Q.32 Quelle est votre langue maternelle (première (s) langue (s) apprise (s) et encore comprise (s)) ?

- Vous : Français
 Anglais
 Bilingue (français + anglais)
 Autre (précisez) : _____

- Conjoint(e) : Français
 Anglais
 Bilingue (français + anglais)
 Autre (précisez) : _____
 Ne s'applique pas

- Enfants : Français
 Anglais
 Bilingue (français + anglais)
 Autre (précisez) : _____
 Ne s'applique pas

Q.33 Votre conjoint(e) parle-t-il(elle) le français ?

- Couramment
 Presque couramment
 Avec difficulté
 Avec beaucoup de difficulté
 Pas du tout
 Ne s'applique pas

Q.34 Quel est le code postal de votre lieu de résidence (domicile) ? _____

* Cette information est nécessaire à la recherche afin de définir le trajet résidence-travail.

Q.35 Quelle priorité accordez-vous aux raisons choisies comme lieu de résidence ?

	Très important	Plutôt important	Ni important ni sans importance	Pas très important	Pas du tout important
Raison économique (maison et terrain moins dispendieux)					
Près d'une institution francophone (école, hôpital, etc.)					
Près de votre lieu de travail					
Le désir d'habiter dans un quartier francophone					
Autres (précisez) :					

Q.36 Depuis combien d'années habitez-vous à Moncton ou Dieppe ?

- 1 à 9 ans
 10 à 19 ans
 20 à 29 ans
 30 ans et plus

Q.37 Veuillez indiquer la ou les raison(s) pour lesquels(les) vous avez quitté votre région pour venir à Dieppe ou Moncton ?

- Étude
 Travail
 Étude et travail
 Votre conjoint(e) habitait déjà la région
 Autres (précisez) : _____

Q.38 Quelle est votre formation (niveau de diplôme le plus élevé) ?

	Vous	Conjoint(e)
Aucune scolarisation		
Secondaire		
Certificat ou diplôme d'une école de métier		
Certificat ou diplôme d'études collégiales		
Certificat, diplôme ou grade universitaire (précisez)		
Baccalauréat		
Maîtrise		
Doctorat		

Q.39 Quelle est votre occupation actuelle ?

	Vous	Conjoint(e)
Emploi rémunéré		
Études, formation		
Personnes à la maison		
Chômage		
Retraité(e)		
Autres (précisez) :		

Q.40 Quel est le revenu brut (avant impôt) pour l'année 2005 ?

	Vous	Conjoint(e)
Moins de 24 999 \$		
25 000 – 39 999 \$		
40 000 – 54 999 \$		
55 000 – 69 999 \$		
70 000 – 84 999 \$		
85 000 – 99 999 \$		
Plus de 100 000 \$		

OPINION PERSONNELLE

Q.41 Que pensez-vous de l'avenir du français pour la ville de Moncton ?

Q.42 Que pensez-vous de l'avenir du français pour la ville de Dieppe ?

Q.43 Pensez-vous un jour retourner dans votre ville/village natal ?

- Oui
 Probablement
 Peut-être
 Non
 Ne sais pas

Pourquoi ?

Q.44 Comparativement à votre ville/village natal du nord de la province, comment trouvez-vous la qualité de l'environnement biophysique de Moncton et/ou Dieppe ? (Pollution : air, eau, bruit, accessibilité à des parcs, etc.)

- Excellente
 Bonne
 Assez bonne
 Pauvre

Commentaires :

Q.45 Vous avez pris connaissance de ce questionnaire par ?

- Publicité radio
 Publicité télévision
 Votre association
 Votre entreprise
 Votre institution

FIN DU QUESTIONNAIRE

Nous vous remercions grandement d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ma recherche et à l'obtention de mon diplôme du deuxième cycle universitaire.

Je remercie Kenneth Deveau de nous avoir permis d'utiliser son questionnaire pour compléter et clarifier certaines de nos questions.

Je remercie également tous ceux et celles qui ont participé au pré-test.